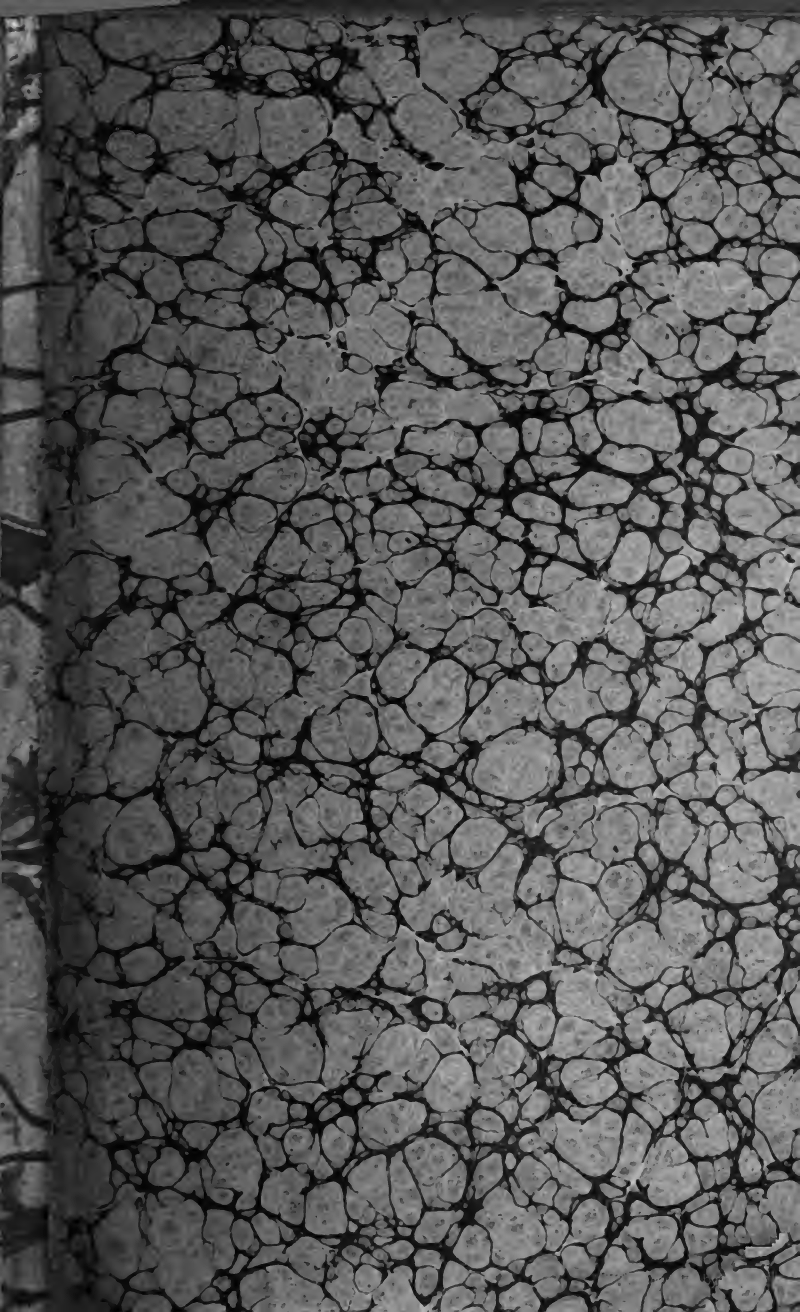



Linden 41.



Ex. en pap. velin fort

Laun 24. 170. [illegible]



RELATION
DES VOYAGES

FAITS

PAR LES ARABES ET LES PERSANS

DANS L'INDE ET À LA CHINE

I

SE TROUVE

CHEZ A. FRANCK, LIBRAIRE ÉDITEUR,

A PARIS, RUE DE RICHELIEU, N° 69;
A LEIPZIG, KÖNIGSTRASSE, N° 1.

RELATION
DES VOYAGES

FAITS

PAR LES ARABES ET LES PERSANS

DANS L'INDE ET À LA CHINE

DANS LE IXe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

TEXTE ARABE IMPRIMÉ EN 1811

PAR LES SOINS DE FEU LANGLÈS

PUBLIÉ

AVEC DES CORRECTIONS ET ADDITIONS
ET ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION FRANÇAISE
ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS

PAR M. REINAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME I

INTRODUCTION ET TRADUCTION

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE

1845

A MONSIEUR

LE COMTE DE SALVANDY

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
ETC.

HOMMAGE RESPECTUEUX DU TRADUCTEUR

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

En 1718, un savant distingué par une instruction fort étendue, notamment dans les langues et les littératures de l'Orient, l'abbé Renaudot, publia un volume intitulé : *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le IXe siècle de notre ère.* Ces relations étaient traduites de la langue arabe, et Renaudot les avait accompagnées de remarques, dont plusieurs étaient fort intéressantes.

Le récit des voyageurs arabes jetait un jour tout nouveau sur les rapports commerciaux qui existèrent au IXe siècle entre les côtes de l'Égypte, de l'Arabie et des pays riverains du golfe Persique d'une part, et, de l'autre, les vastes provinces de l'Inde et de la Chine. Ce récit était d'autant plus curieux, qu'au moment même où l'on finissait de le mettre par écrit, les relations qui en forment l'objet

s'étaient interrompues, et qu'elles ne reprirent que plusieurs siècles après, lorsque les Mongols, par la conquête successive de la Perse, de la Chine et de la Mésopotamie, eurent de nouveau mis en rapport immédiat les deux extrémités de l'Asie, et que l'Occident lui-même se trouva en communication avec l'Orient le plus reculé.

La partie du récit qui traite de la Chine n'était pas toujours d'accord avec ce que les savants missionnaires catholiques avaient écrit sur un pays si différent des autres. A la vérité, il y avait quelques erreurs provenant de Renaudot. Il n'eût pas été surprenant, d'ailleurs, que des marchands, qui ne parlaient pas la langue du pays et qui n'y étaient venus que pour des affaires commerciales, se fussent trompés sur quelques points. On accusa l'abbé Renaudot d'inexactitude et de légèreté; quelques-uns allèrent plus loin : comme Renaudot n'avait donné aucune indication précise du manuscrit d'où il avait tiré ce récit, se contentant de dire que le volume

se trouvait dans la bibliothèque de M. le comte de Seignelay, on prétendit que l'abbé Renaudot avait lui-même forgé la relation, à l'aide de témoignages recueillis çà et là dans des ouvrages arabes.

La bibliothèque du comte de Seignelay, qui n'était autre que la bibliothèque fondée à grands frais par son aïeul, l'illustre Colbert, passa, il y a un peu plus d'un siècle, dans la grande Bibliothèque royale. En 1764, le célèbre Deguignes, que ses études sur la Chine et le reste de l'Asie avaient mis en état d'apprécier l'importance de la relation publiée par Renaudot, retrouva le manuscrit original dans l'ancien fonds arabe du département des manuscrits de la Bibliothèque royale, n° 597. Ce manuscrit formait, dans l'origine, le n° 6004 de la bibliothèque Colbert, et il était entré dans cette riche collection l'an 1673, ainsi que le constate une note de la main du bibliothécaire, le célèbre Étienne Baluze. Conformément à ce que Renaudot avait indiqué dans sa préface, on lit, à la

suite de la relation, une série de remarques, écrites de la même main, sur l'étendue et les remparts de Damas, et de quelques autres villes de Syrie et de Mésopotamie, à l'époque où ces places étaient soumises à Nour-eddin, prince de Damas et d'Alep, vers l'an 1170 de notre ère, durant les guerres des croisades. Deguignes rendit compte de sa découverte dans le Journal des savants du mois de novembre 1764, et fit quelques remarques sur le travail de Renaudot. Plus tard, il revint sur le même sujet, dans le premier volume du recueil des Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi [1].

Les remarques de Deguignes renferment quelques observations importantes; mais il en est plusieurs qui manquent de fondement et qui montrent que Deguignes avait lu fort rapidement le manuscrit, ou qu'il ne l'avait que médiocrement compris. La traduction de Renaudot et plusieurs de ses notes annoncent également quelque pré-

[1] Pag. 156 et suiv.

cipitation. Il était donc devenu nécessaire, avec les progrès que la critique orientale a faits dans ces derniers temps, de soumettre la relation elle-même à un nouvel examen.

Le point par lequel il fallait commencer était la publication du texte arabe. Le manuscrit de la Bibliothèque royale est unique; il manque un certain nombre de feuillets à la relation; la copie, quoique en général d'une écriture nette, offre de l'incertitude dans plusieurs endroits: on y trouve, d'ailleurs, des expressions qui peuvent fournir matière à difficultés. En 1811, feu M. Langlès fit imprimer l'édition qu'on voit ici, et inséra à la suite le morceau qui, dans le manuscrit, est placé immédiatement après, à savoir le tableau d'une partie des forteresses de la Syrie et de la Mésopotamie, au XIIe siècle de notre ère. Mais, bien que M. Langlès ne soit mort qu'en 1824, il ne s'occupa pas de revoir l'édition, ni de l'accompagner d'une préface ou d'un avis quelconque, et l'édition

est restée jusqu'à présent dans les magasins de l'Imprimerie royale [1].

Il est à croire que si M. Langlès laissa son travail inachevé, c'est qu'il n'en était pas entièrement satisfait. Cependant, l'on devait savoir gré à M. Langlès de la pensée qui l'avait dirigé, et il convenait de faire tourner son entreprise au profit du public savant. L'illustre Silvestre de Sacy, il y a une douzaine d'années, à une époque où il était inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale, me proposa, au nom du Directeur, de revoir le texte imprimé sur le manuscrit, et de l'accompagner des remarques qui me paraîtraient nécessaires. La proposition de M. de Sacy me flatta; mais, après avoir lu le texte

[1] M. Langlès annonce, dans la préface qu'il a mise en tête de la relation des voyages de Sindebad, en arabe et en français (Paris, 1814, in-18, pag. 159), que son intention était de joindre une traduction française au texte arabe de la présente relation; mais on n'a rien trouvé à ce sujet parmi les papiers laissés par M. Langlès.

arabe, je n'osai pas me charger de la tâche qui m'était offerte. Je reconnus qu'il y avait une révision utile à faire; en même temps je fus effrayé des difficultés qui se présentaient.

Depuis cette époque, je me suis beaucoup occupé de la géographie orientale. Une foule de questions, qui autrefois me paraissaient insolubles, se sont successivement éclaircies pour moi. Je me suis alors proposé moi-même à M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, pour la tâche à laquelle je m'étais jadis refusé; et M. Lebrun, dont tout le monde connaît le zèle éclairé, a bien voulu agréer ma proposition.

J'ai commencé par revoir avec soin le texte imprimé, et l'on trouvera, à la suite des notes de la traduction, les remarques auxquelles l'examen du manuscrit a donné lieu. Ensuite, je me suis occupé de contrôler et de compléter ce qui semblait inexact dans le manuscrit ou ce qui y manquait, à l'aide d'autres ouvrages où il est traité de

matières analogues. Dès l'année 1764, Deguignes annonça que Massoudi, célèbre écrivain arabe de la première moitié du xe siècle de notre ère, avait, dans son ouvrage intitulé *Moroudj-al-dzeheb,* ou Prairies d'or, reproduit, quelquefois dans les mêmes termes, une partie de ce qui est dit dans cette relation. Je me suis empressé de lire ou plutôt de relire toute la première partie du traité de Massoudi, en relevant successivement les morceaux qui touchaient de près ou de loin au sujet en question. Ce travail de comparaison m'a mis en état d'éclaircir et de compléter plusieurs passages qui, sans cela, auraient été incompréhensibles. Il existe un autre ouvrage de Massoudi où j'avais remarqué plusieurs faits qui se trouvent aussi dans la présente relation. Cet ouvrage est intitulé, dans la plupart des manuscrits, *Ketab-al-adjayb*, ou Livre des merveilles[1]. On y remarque une

[1] On en trouve, à la Bibliothèque royale, plusieurs exemplaires, mais avec des titres différents. Le n° 901, ancien fonds arabe, lequel

suite de récits sur les différentes parties dont se compose l'univers et sur la manière

nous offre une copie ancienne et belle, porte le titre de *Ketab-mokhtasser-al-adjayb*, ou Abrégé du livre des merveilles. Dans le n° 517 du supplément arabe, le même ouvrage, copie également belle et ancienne, est intitulé : *Akhbar-al-zeman-oua-garayb-al-bahr-oual-omran*, c'est-à-dire, Histoires du temps et singularités de la mer et du monde habité; ce titre distingue suffisamment le traité en question du grand ouvrage historique de Massoudi, intitulé *Akhbar-al-zeman*, ouvrage qui ne nous est point parvenu, mais sur lequel on peut consulter le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, édition de M. Flügel, tom. Ier, pag. 186. Enfin, dans l'ancien fonds arabe, n° 955, le *Ketab-al-adjayb* est attribué à Cazouyny, si connu par son Traité d'histoire naturelle. Édrisi, dont l'autorité est grande en ces matières, cite dans sa préface, parmi les sources où il a puisé, le *Ketab-al-adjayb* de Massoudi, et j'ai retrouvé, dans les n°s 901 de l'ancien fonds et 517 du supplément, un grand nombre de passages rapportés par Édrisi. Mais, d'un autre côté, Édrisi (tom. Ier de la traduction française

dont, suivant les idées romanesques des musulmans, elles ont été successivement formées; vient ensuite un tableau des mers orientales, ainsi que des côtes qu'elles baignent et des îles qui y sont contenues. Cette partie, comme le reste du volume, est surchargée de fables, et montre que l'auteur, conformément au titre dont il avait fait choix, avait pris à tâche de recueillir ce qui était le plus propre à frapper les imaginations. Si ce traité est réellement l'ouvrage de Massoudi, le manque

de M. Amédée Jaubert, pag. 38) cite un traité intitulé aussi *Ketab-al-adjayb* et qu'il attribue à un écrivain nommé Hassan, fils de Mondar. Cela prouve une chose, qu'on savait d'ailleurs (voyez le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa, aux mots *Ketab-al-adjayb*, ainsi que la préface du manuscrit n° 903 de l'ancien fonds arabe); c'est que les récits qui forment la base de l'ouvrage étaient du goût de la masse des lecteurs, et que plusieurs écrivains avaient repris le même sujet, se bornant quelquefois à changer le titre du livre et le nom de l'auteur.

de critique et le désordre qui se remarquent dans le cours de la narration me font croire qu'il a été rédigé dans la jeunesse de l'auteur. Quoi qu'il en soit, au milieu de récits absurdes, on rencontre des détails vrais et curieux. Pour donner au public une idée exacte des rapports qui existent entre la présente relation et les deux ouvrages de Massoudi, j'ai placé à la suite du texte de la relation deux morceaux extraits, le premier du *Ketab-al-adjayb*, le deuxième du *Moroudj-al-dzeheb*. L'un et l'autre ont été tirés des manuscrits de la Bibliothèque royale, et revus sur plusieurs exemplaires[1].

Je n'ai pas jugé utile d'accompagner ces deux morceaux d'une traduction; car on en trouvera l'équivalent dans la relation même, ainsi que dans les notes et le discours préliminaire. Mais ils auront l'avantage de remplir à peu près les deux

[1] Le fragment du *Ketab-al-adjayb* commence à la page ١٤٥ et celui du *Moroudj-al-dzeheb* à la page ١٧٣.

lacunes qui interrompent la présente relation. Les premiers feuillets du manuscrit sont perdus. Il est vrai que l'ancien propriétaire du volume, croyant lui rendre par là toute sa valeur, a mis en tête un nouveau commencement. Cette interpolation occupe, dans le texte imprimé, la page 2 et les quatre premières lignes de la page 3 ; mais cette addition est tout à fait étrangère au récit original. Il en est de même du titre placé en tête. Ce titre, qui est *Salsalat-al-tevarykh*, ou Chaîne des chroniques, n'a aucun rapport avec le contenu de l'ouvrage, et on ne le trouve pas indiqué dans les traités de bibliographie arabe. Le véritable titre me paraît avoir été *Akhbar-al-Syn oual-Hind*, c'est-à-dire : Observations sur la Chine et l'Inde. Tel est du moins le titre que porte le commencement de la deuxième partie, commencement qui appartient sans aucun doute au corps de l'ouvrage. Malheureusement je n'ai pas non plus trouvé de mention de ce titre dans les livres arabes de bibliographie.

Une seconde lacune se fait remarquer à la page 13, ligne 6 de la présente édition. Elle correspond au commencement de la page 10 du manuscrit, et il manque en cet endroit un ou plusieurs feuillets.

Comme la traduction de l'abbé Renaudot ne me paraissait pas suffisamment exacte, j'en donne ici une nouvelle. Ma traduction est accompagnée de notes, pour lesquelles j'ai quelquefois mis à contribution les remarques de Renaudot et de Deguignes. J'ai eu soin d'indiquer ces emprunts; quant aux points nombreux pour lesquels je me suis éloigné de la manière de voir de ces deux illustres savants, je n'ai pas à en parler; c'est au public à s'en rendre compte. Ici je me bornerai à quelques observations générales et à ce qui tient à l'ensemble même de la relation.

Le titre que Renaudot a placé en tête de sa traduction n'est point exact. Renaudot a parlé de deux voyageurs; il n'y a eu qu'un voyageur, ou bien il faut compter comme voyageurs tous les marchands ou

curieux d'entre les Arabes qui, au IXe siècle de notre ère, allaient commercer dans l'Inde et à la Chine, et dont les récits contribuèrent plus ou moins à la composition du présent traité.

Le récit qui sert de base à la relation, et qui porte dans le texte le titre de Livre premier, a pour garant un marchand nommé Soleyman, qui s'était embarqué sur les côtes du golfe Persique, et qui fit plusieurs voyages dans l'Inde et à la Chine. La rédaction du livre premier eut lieu l'an 237 de l'hégire (851 de J. C.) C'est l'époque où les rapports commerciaux de l'empire des Khalifes de Bagdad avec l'Inde et la Chine étaient dans leur plus grande activité. Soleyman s'exprime ainsi dans plusieurs endroits de sa narration : « Nous pêchâmes[1], j'ai vu[2]; » dans le chapitre de l'Inde, il parle d'un djogui qu'il avait vu s'exposant tout nu aux rayons d'un soleil ardent, et qu'il retrouva quatorze ans après

[1] Pag. 2.
[2] Pag. 49.

dans la même situation[1]; mais on aurait tort de conclure de là que Soleyman lui-même est l'auteur de la relation; on lit dans les remarques qui accompagnent la première partie, que la rédaction a été faite d'après ses récits[2]. Cette partie se termine à la page 59. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, appartient à un amateur de connaissances géographiques, lequel se nommait Abou-Zeyd-Hassan, et était originaire de la ville de Syraf, port de mer alors très-fréquenté, dans le Farsistan, sur les bords du golfe Persique.

Abou-Zeyd n'était jamais allé dans l'Inde et à la Chine, comme l'ont cru Renaudot et Deguignes. Tout ce qu'il dit, il le tient de personnes qui le lui avaient rapporté. Il s'explique de la manière la plus nette à ce sujet, dès les premières lignes de son récit, et il déclare que son seul objet a été de modifier et de compléter le récit du marchand Soleyman, d'après ce qu'il

[1] Pag. 50.

[2] Pag. 141. Voyez aussi à la pag. 13.

avait recueilli dans ses lectures, et d'après ce qu'il tenait de la bouche des personnes qui avaient parcouru les mers orientales[1].

Abou-Zeyd, poursuivant le cours de ses observations, dit que, postérieurement à l'époque où le marchand Soleyman racontait ses aventures, l'état de tranquillité où se trouvait la Chine avait changé, ce qui avait ralenti les voyages de Chine, et les avait même interrompus. Là-dessus il raconte une révolte qui était survenue en Chine l'an 264 de l'hégire (878 de J. C.), la fuite de l'empereur de sa capitale, etc.

L'ensemble du récit montre clairement qu'Abou-Zeyd vivait au moment où les événements de Chine avaient changé la face de l'Asie orientale. Mais voici un témoignage qui achève de nous fixer. Massoudi rapporte, dans le *Moroudj-al-dzeheb*[2],

[1] Voyez pag. 61.

[2] Tom. Ier du *Moroudj*, fol. 62 verso. L'exemplaire du *Moroudj* auquel je renvoie habituellement dans ce volume, se compose de deux tomes in-12, et appartient au supplément arabe du

que, se trouvant à Bassora l'an 303 de l'hégire (916 de J. C.), il eut occasion de voir dans cette ville un homme appelé Abou-Zeyd-Mohammed, fils de Yezyd et cousin du gouverneur de Syraf. Abou-Zeyd, que Massoudi représente comme une personne intelligente et instruite, avait quitté Syraf sa patrie, pour venir s'établir à Bassora, ville qui, bien qu'en ce moment déchue de son ancienne prospérité, était le rendez-vous des navigateurs. L'auteur de la deuxième partie de la relation se nomme Hassan, et Massoudi parle ici d'un homme appelé Mohammed; mais tout porte à croire qu'il ne s'agit que d'une seule et même personne. Massoudi raconte en cet endroit le voyage fait, quarante ans auparavant, dans l'Inde et à la Chine, par un Arabe établi à Bassora, lequel se nommait Ibn-Vahab. Cet Arabe, non content d'aborder sur les côtes de Chine, comme le faisaient ses compa-

département des manuscrits de la Bibliothèque royale, n° 514.

triotes, avait voulu visiter la capitale de l'empire, à deux mois de distance de la mer, et s'était fait présenter à l'empereur. Massoudi commence par dire qu'Ibn-Vahab raconta ce qu'il avait vu à Abou-Zeyd de Syraf, lequel le lui communiqua à son tour. Or ce même récit se trouve dans la présente relation, et Abou-Zeyd dit, entre autres choses : « Nous questionnâmes Ibn-Vahab, etc. [1] »

Il résulte évidemment de là qu'Abou-Zeyd a fourni à Massoudi un certain nombre de faits qui se trouvent dans le *Moroudj-al-dzeheb*. Massoudi a également fait des emprunts au premier livre, rédigé d'après les récits du marchand Soleyman ; car on retrouve dans le *Moroudj* [2] ce qui est dit ici d'un usage pratiqué dans l'île de Serendyb, lorsque le roi venait à mourir [3] ; seulement Massoudi parle en témoin oculaire. En effet, Massoudi, qui s'appli-

[1] Pag. 79 et suiv.
[2] Tom. Ier, fol. 32.
[3] Pag. 49.

quait des vers arabes dont le sens est : « Je me suis tellement éloigné vers le Couchant, que j'ai perdu jusqu'au souvenir du Levant, et mes courses se sont portées si loin vers le Levant, que j'ai oublié jusqu'au nom du Couchant », avait parcouru dans tous les sens les mers de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde. On comprend, en même temps, que Massoudi, bien qu'Abou-Zeyd n'ait jamais fait mention de son nom, a communiqué à son tour au second plus d'une observation importante. Abou-Zeyd parle d'un trait de courage féroce d'un Indien qui, avant de se jeter dans un feu ardent, se perça le cœur avec son khandjar [1]. Il cite pour garant le témoignage d'un voyageur; et ce voyageur est Massoudi, qui parle de ce qu'il avait vu de ses propres yeux, et qui accompagne le récit de quelques nouvelles circonstances [2].

Après un examen attentif du *Moroudj-*

[1] Pag. 122.

[2] Tom. Ier du *Moroudj-al-dzeheb*, fol. 94.

al-dzeheb et de la présente relation, je me crois en droit de conclure qu'Abou-Zeyd et Massoudi étaient contemporains, qu'ils se sont vus et qu'ils se sont fait réciproquement des communications. Abou-Zeyd a pris copie des notes que lui fournissait Massoudi, et les a en général reproduites dans les mêmes termes, ayant soin seulement de parler à la troisième personne, là où Massoudi figurait comme témoin oculaire. A son tour, Massoudi a profité des observations qu'avait recueillies Abou-Zeyd. Cette explication rend compte, ce me semble, d'une part, de ce qu'il y a de commun dans les deux ouvrages, et, de l'autre, de quelques variantes dans le récit, variantes qui sont indépendantes de la différence du plan qui avait présidé à la rédaction des deux traités. On trouve d'ailleurs dans le *Moroudj*, notamment dans la partie qui touche à l'histoire orientale, des faits qu'on chercherait vainement dans la présente relation : d'un autre côté, cette relation contient plu-

sieurs remarques qui n'auraient pas été déplacées dans le *Moroudj*.

Une des considérations qui me font croire que la relation ne peut pas être de Massoudi lui-même, c'est la manière dont les faits y sont présentés. Massoudi, qui s'était donné beaucoup de peine pour recueillir des renseignements, et qui tenait à ce que le public lui en sût gré, ne s'est pas borné, en divers endroits de son *Moroudj*, à s'élever contre les écrivains peu délicats qui cherchent à s'approprier les matériaux rassemblés par autrui. Dans son *Moroudj*, comme dans ses autres écrits, à mesure qu'il a rapporté un passage emprunté à un auteur, chose qui lui arrive souvent, il ne manque jamais de reprendre en ces termes : « Massoudi rapporte, etc. [1] »

[1] Le savant M. Quatremère, qui, depuis longtemps, a eu occasion d'examiner la présente relation et le *Moroudj-al-dzeheb*, a émis, sur divers points, une opinion différente de celle que je viens d'exposer. M. Quatremère, sur quelques-uns de ces points, s'est peut-être



Le récit d'Abou-Zeyd et la relation entière se terminent par ces mots, qu'a omis Renaudot : « Voilà ce que j'ai entendu raconter de plus intéressant dans ce temps-ci, au milieu des nombreux récits

laissé entraîner par Renaudot et Deguignes. Voici comment il s'exprime dans le Journal asiatique de janvier 1839, pag. 22 : « La connaissance que j'avais acquise des qualités et des défauts qui distinguent Massoudi m'a fait reconnaître pour une production de cet écrivain un ouvrage estimable ; je veux parler du livre intitulé *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, traduites par l'abbé Renaudot. En lisant cet ouvrage, on est vivement frappé du désordre qui règne dans la narration, de la manière peu naturelle avec laquelle sont rapprochés des faits curieux, mais qui appartiennent à des régions fort éloignées les unes des autres, en sorte qu'il est fort difficile de voir, dans cet amalgame un peu informe, le récit d'un ou de plusieurs voyageurs. On observe que les deux marchands dont les noms se trouvent indiqués en plusieurs endroits, ne sont nullement désignés comme les auteurs de la narration, mais seulement comme des hommes véridiques qui, ayant par-

auxquels donnent lieu les voyages maritimes. Je me suis abstenu de rien reproduire des narrations mensongères que font les marins, et auxquelles les narrateurs eux-mêmes n'ajoutent pas foi. Un récit fidèle, bien que court, est préférable à tout. C'est Dieu qui dirige dans la droite voie. »

couru une grande étendue de pays, et observé avec soin les particularités propres à chaque contrée, formaient des témoins respectables, sur l'autorité desquels l'écrivain anonyme avait cru devoir appuyer une partie des détails consignés dans son ouvrage. Or, ce désordre dans la narration des faits est un caractère distinctif des productions littéraires de Massoudi. D'un autre côté, cet écrivain, lorsqu'il parle des Indes et de la Chine, invoque souvent le témoignage de ces mêmes marchands, prétendus auteurs de l'ouvrage traduit par l'abbé Renaudot. On peut donc supposer que les deux narrations des voyageurs arabes ne sont autre chose qu'un fragment d'un des ouvrages de Massoudi. Il est naturel de croire que le récit des prétendus voyageurs arabes formait une partie ou de la seconde édition du *Moroudj*, ou de l'*Akhbar-al-zeman*, ou de quelque autre ouvrage de Massoudi. »

La manière dont Abou-Zeyd s'est exprimé en commençant, et la manière dont il termine le livre, me paraissent donner une idée exacte de l'origine de cette relation et du plan qui a présidé à sa rédaction. Il n'y a véritablement qu'une relation, c'est celle qui a été écrite d'après les récits du marchand Soleyman, et qui était antérieure de plus de soixante ans à Massoudi et à Abou-Zeyd. La deuxième partie, qui est l'ouvrage de celui-ci, n'est qu'une suite de remarques tendant à modifier, à expliquer ou à confirmer le récit du marchand. Voilà d'où est venu le manque d'ordre et de proportion qui se fait sentir dans l'ensemble de la rédaction [1].

[1] Yacout, écrivain arabe de la première moitié du XIIIe siècle de notre ère, fait mention, dans son grand Dictionnaire géographique, d'un personnage appelé Misar-Abou-Dolaf, fils de Mohalhel, lequel, l'année 331 de l'hégire (942 de J. C.), accompagna, à leur retour dans leur pays, des députés de l'empereur de la Chine, qui s'étaient rendus à Bokhara, auprès de l'émir

On trouve à la fin du traité ces mots écrits de la main du copiste : « Collationné avec le manuscrit sur lequel cette copie a été faite, au mois de safar de l'année 596 (novembre 1199 de J. C.). » Ces mots prouvent que le manuscrit a été copié vers la fin du XIIe siècle de notre ère. Renaudot attribuait au volume un peu plus d'ancienneté; il s'exprime ainsi dans sa préface : « Son antiquité se connaît

samanide. Misar visita successivement la Tartarie, la Chine et l'Inde, et il rédigea une relation de son voyage, que Yakout a reproduite en grande partie dans son dictionnaire. Cazouyny a inséré quelques fragments de la même relation dans son ouvrage intitulé *Atsar-al-bilad;* mais, autant que je puis en juger par les fragments que je connais, le témoignage de Misar ne mérite pas beaucoup de confiance. Les fragments de la relation de Misar qui nous ont été conservés par Yacout et Cazouyny, viennent d'être publiés par M. Kurd de Schloezer, en arabe et en latin, sous le titre de *Abu-Dolef Misaris ben Mohalhal, de itinere asiatico commentarium;* Berlin, 1845, in-4°.

assez par le caractère; mais il y a une marque certaine qu'il a été écrit avant l'an de l'hégire 569, qui répond à celui de J. C. 1173; car on trouve à la fin quelques observations de la même main, touchant l'étendue de Damas et d'autres villes de Syrie, dont Nour-eddin était le maître, et l'écrivain parle du prince comme étant encore vivant. Or ce prince mourut l'année qui vient d'être marquée. » Il est certain que dans le manuscrit on lit ces mots : « Mesure de quelques-unes des villes soumises au prince juste Nour-eddin-Aboul-Cassem-Mahmoud, fils de Zengui, l'année 564 (1169 de J. C.). » Mais le nom de Nour-eddin est accompagné des mots : « De qui Dieu ait pitié, et dont il illumine la tombe[1]; » et ces mots prouvent qu'au moment où les observations furent mises

[1] Voyez dans la présente édition, pag. 149 du texte. Du reste, les chiffres 564 qui se trouvent dans l'édition manquent dans le manuscrit. La date est seulement marquée une fois et en toutes lettres.

par écrit, Nour-eddin était mort. Il est facile, du reste, de lever cette légère contradiction, en disant que l'état des forteresses, tel qu'il est présenté dans le manuscrit, fut dressé du vivant même de Nour-eddin et par ses ordres, mais que la présente copie ne fut faite qu'environ trente ans après sa mort [1].

Voilà ce que j'avais à dire sur la manière dont cette relation a pris naissance, et sur les circonstances qui ont accompagné sa publication en Europe. Mais cette préface serait incomplète, si on n'y indiquait les connaissances géographiques des Arabes à l'époque où la relation fut rédi-

[1] Cet état des forteresses commence à la p. 149 du texte imprimé, et se termine à la page 164. On n'en trouvera pas ici la traduction. Ce tableau sort, par son objet, du cercle des matières traitées dans le présent volume; d'ailleurs, une partie des mots est marquée, dans le manuscrit, d'une manière cursive qui est à peu près illisible, et il aurait fallu souvent n'avancer que des conjectures.

gée, du moins en ce qui concerne les mers orientales, et si on ne décrivait les itinéraires suivis par les navigateurs arabes, indiens et chinois. Ces deux importantes faces du sujet sont restées presque entièrement cachées à Renaudot et à Deguignes, et ce n'est que de nos jours qu'il est devenu possible de les éclaircir.

Les relations commerciales entre les côtes de la mer Rouge et du golfe Persique d'une part, et de l'autre la côte orientale de l'Afrique et la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde, remontent à une haute antiquité. On ne peut douter que tel ne fût l'objet de certaines expéditions des Phéniciens, expéditions auxquelles le roi Salomon ne voulut pas rester étranger. Ce fut par cette voie que les produits de l'Arabie Heureuse, de la côte de Sofala et des parages de l'Inde se répandirent en Occident. Ce commerce était une source de richesses considérables.

Ces relations se conservèrent sous les rois grecs qui suivirent la mort d'Alexan-

dre ; elles furent la base principale de la grande importance qu'acquirent en peu de temps Alexandrie en Égypte et Séleucie sur les bords du Tigre. Néanmoins le trajet fut pendant longtemps lent et pénible. On sait que dans les mers orientales il règne des vents périodiques qui, pendant six mois, c'est-à-dire depuis le solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver, soufflent du nord-est au sud-ouest, et, pendant les six autres mois, du sud-ouest au nord-est[1]. Mais l'imperfection de la navigation ne permettait pas encore aux vaisseaux de perdre les côtes de vue, cir-

[1] Pour avoir une idée précise de ces vents, que nous appelons, à l'exemple des Arabes, du nom de *mousson*, ou, plus correctement, *maussam*, l'on fera bien de consulter l'ouvrage de Horsburgh, intitulé *India directory*, et traduit en français par M. Le Prédour, sous letitre de *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, tom. Ier, pag. 539, et tom. II, au commencement. Massoudi a parlé des moussons ; voyez l'extrait, ci-après, pag. ١٧٣ et suiv.

constance qui, à la moindre tempête, les obligeait de s'arrêter. Pour donner plus de facilité aux expéditions maritimes, les rois Ptolémées fondèrent des lieux de relâche sur toute la côte occidentale de la mer Rouge, et jusqu'au milieu des solitudes du Zanguebar. D'un autre côté, les rois séleucides cherchèrent à tirer parti des îles du golfe Persique et des lieux de retraite qu'offrait la côte orientale de ce vaste bassin.

Tout à coup il se fit une tentative qui changea la face de la navigation dans les mers orientales. Vers le milieu du premier siècle de notre ère, un navigateur romain, nommé Hippalus, se fiant à la périodicité constante des vents, résolut de quitter la côte pour s'abandonner à leur direction. Au moment où la saison était favorable, il se rendit en droite ligne du détroit de Bab-Almandeb vers le golfe de Cambaye; six mois plus tard, il profita du changement de vent pour retourner au lieu d'où il était parti. L'exemple d'Hippalus fut

suivi, et le commerce des épiceries et de la soie prit un essor inespéré.

On ne suivait les côtes qu'autant qu'on avait à s'arrêter sur le rivage, soit de l'Arabie, soit du Mekran, ou bien aux bouches de l'Indus. Voici comment s'exprime Pline le naturaliste, qui était en position de bien connaître l'état des choses : « Diu« que ita navigatum est, donec compen« dia invenit mercator, lucroque India « admota est.... navigare incipiunt æstate « media ante Canis ortum, aut ab exortu « protinus.... Ex India renavigant mense « ægyptio tybi incipiente, nostro decem« bri; aut utique mechiris ægyptii intra « diem sextum, quod fit intra idus janua« rias nostras ; ita evenit ut eodem anno « remeent [1]. »

[1] *Historia naturalis*, lib. VI, cap. xxvi. Voyez aussi le Périple de la mer Érythrée, *Geographi minores*, édition de Hudson, tom. I[er], pag. 32 On trouve dans le dernier ouvrage, pag. 34, quelques détails sur les diverses classes de vaisseaux qui naviguaient dans les mers orien-

Dès cette époque, les navires chinois partaient des ports du céleste empire, et venaient à Java, à Malaca, à Ceylan et dans le voisinage du cap Comorin. C'est là que se faisait l'échange des produits de l'Orient et de l'Occident. Pline, parlant de l'île de Ceylan, s'exprime ainsi : « Ultra « montes Emodos, Seras quoque ab ipsis « aspici, notos etiam commercio : patrem « Racchiæ commeasse eò : advenis sibi « Seras occursare[1]. »

Au rapport de l'auteur du Périple de la mer Érythrée, lequel écrivait vers la fin du IIe siècle de notre ère, les Romains avaient formé des établissements à Aden et sur d'autres points de l'Arabie Heureuse, ainsi que dans l'île de Socotora, alors habitée par des colons arabes et grecs, sans compter les indigènes. L'usage de la langue grecque subsistait encore à Socotora,

tales. Ceux qui s'avançaient jusque dans le golfe du Bengale étaient plus forts que ceux qui s'arrêtaient sur les côtes du Malabar.

[1] *Historia naturalis*, lib. VI, cap. XXIV.

au temps de Cosmas, dans la première moitié du VIe siècle de notre ère[1].

Les relations entre l'Orient et l'Occident étaient devenues si fréquentes et si régulières, au IVe siècle de notre ère, qu'Ammien-Marcellin, voulant flatter la mémoire de l'empereur Julien, dit qu'au premier bruit de son avénement au trône, il partit des régions les plus éloignées de l'Orient des députations pour le féliciter; et dans le nombre de ces députations, le grave historien compte celles de l'île de Ceylan et des îles Laquedives et Maldives. Voici les expressions d'Ammien-Marcellin: « Inde nationibus indicis certatim cum do« nis optimates mittentibus ante tempus, « abusque Divis et Serendivis[2]. »

[1] Cosmas, *Christiana topographia*, dans le recueil de Montfaucon intitulé *Collectio nova patrum*, tom. II, pag. 178. Voyez aussi le Mémoire de M. Letronne, sur l'inscription grecque du roi nubien Silco, Nouveau recueil de l'Académie des inscriptions, tom. IX, pag. 173.

[2] Ammien-Marcellin, lib. XXII, cap. VII.

L'activité commerciale, entretenue par la politique des Romains, se manifestait également dans les états de la Perse. On sait que, sous la domination des Parthes, Séleucie, qui avait reçu de son fondateur des franchises particulières, arriva à un très-haut degré de prospérité. Cette prospérité fut partagée par la ville d'Apologos, nommée par les Arabes Obollah, au-dessous du confluent du Tigre et de l'Euphrate, non loin du lieu où fut bâtie plus tard Bassora. Apologos, avant la fondation de Bassora, servait de lieu de relâche aux navires qui montaient et descendaient le Tigre et l'Euphrate. On voit, dans le Périple de la mer Érythrée [1], que, dès les premiers temps de notre ère, les mar-

M. Letronne, dans un mémoire qui fait partie du recueil de l'Académie des inscriptions, tom. X, pag. 230, entend par le mot *Divis*, non pas les îles Maldives et Laquedives, mais quelque peuplade de la côte du Coromandel. Je reviendrai plus tard sur ce même passage.

[1] Pag. 20.

chandises de l'Inde y affluaient, notamment le *lignum sagalinum*, qui semble répondre au bois du Teck, bois avec lequel, suivant le récit postérieur des Arabes, une partie des maisons de la ville était bâtie.

Sous la dynastie sassanide, Séleucie paraît avoir perdu de son importance, ou plutôt cette ville se trouva bientôt absorbée dans l'ensemble des bourgs bâtis sur les deux rives du Tigre, et désignés par la dénomination commune de *madaïn* ou villes. Mais d'autres lieux acquirent aussi du renom. Deux écrivains arabes s'accordent à dire que, dans la première moitie du v[e] siècle de notre ère, la ville de Hira, bâtie au sud-ouest de l'antique Babylone, à quelque distance du lit actuel de l'Euphrate, et qui était alors le chef-lieu d'une principauté vassale de la Perse, voyait constamment amarrés devant ses maisons des navires venus de l'Inde et de la Chine. La cité, suivant ces deux auteurs, regorgeait de richesses, et la

campagne, qui n'offre plus de nos jours qu'une affreuse solitude, présentait l'aspect le plus animé [1].

L'ascendant persan se répandit au dehors, et, sous Cosroès-Nouschirevan, dans la première moitié du vi[e] siècle, le nom de la Perse était le premier des noms dans l'Orient. Suivant le témoignage de Hamza, d'Ispahan, Nouschirevan fit la conquête de la capitale de l'île de Ceylan,

[1] Ces auteurs sont Massoudi, *Moroudj-al-dzeheb,* t. I[er], fol. 42 et suiv., et Hamza, d'Ispahan, écrivain du milieu du iv[e] siècle de l'hégire, x[e] siècle de notre ère. Voyez l'édition de Hamza qui vient d'être publiée à Saint-Pétersbourg, par M. Gottwaldt, pag. 102. Massoudi rapporte de plus qu'à cette époque l'Euphrate, qui maintenant va se perdre dans des étangs, passait à travers Hira et se rendait de là dans le golfe Persique. (C'est le bras de l'Euphrate nommé Pallacopas, sur lequel les géographes modernes ont beaucoup écrit. (Voyez les notes qui accompagnent ma traduction de la Géographie d'Aboulféda, tom. I[er], pag. 68). Massoudi ajoute qu'on distingnait encore de son temps le

ce qui ne put avoir lieu qu'au moyen d'une flotte [1]. D'un autre côté, le célèbre Thabari, qui écrivait dans la dernière moitié du IXe siècle, rapporte que, dans les derniers temps de la dynastie des Sassanides, les rois de Perse avaient fortifié la ville d'Obollah, et que cette place servait de boulevard à l'empire contre les descentes faites par les flottes indiennes [2].

lit du fleuve, et qu'il était désigné par le nom de *atyc* ou «vieux.» Enfin, Massoudi rapporte que, jadis, la mer venait jusqu'à Hira et aux tertres qui la dominent, et qu'il était impossible de voir ce pays sans être persuadé que les eaux en avaient autrefois couvert la surface. Le passage de Massoudi est un peu long, et on peut recourir à la traduction anglaise de M. Sprenger, tom. Ier (la seule qui ait paru), pag. 246. Seulement, il est à regretter que la traduction de M. Sprenger ne soit pas toujours exacte.

[1] Traité de Hamza, édition de M. Gottwaldt, pag. 58.

[2] Les expressions de Thabari ne sont pas très-claires. (Voyez l'édition publiée par M. Kosegarten, tom. II, pag. 8 et 10.)

Cette mention de flottes indiennes étonne, lorsqu'on songe au peu de goût que les Indiens ont eu de tout temps pour la mer; mais ce serait une erreur de croire que les habitants de l'Inde sont restés absolument étrangers aux entreprises maritimes. Le code de Manou fait mention d'hommes expérimentés dans la navigation[1]. On sait que dès une haute antiquité les bouches de l'Indus, les côtes du Guzarate, du golfe de Cambaye et du Malabar ont servi de repaire à des pirates, en général indigènes; il a fallu la toute-puissance anglaise pour mettre un terme à ces brigandages. Il y a plus: j'ai rapporté ailleurs des exemples de flottes indiennes qui, au temps des khalifes de Bagdad, venaient faire des descentes jusque sur les bords du Tigre[2]. Il résulte de la relation des voyages d'un bouddhiste chinois, ap-

[1] Liv. VIII, distique 157.

[2] Voyez mes Fragments sur l'Inde, *Journal asiatique* de février 1845, pag. 175 (pag. 201 du tirage à part).

pelé Hiuen-tsang, dans la première partie du VIIe siècle, qu'à cette époque les principales villes de la Perse renfermaient des colonies d'Indiens qui y jouissaient du libre exercice de leur religion, à peu près comme les colonies de Banians que l'on remarque encore à présent dans les places de commerce de la mer Rouge et du golfe Persique[1].

Les Arabes prenaient naturellement une part très-active au commerce entre l'Orient et l'Occident. Une partie des entrepôts étaient placés sur leur propre territoire. Outre Aden, ils possédaient la ville de Sahar, remplacée aujourd'hui par Mascate. Sahar, par sa position, servait de point de relâche aux navires qui entraient dans le golfe Persique ou qui en sortaient. D'ailleurs, c'étaient les Arabes qui formaient la meilleure partie des équipages[2]. On les a vus établis dans l'île

[1] Je discute ce dernier point dans un mémoire spécial que j'ai composé sur l'Inde.

[2] Virgile nous apprend que des matelots

de Socotora; ils l'étaient probablement aussi sur la côte de Sofala, aux environs du golfe de Cambaye et dans l'île de Ceylan. Tout porte à croire que, mêlés aux Persans, ils exerçaient dès lors dans ces parages le même ascendant qu'au xve siècle, lorsque les Portugais, faisant le tour de l'Afrique, répandirent pour toujours le nom européen dans les mers de l'Orient. L'influence des Persans et des Arabes dut s'accroître à mesure que la puissance romaine perdit son ancien prestige.

Ce qui est dit ici se trouve appuyé par les faits qui eurent lieu dès les premiers temps de l'islamisme. Quand Mahomet parut sur la scène, tous les regards se

arabes et même indiens avaient été enrôlés par Cléopâtre et Marc-Antoine, dans leur lutte contre Auguste, et que ces matelots figurèrent à la bataille d'Actium. Le VIIIe chant de l'Énéide renferme ces vers :

.....Omnis eo terrore Ægyptus et Indi,
Omnis Arabs, omnes vertebant terga Sabæi.

tournèrent vers lui. Deux ans seulement après sa mort, la Syrie et la Mésopotamie, et peu de temps après l'Égypte et la Perse, tombèrent au pouvoir des sectaires; puis vinrent des troubles religieux et des guerres intestines. Les relations commerciales eurent nécessairement à souffrir de ces bouleversements; mais, au milieu même des conquêtes les plus rapides et les plus surprenantes, l'an 16 de l'hégire (637 de J. C.), sous le khalifat d'Omar, une flotte, partie des côtes de l'Oman, va porter le ravage aux bouches de l'Indus et sur les côtes de la presqu'île [1]. Dès avant la fin du VII[e] siècle de notre ère, une colonie de marchands musulmans était établie dans l'île de Ceylan, où, depuis longtemps, toutes les religions étaient tolérées. Quelques femmes musulmanes, qui avaient perdu leurs parents à Ceylan, et qui, pendant qu'elles retournaient dans

[1] J'ai rapporté un passage de Beladori à ce sujet. (*Journal asiatique* de février 1845, p. 156, pag. 182 du tirage à part.)

leur patrie, furent enlevées par des pirates indiens, fournirent un prétexte au fameux Hedjadj pour envahir la vallée de l'Indus[1]. L'an 758 de J. C., les Arabes et les Persans établis en Chine, dans le port de Canton, étaient assez nombreux pour exciter un tumulte dans la ville et la mettre au pillage[2].

Lorsque le nouvel empire eut pris son assiette, lorsque surtout les khalifes abbassides eurent transporté le siége du gouvernement sur les bords du Tigre, le commerce prit un essor extraordinaire. Quand vit-on, du moins à une époque où l'on n'avait pas encore doublé le cap de Bonne-Espérance, et où la vaste mer de

[1] *Journal asiatique* de février 1845, pag. 163 (189 du tirage à part). L'île en question est désignée par Beladori sous le nom d'île des Rubis, *Djezyret-al-yakout*, à cause, dit l'auteur arabe, de la beauté des femmes du pays, ou plutôt à cause des rubis qu'on a de tout temps exportés de l'île. Mais l'historien Ferichtah dit qu'il s'agit là de Ceylan. — [2] Voyez ci-après, pag. CIX.

l'Inde formait pour ainsi dire un bassin à part, quand vit-on des conditions plus favorables pour donner de la vie à ces parages? Les khalifes réunissaient sous leurs lois l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, la Mésopotamie et toute la Perse. Alexandrie avait conservé une partie de son ancienne importance; pour Séleucie, elle était tombée; mais elle était remplacée par Bassora, qui, dès sa fondation, sous le khalife Omar, servit de rendez-vous aux navires, et par Bagdad, qui, sous le titre de *ville de la paix*, devint la cité la plus opulente de l'Orient.

Mais les bouches du Tigre ont toujours été d'un accès difficile, à cause des sables qu'entraînent les eaux du fleuve. La mer elle-même, dans la partie septentrionale du golfe Persique, est hérissée de bas-fonds, et les gros navires n'y pénètrent pas sans danger[1]. Pour remédier à ce double inconvénient, on pratiqua un port vaste et commode à Syraf, sur la côte

[1] Pag. 14.

orientale du golfe Persique, dans le Farsistan. C'est là que les gros navires, particulièrement les navires chinois venus de la haute mer, et qui apparemment avaient acquis récemment de plus grandes dimensions, venaient jeter l'ancre : c'est de là qu'ils repartaient pour leur pays. Plus tard, Syraf fit place à l'île de Kysch ; plus tard encore, l'île de Kysch fit place à Hormuz, jusqu'à ce qu'enfin les Portugais arrivant, le commerce du monde suivit de nouvelles voies.

L'Indus et ses affluents, malgré les sables qu'ils charrient et leurs fréquents changements de lit, ont été de tout temps un moyen puissant de navigation. Un lieu nommé Daybal, et situé sur le bord de la mer, à l'ouest de l'embouchure du fleuve, servait d'asile aux vaisseaux qui montaient ou descendaient le fleuve. Vers la fin du VIIe siècle de notre ère, une armée musulmane, secondée par une flotte, entreprit le siége de Daybal et s'en empara. Ensuite les Musulmans se rendirent

maîtres des villes de l'intérieur, telles que Bahman-abad, Alor et Moultan [1].

A partir du milieu du IXe siècle de notre ère, les désordres qui étaient survenus dans l'empire ne permettant plus aux khalifes de Bagdad d'exercer leur surveillance au loin, les possessions musulmanes de la vallée de l'Indus devinrent la propriété de quelques soldats heureux. Mansoura, ville fondée par les Arabes dans les environs de Bahman-abad, au nord-est de l'embouchure de l'Indus, reconnut les lois d'un Arabe de la tribu des Corayschytes, dont l'aïeul s'était signalé parmi les ennemis les plus acharnés de Mahomet. Un autre Arabe, également de la tribu des Corayschytes, régnait sur la province de Moultan. D'autres émirs se créèrent de petites principautés dans le Mekran et le Baloutchistan; mais tous reconnaissaient la suprématie spirituelle

[1] Voyez, pour les détails, l'extrait de Beladori que j'ai publié dans le Journal asiatique de février 1845 (pag. 182 et suiv. du tirage à part).

et temporelle du khalife; tous faisaient un bon accueil aux musulmans, de quelque pays qu'ils vinssent.

Massoudi, qui avait parcouru les bords de l'Indus, fait un tableau brillant des possessions musulmanes, dans cette partie du monde. Daybal et Mansoura faisaient un riche commerce. Pour la capitale du Moultan, ce qui en faisait surtout l'importance, c'était un temple magnifique du soleil, orné d'une idole qui était l'objet de la vénération générale. De toutes les parties de l'Inde, on accourait avec des présents, pour se rendre le dieu favorable. Plusieurs fois les rois de l'Hindostan prirent les armes pour faire rentrer ce sanctuaire sous les lois nationales; mais, à leur approche, l'émir menaçait de mettre l'Idole en pièces et de livrer le temple aux flammes; et aussitôt des armées innombrables rebroussaient chemin [1].

[1] Comparez Massoudi, *Moroudj-al-dzeheb*, tom. Ier, fol. 40 verso et 73 verso, et le Traité d'Ibn-Haucal, voyageur arabe qui visita le pays

Les Arabes, qui, dans le cours des VIIe et VIIIe siècles de notre ère, firent plusieurs fois des descentes sur les côtes du Guzarate, du golfe de Cambaye et de Malabar, contrées où les Romains avaient fait jadis le négoce le plus actif, et où le commerce était resté florissant, n'avaient pas conservé de place dans ces parages; mais un grand nombre d'entre eux s'y étaient établis pour faire le négoce, et le nom arabe était fort respecté dans le pays. Massoudi et Ibn-Haucal, qui avaient visité, à peu d'intervalle l'un de l'autre, les villes maritimes de la contrée, telles que Cambaye, Soubara, qui paraît répondre à peu près à la Sourate de nos jours, Seymour, qui probablement n'était pas éloignée de la ville actuelle de Bombay, s'accordent à dire que l'islamisme s'y montrait à découvert. Les musulmans y avaient élevé des mosquées, et célébraient

peu de temps après Massoudi; Gildemeister, *Scriptorum arabum de rebus Indicis loci et opuscula*, premier fascicule, pag. 30 du texte arabe.

publiquement les cinq prières du jour. A Seymour, en particulier, on comptait environ dix mille musulmans établis à demeure avec leurs familles, et venant de Syraf, de l'Oman, de Bassora, de Bagdad, etc. Les musulmans faisaient juger leurs différends par un homme pris dans leur sein, et qui avait été investi de l'autorité par le prince du pays [1].

La partie de l'Inde avec laquelle les Arabes avaient le moins de rapports était l'Hindostan proprement dit, c'est-à-dire la contrée baignée par la Djomna et le Gange, depuis le Pendjab jusqu'au fond

[1] Comparez Massoudi, *Moroudj*, tom. Ier, fol. 75 et 94 verso, ainsi que Ibn-Haucal, ouvrage cité, pag. 28. Albyrouny cite quelques autres villes du Guzarate et du golfe de Cambaye, comme faisant un riche commerce. (Voy. le Journal asiatique de septembre 1844, p. 254 et 263.) Quant à Seymour, on peut lire un passage de Cazouyny, emprunté à un voyageur arabe nommé Misar. Voy. l'édition de M. Schloezer, pag. 20.

du golfe du Bengale. Le grand rôle joué jadis par les rois de Canoge, près du confluent du Gange et de la Djomna, avait retenti jusqu'à eux; mais ils n'avaient qu'une idée confuse de ces belles et riches contrées, et il paraît que telle était la politique ombrageuse des radjas et des brahmanes que, jusqu'au commencement du XIe siècle de notre ère, lors des conquêtes de Mahmoud le Gaznévide, aucun Arabe n'avait pu pénétrer dans ces régions. Pour les côtes situées aux environs des bouches du Gange et sur le territoire d'Orissa, le pays a toujours été d'un accès peu facile, et il l'était alors moins qu'à présent. Aucun écrivain arabe, à ma connaissance, ne parle de la ville de Tamralipti ou Tamlouk, qui était située près de l'embouchure du Gange, non loin de la ville actuelle de Calcutta, et qui encore au VIIe siècle faisait un riche commerce[1].

[1] *Foe-koue-ki*, publié par MM. Abel-Rémusat, Klaproth et Landresse, pag. 329 et 330.

Ibn-Haukal, après avoir fait mention de quelques villes du golfe de Cambaye et des côtes voisines, s'exprime ainsi : « Voilà quelles sont les villes que je connais; mais au delà il y a des cités, telles que Canoge, qui se trouvent dans des déserts à de grandes distances, comme sont (en Afrique les villes de) Lamtha et Audagast[1]. Ce sont des contrées désolées, où les marchands indigènes peuvent seuls pénétrer; tant elles sont éloignées et environnées de dangers[2]. »

Les Arabes avaient cependant une idée vague de l'Assem actuel situé sur les bords

[1] Sur ces deux villes, voyez ma traduction de la Géogr. d'Aboulféda, t. I[er], p. 183 et 190.

[2] Ibn-Haucal, recueil déjà cité, pag. 27 du texte. M. Gildemeister, dans sa traduction latine, pag. 165, n'a pas bien rendu une partie de ce passage. Au lieu de : « qui sont situées dans les déserts, comme le sont Lamtha et Audagast, » M. Gildemeister a traduit : « in de- « sertis quæ sunt Kalitha et Audgosht. » A la vérité, ces mots ne sont point marqués parfaitement dans le manuscrit, et il paraît qu'il en

du Brahmapouter. Ce pays est appelé par les écrivains indiens *Kâmaroûpa*, et par les Chinois de l'époque *Kia-mo-lieou-pho*. Les Arabes le nomment *Camroub* et *Camrou*, mot qui a été changé par quelques auteurs en *Camroun*. C'est la dernière forme qu'on trouve dans la présente relation[1]. Une des considérations qui me semblent prouver l'identité de *Camroub* et de *Camroun*, c'est que l'un et l'autre pays sont renommés pour l'aloès auquel ils donnaient naissance. Abou-Zeyd parle de l'aloès de Camroun, comme du meilleur aloès de la presqu'île de l'Inde[2]. D'un autre côté, l'aloès de Camroub a toujours joui d'une

était de même dans le manuscrit dont se servit Édrisi; car ce savant géographe a commis la même erreur. (Voyez le tom. Ier de la traduction française, pag. 170, 175 et 183.)

[1] قامرون, au lieu de قامروب. (Voyez ci-dessous, pag. 135.)

[2] Voyez aussi la Géographie d'Aboulféda, texte arabe, édition de MM. Reinaud et de Slane, pag. 361.

grande réputation. L'auteur de la relation persane de l'expédition faite par l'armée d'Aureng-Zeb dans le pays d'Achem, auteur qui fit lui-même partie de l'expédition, vante l'aloès de la contrée[1]. On doit, ce me semble, appliquer à la même région ce vers de l'histoire de Cachemire, où il est parlé des conquêtes sans bornes du roi Lalitaditya : « Dans la ville déserte de Pradyotich, il ne vit que la fumée odorante qui s'élevait du sombre bois d'aloès, dont les tiges avaient été brûlées[2]. » Je reviendrai plus tard sur le même sujet.

Passons maintenant aux itinéraires décrits dans ce volume. L'objet principal de la relation est de faire connaître la route que prenaient les marchands de

[1] *Mémoires de la Société asiatique de Calcutta*, traduction française, t. II, pag. 221. M. Théodore Pavie prépare une traduction de la relation complète, d'après une version hindoustanie.

[2] *Hist. de Cachemire*, publiée par M. Troyer, liv. IV, vers 171. Voyez aussi t. Ier, p. 421.

Bagdad, de Bassora et de Syraf, pour se rendre sur la côte du Malabar, à Ceylan à Java, et jusqu'en Chine. C'est la route qu'avait pratiquée le marchand Soleyman. Abou-Zeyd parle de son côté, mais d'une manière fort brève, vu que le pays était mieux connu, des voyages qui se faisaient de son temps sur les côtes méridionales de l'Arabie, sur les côtes de la mer Rouge et sur celles du Zanguebar. Il résulte du témoignage d'Abou-Zeyd qu'à cette époque, comme jadis et comme aujourd'hui, les gros navires ne dépassaient pas le port de Djidda. Enfin, Abou-Zeyd dit quelques mots des communications qui avaient lieu par terre entre l'empire des Arabes et la Chine. Les personnes qui partaient des bords du Tigre et de l'Euphrate, se ren-

et suiv. et recueil de M. Gildemeister, pag. 69. M. Lassen avait d'abord placé le pays de Pradyotisch dans le Tibet occidental. Mais, dans l'ouvrage qu'il publie en ce moment, sous le titre de *Indische Alterthumskunde*, tom. Ier, pag. 286, il paraît avoir changé d'opinion.

daient dans le Khorassan; elles traversaient l'Oxus, puis, se dirigeant vers le lac de Lop, elles entraient dans la Chine par la province du Chen-si[1].

Le marchand Soleyman commence par indiquer les mers qu'il fallait traverser pour se rendre des bouches du Tigre et de l'Euphrate en Chine; ces mers sont au nombre de sept. A la vérité, les feuillets du manuscrit où étaient indiquées les deux premières, manquent; mais nous apprenons par un fragment du *Moroudj-al-dzeheb*, rapporté à la suite de cette relation[2], que ces deux mers étaient 1° la mer de Perse, *bahr farés*, comprenant le golfe Persique et la mer de Mekran, 2° la mer du pays de Lar, la Larice des anciens; la seconde de ces mers, que les Arabes nomment *Larevy* ou *Al-larevy*, se prolongeait depuis les bouches de l'Indus jusqu'au territoire de la ville actuelle de Goa[3].

La troisième mer est celle de Herkend.

[1] Pag. 113 et suiv. — [2] Pag. ١٧٤ et suiv. — [3] Le nom de la mer du pays de Lar s'écrit en

Cette mer était bornée au nord par la mer Larevy, à l'ouest par les Laquedives et les Maldives, et à l'est ainsi qu'au sud-est, par la presqu'île de l'Inde et l'île de Ceylan [1].

Le marchand Soleyman [2] porte le nombre des îles Laquedives et Maldives à mille neuf cents; Ptolémée en avait compté treize cent soixante-dix-huit. Ces îles sont désignées par le marchand Soleyman sous la dénomination de *Dybadjât* [3].

arabe اللاروى, ou, sans l'article, ainsi que l'écrit Massoudi, لاروى. Dans le manuscrit de la présente relation, au lieu de اللاروى, on lit constamment دلاروى, ce qui ferait *Delarevy,* et c'est ainsi que le porte le texte imprimé. Cette confusion des lettres *alef* et *dal* se rencontre assez souvent dans les manuscrits.

[1] La mer de Herkend, dans le *Ketab-al-adjayb,* est nommée *Al-kend,* ou simplement *Kend.* (Voy. l'extrait, tom. II, pag. ١٩٨.)

[2] Pag. 4. Voyez aussi pag. 136.

[3] ديبجات. Voyez à la pag. 7 du texte.

Ce nom, dont la terminaison est une forme du pluriel persan [1], me paraît être le pluriel du mot indigène *dyb* ou *dybah*, ou plus régulièrement *douipa*, mot qui, dans toutes les contrées de l'Inde, signifie *île*. D'après cela, cette dénomination serait un reste de l'ancienne influence persane dans ces parages, pendant la domination des rois sassanides, et elle répondrait au mot *divis* du passage d'Ammien-Marcellin déjà cité. La forme plurielle arabe aurait été *dybahât* [2].

Le mot *Dybadjat* se trouve marqué de plusieurs manières différentes dans les traités arabes. Édrisi, à en juger par les copies qui sont en nos mains, a écrit *Rybahât* [3], mot qui, par l'effet de l'absence des voyelles, a été rendu en français par *Roibahât*. Renaudot, dans sa traduction,

[1] C'est ainsi que les Persans, du mot arabe قلعه, ont fait au pluriel قلعجات.

[2] دیبهات

[3] ريبجات

a prononcé *Debijat*[1]. C'est un point qui a besoin d'être examiné.

Cosmas a parlé des îles Maldives et Laquedives, à peu près dans les mêmes termes que le marchand Soleyman. Il s'exprime ainsi dans sa Topographie chrétienne : « Autour de l'île Taprobane il y a un grand nombre d'autres petites îles; toutes possèdent de l'eau douce et sont plantées de cocotiers; elles sont situées fort près les unes des autres[2]. » Mais Cosmas n'a pas indiqué de nom particulier. Albyrouny, qui écrivait vers l'an 1030 de notre ère et qui passa une partie de sa vie dans le nord de l'Inde, nomme ces îles *Dybadjat*, et il les divise en deux groupes, les *Dybah-Kanbar* et les *Dybah-Kouzah*. Le passage d'Albyrouny mérite d'être mis en

[1] Comme s'il avait lu دبيجات. On voit que la différence est presque imperceptible.

[2] Cosmas, recueil déjà cité, pag. 336. Le mot grec *ἀργέλλιον*, dont Cosmas se sert pour désigner le cocotier, est évidemment le *narikela* des Indiens, et le *nardjyl* des Arabes.

regard des paroles du marchand Soleyman et d'Abou-Zeyd. Le voici : « On donne le nom particulier de *Dyvah* aux îles qui naissent dans la mer et qui apparaissent au-dessus de l'eau sous la forme de monceaux de sables : ces sables ne cessent pas de grossir, de s'étendre et de faire corps ensemble jusqu'à ce qu'ils présentent un aspect solide. Il y a en même temps de ces îles qui, avec le temps, s'ébranlent, se décomposent, se fondent, puis s'enfoncent dans la mer et disparaissent. Quand les habitants de ces îles s'aperçoivent de cela, ils se retirent dans quelque île nouvelle et en voie de s'accroître. Ils transportent en ce lieu leurs cocotiers, leurs palmiers, leurs grains et leurs ustensiles, et finissent par y établir leur demeure. Ces îles se divisent en deux classes, suivant la nature de leur principal produit. Les unes sont nommées *Dyvah-Kouzah*, c'est-à-dire îles des cauris, à cause des cauris qu'on ramasse sur les branches des cocotiers plantés dans la mer. Les autres

portent le nom de *Dyvah-Kanbar*, du mot *kanbar*, qui désigne le fil que l'on tresse avec les fibres du cocotier et avec lequel on coud les navires[1]. »

Une partie de ces détails se retrouve dans la relation d'Ibn-Bathoutha, qui séjourna pendant quelque temps dans ces îles, vers le milieu du XIV[e] siècle[2]. La dénomination *Dybah* était encore en usage au commencement du XVI[e] siècle. On en voit la preuve dans une relation fort curieuse, adressée au roi de Portugal, don Manuel, par un Maure qu'Alfonse d'Albuquerque avait chargé de négocier un traité de paix avec le roi des Maldives[3].

[1] On trouvera le témoignage d'Albyrouny, accompagné du texte arabe, dans les fragments de cet auteur que j'ai publiés dans le Journal asiatique, septembre 1844, pag. 265 (pag. 123 du tirage à part).

[2] Je parle de la relation originale qui se trouve à la Bibliothèque royale, et non pas de l'abrégé qui a été traduit en anglais par M. Lee.

[3] Recueil intitulé : *Documentos arabicos para*

Il se présente ici une question grave. Pour sortir de la mer de Herkend, les navires qu'aucune affaire n'appelait dans l'île de Ceylan, doublaient-ils l'île, ou bien passaient-ils entre l'île et le continent? Cette question, soulevée pour les navires grecs et romains, n'a pas été tout à fait résolue; les témoignages arabes semblent la décider d'une manière satisfaisante.

Les vaisseaux chinois doublaient l'île, et se rendaient par le midi de Ceylan, soit de Java sur la côte de Malabar, soit de la côte de Malabar à Java. Ces navires étaient beaucoup plus forts que les navires arabes, et n'auraient pas pu se hasarder dans le canal, hérissé de bas-fonds, qui sépare Ceylan du continent. On lit dans le *Ketab-al-adjayb*[1] que les marchands chinois, ayant quelquefois à se défendre contre les

a historia portuguesa, par le P. de Sousa, Lisbonne, 1790, pag. 107 et suiv. On lit dans la version portugaise *Adiba;* mais le texte arabe porte الديبه *Aldybah.*

[1] N° 901, ancien fonds arabe, fol. 25 verso.

pirates qui de tout temps ont infesté les mers orientales, équipaient des navires montés par quatre ou cinq cents hommes, se munissant d'armes ainsi que de naphte, pour incendier les vaisseaux ennemis.

Abou-Zeyd parle d'un lieu situé à mi-chemin entre le golfe Persique et la Chine, et qui, lorsque les relations entre la Chine et l'empire des khalifes furent interrompues, devint l'entrepôt général de l'Orient; c'est l'île ou plutôt la presqu'île de Kalah [1]. Le marché dont parle Abou-Zeyd s'était établi naturellement à l'époque où les peuples de l'Égypte, de la Syrie, de l'Arabie et de la Perse n'avaient pas encore appris à connaître le chemin de la Chine. Cosmas décrit le marché qui existait de son temps dans l'île de Ceylan, à peu près dans les mêmes termes qu'Abou-Zeyd [2].

[1] Voyez la page 93.

[2] Recueil déjà cité, pag. 337. Au nombre des objets de commerce dont parle Cosmas est le χαλκὸς, ou airain du pays de Kalliana, et le

Abou-Zeyd nomme ce lieu *Kalah*, et on lit au mot *Kalah*, dans le dictionnaire géographique intitulé *Merassid-al-itthila* : « Port de l'Inde, situé à mi-chemin entre l'Oman et la Chine, sous l'équateur. » Cette ville me paraît ne pouvoir être différente de celle qu'on appelle maintenant la *Pointe de Galle*, sur la côte méridionale de l'île de Ceylan, sous le 6ᵉ degré de latitude septentrionale. Le port de Kalah n'a plus aujourd'hui la même importance,

pays de Kalliana est placé, par le major Rennel et d'autres géographes, auprès de la rivière Kallian, qui descend des Ghattes et qui vient se jeter dans la mer, non loin de Bombay, en face de l'île Salcette. L'airain de Kalliana me paraît être la même substance que le plomb *alcaly*, ou *alcally*, dont il est fait mention par Abou-Zeyd ; car l'absence des signes orthographiques permet l'une et l'autre prononciation. *Alcaly* s'écrit القلعى ; pour *Kalah*, on écrit كله. Or, la mine de plomb de Kalliana paraît être placée par Massoudi et Édrisi sur la côte de Coromandel. Voyez ci-après, pag. LXXXV.

depuis l'extension qu'ont prise en Orient les établissements maritimes des Européens. Mais voici comment s'exprimait, au commencement du XVII[e] siècle, François Pyrard, qui avait séjourné dans ces parages : « En cette île, il y a une pointe dite de Galla, vers le midi, qui est un cap qui avance fort en la mer.......Il faut que tous les vaisseaux qui viennent de toutes les côtes et contre-côtes du Bengale, Malaka, la Sonde, Chine, Japon et ailleurs, passent par là et viennent reconnaître cette pointe, comme nous faisons le cap de Bonne-Espérance pour aller aux Indes. On la vient aussi toucher pour venir en tout le reste de la côte de l'Inde, s'entend depuis le cap Comorin jusqu'à Ormuz; et ceux qui n'en veulent approcher, indubitablement se vont embarrasser dans les bancs des îles Maldives, d'où il est mal aisé de se retirer sans danger [1]. »

[1] Voyage de François Pyrard, de Laval. Paris, 1615, tom. II, pag. 244 et suiv.

Du reste, un savant géographe, M. Walckenaer, a placé le pays de Kalah dans la presqu'île de Malaka, dans la province de Keydah, qui est située vis-à-vis de l'île de Sumatra. Dans son opinion, c'est dans cette contrée qu'avait lieu principalement le commerce de l'étain de Malaka et du camphre. Le tableau que l'écrivain arabe trace du commerce qui se faisait à Kalah, s'accorde assez avec ce que Marco-Polo a dit du commerce de Malaka [1].

Une circonstance qui permettait aux

[1] *Ann. des Voyages*, année 1832, t. I, p. 19. Si on en croyait un témoignage de Kazouyny, emprunté au voyageur Misar, déjà cité, le port de Kalah serait tombé au pouvoir des Chinois, qui y auraient introduit leurs croyances et leurs usages. Voy. l'édition de Schloezer, pag. 19. D'un autre côté, quelques auteurs européens ont cru reconnaître à la pointe de Galle les traces d'une colonie chinoise. (Voy. les notes de Renaudot sur la présente relation, pag. 135.) A la vérité, il y a eu aussi de tout temps des colonies chinoises dans la presqu'île de Malaka.

Chinois, indépendamment de la force de leurs navires, de s'engager plus avant dans les mers, c'est que, depuis une haute antiquité, ils étaient en possession d'un moyen de s'orienter, à la vérité très-imparfait, mais qui, dans certains cas, leur était d'un grand secours. Les écrivains chinois parlent de chars magnétiques sur lesquels était placée une petite figure d'homme qui montrait le sud, et à l'aide desquels on reconnaissait les quatre points cardinaux. Ces chars servaient à la fois sur terre et sur mer. Il ne paraît pas que d'ailleurs les Chinois aient connu la boussole avant le XIIe siècle de notre ère [1].

Les vaisseaux arabes n'approchaient pas, pour la force, des vaisseaux chinois. Ces vaisseaux étaient restés à peu près tels qu'ils se trouvaient au temps des Grecs et

[1] *Lettre à M. le baron Alexandre de Humboldt sur l'invention de la boussole*, par Klaproth, Paris, 1834; avec les observations que M. Éd. Biot a faites sur cette lettre, dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, année 1844.

f.

des Romains. Construits, en général, en bois et sans mélange de fer, ils tiraient très-peu d'eau, et ne perdaient que le moins possible les côtes de vue. Les Arabes employaient de préférence, dans leurs constructions navales, des planches de cocotier, et ces planches étaient liées entre elles avec des chevilles de bois; pour les cordes, elles étaient faites de l'étoupe du même arbre. Dans les mers de l'Inde, l'eau de la mer use promptement le fer : voilà pourquoi les Anglais, dans ces derniers temps, ont mis en usage le cuivre pour le doublage des navires. Les vaisseaux arabes, outre une légèreté qui leur permettait de passer presque partout, avaient l'avantage, lorsqu'ils touchaient sur un rocher, de mieux résister au choc que nos forteresses flottantes.

La manière dont s'exprime Abou-Zeyd [1] montre suffisamment que les navires arabes, et, par conséquent, plus anciennement, les navires grecs et romains, pas-

[1] Pag. 128.

saient entre le continent indien et l'île de Ceylan. Édrisi s'exprime d'une manière encore plus positive. Voici ce qu'il dit : « En face de l'île de Serendib, du côté de la terre de l'Inde, il y a des gobb, c'est-à-dire des golfes dans lesquels se déchargent certaines rivières; on nomme ces gobb les *gobb de Serendib*. Les navires pénètrent dans ces golfes, et les franchissent en un ou deux mois, à travers des bois et des jardins, au milieu d'une température moyenne [1]. » L'espace de temps

[1] Voici le texte arabe : ويحاذى هذه الجزيرة من ارض الهند اغباب وهى اجوان تقع فيها انهار وتسمى اغباب سرنديب وتدخلها المراكب السيارة وتمر فيها الشهر والشهرين بين غياض ورياض وهواء معتدل Ce passage correspond à la page 73 du tom. I[er] de la traduction française d'Édrisi.

que l'auteur arabe indique pour ce trajet paraîtra un peu long; mais il faut se rappeler que les navires, dans un lieu si étroit, étant constamment menacés de se briser sur la côte ou de se perdre dans les bas-fonds et au milieu des roches sous-marines, voyageaient seulement pendant le jour, et par un temps calme.

La mer de Herkend s'étendait jusqu'à la chaîne de rochers qui s'avance du continènt indien vers l'île de Ceylan, et qu'on nomme le pont d'Adam. Au delà commençait la quatrième mer, appelée du nom de Schelaheth; cette mer répond à ce qu'on appelle aujourd'hui le golfe de Palk.

Le marchand Soleyman parle d'une île qui était baignée à la fois par les deux mers, et qui est nommée tantôt *Al-ramy*, et tantôt *Al-ramny*[1]. Ce que dit Soleyman renferme quelques expressions qui manquent d'exactitude. Les navigateurs ara-

[1] Pag. 7 et 93. Voy. aussi le témoignage d'Albyrouni. (*Journal asiatique* de septembre 1844, pag. 265; pag. 123 du tirage à part.)

bes, ne faisant que rarement le tour de Ceylan, et passant entre le continent et l'île, ou bien s'arrêtant au port de Kalah, n'avaient qu'une idée très-vague des côtes de Ceylan. Le même désordre se fait remarquer dans la carte qui accompagne la relation chinoise de Hiuen-tsang, carte qui fut dressée vers le milieu du VII[e] siècle, et où la vaste île de Ceylan paraît former plusieurs îles différentes [1]. A la vérité, l'erreur qui consiste dans l'étendue de huit ou neuf cents parasanges, attribuée par Soleyman à l'île de Ramny, et qui serait de nature à déranger toutes les combinaisons, est corrigée par ce qu'Abou-Zeid dit plus loin [2], à savoir, qu'il s'agit là de parasanges carrées. D'après cela, l'île de Ramny aurait eu vingt-neuf parasanges de long sur vingt-huit de large, ce qui permet de l'identifier avec celle de Manaar, à laquelle on peut joindre, si l'on veut, quelque autre île voi-

[1] Voy. les *Mémoires relatifs à l'Asie*, par Klaproth, tom. II, pag. 411, et le *Foe-koue-ki*, à la fin du volume. — [2] Pag. 93.

sine. Mais il reste l'opinion, partagée par Soleyman et Abou-Zeyd, suivant laquelle le camphre serait un des principaux produits de l'île de Ceylan ou d'une île voisine. Le camphre vient de l'île Bornéo, du Japon, et surtout de l'île Sumatra.

D'autres circonstances de la relation arabe conviennent également à la dernière île. Aussi Marsden, qui avait étudié avec beaucoup de soin la géographie de ces parages, penchait à voir dans l'*île Al-Ramny*, l'île Sumatra[1].

La partie la plus étroite du canal, entre Ceylan et le continent indien, est fameuse, chez les indigènes, par les souvenirs d'une expédition probablement fabuleuse, du moins dans ses détails, d'un héros, nommé Rama, contre l'île de Ceylan, qu'ils nomment Lanka. Cette expédition forme le sujet d'un poëme sanscrit intitulé *Ramayana*. Suivant l'auteur du poëme, Rama et ses guerriers, manquant de vaisseaux pour pénétrer dans

[1] *History of Sumatra*, 3e édition, pag. 4.

l'île, lancèrent dans la mer cette chaîne de rochers qu'on nomme aujourd'hui le pont d'Adam, et qui, dans le Ramayana, est appelé *Setou-bandha.* A côté de l'île Manaar est l'île Rameswara. La partie la plus voisine du continent indien porte le nom de Ramnad; dans les environs est *Ramana-coïl,* ou le château Ramana. La région entière est remplie du souvenir des exploits de Rama, et tout porte à croire que le nom de l'île de Ramy ou Ramny se rattache à cette circonstance. Du reste, cette contrée et les eaux qui la baignent sont maintenant peu fréquentées par les voyageurs, et elles ne recouvreront leur ancienne importance que si comme on l'a annoncé plusieurs fois, le gouvernement anglais fait débarrasser et élargir le canal qui sépare l'île du continent, de manière à ce que les gros navires puissent s'y frayer un passage[1].

[1] Sur ce canal, on peut consulter l'ouvrage de Horsburgh, traduction française de M. Le Prédour, tom. II, pag. 186 et suiv. et 254.

Le marchand Soleyman parle ensuite des îles nommées *Lendjebalous* [1], qui, ainsi qu'on le verra plus bas, étaient situées aux environs du cap de Calymère. Après cela, il fait mention de deux îles qui étaient séparées des précédentes par une mer qu'il appelle Andaman. La description qu'il fait des îles Andaman s'applique aux deux îles qui portent aujourd'hui le même nom. Ce sont, je pense, les mêmes îles que Marco-Polo a décrites sous les noms de Necara ou Necuveram et Agaman. Voici ce que dit Marco-Polo : « Quand l'on se part de Java et du royaume de Lambri, et il va par Tramontana entor cent cinquante milles; adonc, trouve-t-on deux îles que l'une est appelée Necuveram; et, en cette île ne ont roi et sont comme bêtes; et vous dis qu'ils vont tout nuds et mâles et femmes, et ne se couvrent de nulle rien du monde. Ils sont idolâtres, et si vous dis que tous leurs bocages sont de nobles arbres et de grand vailance. Ils

[1] Pag. 8 et 16.

sont sandal vermeil, et noix d'Inde, et garofal (girofle), et berzi (bois de Brésil), et maintes autres bons arbres.... Angaman est une île bien grande. Ils ne ont roi. Ils sont idolâtres et sont comme bêtes sauvages..... Tous les hommes de cette île ont chef (tête) comme chiens, et dents et yeux comme chiens; car je vous dis qu'ils sont tout semblables à chef de grands chiens mâtins. Ils ont épiceries assez. Ils sont moult cruels gens; ils mangent les hommes, tous ceux qu'ils peuvent prendre, puis (pourvu) qu'ils ne soient pas de leurs gens. Ils ont grande abondance de toute manière d'épicerie. Leurs viandes est le lait et cars (chairs) de toutes manières. Ils ont encore fruits devisés (différents) à les nôtres [1]. »

Un fait très-important qui ressort du récit d'Abou-Zeyd [2], est l'existence, à cette

[1] Relation de Marco-Polo, tom. Ier du recueil de la Société de géographie de Paris, pag. 196 et 197. Voyez aussi pag. 447 et 448.

[2] Pag. 92.

époque, du vaste empire fondé par les Javanais, empire qui jouissait d'une grande prospérité, et qui renfermait la meilleure partie des peuples de race malaie, avec certaines portions de l'Inde. Au centre de l'empire étaient les îles de Java et de Sumatra; une de ces îles portait le nom de Zabedj (Al-zabedj), et c'est là que résidait le souverain, sous le titre sanscrit de Maha-Radja ou grand radja. L'empire entier était nommé empire du Zabedj; il occupait une position intermédiaire entre l'Inde et la Chine; mais, suivant Massoudi, on le comprenait dans les limites de l'Inde[1]; en effet, les traditions mythologiques et religieuses du pays se rapportent aux doctrines brahmaniques beaucoup plus qu'aux doctrines chinoises[2]. Albyrouny dit que les

[1] *Moroudj-al-dzeheb*, tom. Ier, fol. 31.

[2] Sur ces traditions, ainsi que sur l'histoire, les mœurs et les usages des Malais et des Javanais, on peut consulter les ouvrages de MM. Marsden, Leyden, Stamford Raffles et John Crawfurd. Du reste, je n'ai rien trouvé

îles proprement dites du Zabedj correspondaient à celles que les écrivains sanscrits nomment Souvarna-Douipa ou îles d'Or [1]. Zabedj est probablement l'île nommée *Zapadiv* par Ptolémée, et *Tche-po* par les Chinois [2].

On lit dans le *Ketab-al-adjayb* un fait qui est confirmé par les écrivains chinois, et qui s'est renouvelé à bien des époques; c'est qu'à Java, et dans les îles voisines, il y avait un certain nombre de colons chinois qui avaient quitté leur patrie, à la suite de quelques troubles intestins [3].

On a vu que le marchand Soleyman

dans ces ouvrages de bien précis sur l'état de la Malaisie à l'époque dont il est parlé ici.

[1] *Journal asiatique* de septembre 1845, pag. 265 (pag. 123 du tirage à part).

[2] Sur la dernière dénomination, voy. l'*Histoire des Mongols,* par M. d'Ohsson. Lahaye, 1834, tom. II, pag. 464 et suiv.

[3] N° 901, ancien fonds des manuscrits arabes de la Bibliothèque royale, fol. 25 verso. Voyez aussi Édrisi, tom. I[er] de la traduction francaise, pag. 60.

donnait à la mer qui fait suite à la mer de Herkend, et qui commençait au pont d'Adam, le nom de mer de Schélaheth. C'est la quatrième des sept mers qui conduisent à la Chine[1]. Sans doute, Soleyman parlait des trois autres; mais il y a ici dans sa relation une lacune d'un ou de plusieurs feuillets.

Massoudi, qui donne la suite des sept mers, bien qu'il les comprenne toutes sous la dénomination générale de mer abyssinienne (*bahr habeschy*[2]), appelle la quatrième mer *Kalahbar*[3], du nom d'une contrée qui me paraît répondre à la partie méridionale de la côte de Coromandel. La

[1] Ce nom venait probablement d'une île ou plutôt d'une presqu'île du même nom, sur laquelle on peut consulter Édrisi, tom. I[er], de la traduction française, pag. 82, et un passage de Kazouyny, recueil de M. Gildemeister, pag. 60 du texte.

[2] *Moroudj-al-dzeheb*, tom. I[er], fol. ٤٤ verso Voyez aussi l'extrait, tom. II, pag. ١٧٢.

[3] *Ibid.* p. ١٨٠ et ١٩١.

cinquième mer de Massoudi se nomme Kedrendj ou Kerdendj [1]; c'est probablement la mer qui mouille la côte orientale de la presque île de l'Inde, à partir de l'embouchure de la Kitsna, en remontant vers le Nord. On passe de là, dit-il, dans la mer de Senf, qui est la sixième, et qui, suivant Massoudi, renfermait le centre de l'empire du Zabedj, c'est-à-dire où se trouvaient Sumatra et Java. La septième et dernière mer était la mer de Sandjy, qui commençait à l'embouchure du détroit de Malaca et de celui de la Sonde, et qui, d'après l'observation de Massoudi, se prolongeait indéfiniment au Nord et à l'Orient [2].

Le marchand Soleyman, après être arrivé en Chine, probablement par le détroit qui sépare l'île de Ceylan du continent,

[1] كدرنج ou كردنج. Voyez l'extrait, tom. II, pag. ١٨٠ et ١٩٢.

[2] Le texte de Massoudi est rapporté tout entier à la suite de la relation; pag. ١٧٣ et suiv.

les îles Andaman, etc. revient sur son chemin, pour faire connaître la route ordinaire des navigateurs et les lieux de station qui se trouvaient sur leur passage. Nous allons refaire le voyage avec lui, et cette circonstance nous permettra de traiter de divers points dont il n'a été parlé qu'imparfaitement jusqu'ici et qui méritent un examen approfondi.

Suivant le marchand Soleyman [1], l'entrepôt général du commerce, qui se faisait par les bouches du Tigre et de l'Euphrate, était le port de Syraf. C'est là que se rendaient les gros navires chinois, venus de la haute mer, et les navires arabes, partis de Bagdad et de Bassora; c'est de là que tous mettaient à la voile pour les mers de l'Inde et de la Chine. Les vaisseaux chinois, par leurs vastes proportions, absorbaient la plus grande partie des marchandises; ils avaient d'ailleurs l'avantage de mieux résister par leur masse aux vagues impétueuses de l'Océan.

[1] Pag. 13 et suiv.

De Syraf les navires se rendaient sur les côtes de l'Oman. Soleyman fait mention, à cette occasion, d'un lieu nommé *Al-dordour* ou tournant, et situé au milieu de la mer. Ce sont quelques rochers à fleur d'eau, entre lesquels il ne peut passer que de petits navires. Ces rochers sont encore aujourd'hui l'effroi des navigateurs européens, qui les appelent du nom de *Coins*, à cause de leur forme en pointe. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage de Horsburgh : « Les coins sont trois petites îles ou roches, situées très-près les unes des autres, et dont deux sont taillées en forme de coins. Les Arabes nomment le grand coin *Benatha* ou *Mamma-Salama*, et le petit *Ben-Salama*; or, Salama veut dire *bienvenue*, et *Mamma* et *Ben* indiquent leur grandeur relative. Le grand coin est par 26 degrés 30 minutes 25 secondes de latitude septentrionale, et 54 degrés 14 minutes de longitude, méridien de Paris, à six milles trois quarts du cap Mussendom; il a deux ou trois cents pieds de

haut. Le petit coin se trouve à deux milles du grand; le plus petit des rochers est à environ un mille du premier. On peut passer entre ces îles; mais, comme le canal est étroit et qu'il y existe des courants irréguliers, un grand navire ne doit prendre cette voie que lorsqu'il ne peut faire autrement [1]. »

A l'époque où voyageait Soleyman, la capitale de l'Oman était la ville de Sahar, qui répond probablement au Ὀμανὸν ἐμπόριον de Ptolémée [2]. Mascate, ou plutôt Mascathe, dont le nom signifie en arabe

[1] Le Prédour, *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, tom. Ier, pag. 608. Ces rochers ont passé en proverbe, pour le danger que l'on court lorsqu'on en approche. (Voyez le *Recueil de proverbes arabes*, par M. Freytag, tom. II, pag. 339 et 340.)

[2] Géographie de Ptolémée, liv. VI, ch. VII. Quant à *Sahar*, voyez ma traduction de la Géographie d'Aboulféda, tom. Ier, pag. 136. Au lieu de *Sahar*, صحار, Massoudi écrit *Sindjar*, سنجار. (*Moroudj*, extrait ci-après, pag. ١٨٠)

lieu de descente, désignait un puits d'eau douce où les navigateurs venaient s'approvisionner, et où l'on pouvait se procurer des moutons de l'Oman. La situation de ce lieu était au Sud-Est de Sahar, et il n'acquit que plus tard l'importance qu'il a aujourd'hui. Quant aux approvisionnements de viande et d'autres objets que les navires faisaient à Mascate, cet usage existe encore à présent [1].

Le marchand Soleyman dit que les navires, en quittant Mascate, mettaient à la voile pour l'Inde, en s'abandonnant à la mousson; suivant Massoudi, ils se dirigeaient d'abord vers le *Ras-al-djamdjama*, ou Cap de la Tête, lieu qui répond probablement au cap Rasalgate, et c'est là qu'avait lieu le départ. Massoudi place ce cap à cinquante parasanges de Mascate, et Mascate à cinquante parasanges de Sahar. « Le Ras-al-djamdjama, ajoute-t-il, est une montagne qui est contiguë aux pays

[1] Le Prédour, ouv. cité, t. Ier, p. 533.

du Schahr et du Ahcaf. Les sables, qui commencent au pied de la montagne, s'étendent sous l'eau jusqu'à une distance dont on ne connaît pas le terme. Les bancs de sables qui commencent ainsi sur le continent et qui se prolongent dans la mer, sont appelés, dans la mer Méditerranée, du nom de *bas-fonds*[1]. On trouve un endroit du même genre en Asie Mineure[2], sur la côte Seleukya; ce bas-fonds se prolonge sous l'eau jusqu'auprès de l'île de Chypre, et il est funeste à la plupart des navires qui s'y exposent[3].» Le bas-fond dont parle Massoudi, répond probablement aux sables qu'entraîne le Pyramus, fleuve de Cilicie, sables dont Strabon a fait mention[4], et qui sont si considérables que, suivant la prédiction d'un oracle, ils

[1] سفالة

[2] ارض الروم

[3] Extrait de Massoudi, tom. II, pag. ١٨٠ et suiv.

[4] Liv. XII, près du commencement.

devaient, avec le temps, aller rejoindre la pointe de l'île de Chypre.

Au rapport de Soleyman, de Mascate, on arrivait en un mois de marche, avec un vent modéré, à Koulam, nom d'un port situé un peu au nord du cap Comorin. Koulam, jusqu'à l'époque où les développements de la marine européenne ont exigé une grande profondeur d'eau, était le port le plus considérable du midi de la presqu'île indienne. On peut comparer à cet égard le témoignage de Marco-Polo et d'Aboulféda [1]. Soleyman donne à ce port le nom de *Koulam du Malay*, du nom de la contrée, appelée, par les Grecs, Μαλὲ [2], laquelle, par l'addition du mot indigène *bar*, signifiant « pays, » a donné naissance à la dénomination vulgaire de *Malabar*.

[1] Marco-Polo, édition de la Société de géographie, pag. 220, et texte arabe de la Géographie d'Aboulféda, édition de MM. Reinaud et de Slane, pag. 360.

[2] Cosmas, recueil déjà cité, pag. 178 et 337.

Soleyman ne fait aucune mention des possessions des Arabes sur les bords de l'Indus, ni des places du Guzarate et du golfe de Cambaye, où ses compatriotes faisaient un riche commerce. Il ne faut pas perdre de vue que Soleyman avait pour objet le voyage de Chine, et qu'il a craint d'être inconséquent avec lui-même s'il se détournait à droite ou à gauche de sa route.

Au sortir de Koulam, les navires entraient dans la mer de Herkend et se dirigeaient vers les îles Lendjebalous, dans la mer de Schelaheth; les habitants de ces îles vivaient dans la misère et la barbarie, et on ne pouvait communiquer avec eux que par signes. Les navires arrivaient ensuite au lieu nommé *Kalah-bar*, lieu dont le nom, dans l'ouvrage de Massoudi, sert à désigner la mer de Schelaheth, et qui, suivant le marchand Soleyman, reconnaissait les lois du roi du Zabedj ou de Java. Peut-être le mot *Zabedj* a été mis ici par erreur, et, au

lieu du roi de Java, il s'agit d'un prince du continent indien. Ce qui aura induit le copiste en erreur, c'est qu'il est dit plus tard que l'empire du Zabedj comprenait la presqu'île de Kalah, qui semble ne pouvoir pas être différente de la pointe de Galle, au midi de l'île de Ceylan. Édrisi, après avoir parlé des îles Lendjebalous, qu'il nomme Lankialious, et de la presqu'île de Kalah-bar, dont il fait l'île Kalah, fait mention du *Djaba*, et non pas du *Zabedj*[1].

J'ai déjà dit que *Kalah-bar* me paraissait être l'équivalent de Coromandel. On a beaucoup écrit sur l'origine de cette dernière dénomination. Elle se prononce

[1] Voyez le tom. Ier de la traduction française, pag. 79 et 80. C'est en cet endroit qu'Édrisi place la mine de plomb *alcaly*, dont il a déjà été parlé. Au lieu du mot *étain*, qui est dans la traduction française, le texte d'Édrisi porte : الرصاص القلعى. Massoudi semble mettre la mine de plomb au même endroit. Voyez l'extrait, tom. II, pag. ١٩٢.

en sanscrit *Tcholamandalam. Tchola*, ou *Chola*, est le nom d'une famille de rois qui régnait jadis dans le Tanjaour, et qui donna son nom au pays. C'est probablement celui d'un prince qui régnait dans les premiers siècles de notre ère, et qu'Albyrouny a désigné par ces mots : *le roi Djour*[1]. Le nom *Tcholamandalam* a été appliqué, dans des temps assez modernes, à toute la côte dite de Coromandel ; mais, dans l'opinion des Indiens, il désigne spécialement le Tanjaour actuel. On doit donc traduire *Tcholamandalam* par « pays de Tchola[2]. » Cette dénomination se rapproche de *Kalah-bar*, que l'absence des voyelles permet de prononcer *Kolah-bar*.

[1] *Journal asiat.* cahier de septembre 1844, pag. 246 et 263 (pag. 104 et 121 du tirage à part, de mes Fragments relatifs à l'Inde). Dans le récit d'Albyrouny, on ne distingue pas bien si l'auteur veut parler d'un personnage ancien ou d'un personnage contemporain. La première opinion me paraît la plus probable.

[2] Comparez le Mémoire de M. Burnouf, sur

Soleyman fait ensuite arriver les navires, après dix jours de marche, au lieu nommé *Betoumah*. Ce lieu semblerait devoir se trouver auprès de Madras. Si le nom est bien écrit, car les auteurs varient à cet égard, il s'accorde assez bien avec l'opinion de ceux qui, à l'exemple de l'abbé Renaudot, ont vu ici le nom de la ville de San-Thomé, autrement appelée Meliapour, ou plus régulièrement Mailapour, ville où, suivant la tradition, l'apôtre saint Thomas reçut la palme du martyre. Voici ce que dit Renaudot, qui avait étudié avec beaucoup de soin tout ce qui tient aux origines et aux croyances des différentes communions chrétiennes de l'Orient. « *Betouma* est un mot sy-

quelques dénominations géographiques du *Dravida* ou pays des Tamouls, dans le *Journal asiatique* d'octobre 1828, pag. 251 et suiv. et le Mémoire de M. Dowson sur les limites géographiques, l'histoire et la chronologie du royaume de Chera, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres, 1844, n° XV.

riaque, dont la véritable orthographe est *Beit-Touma*, ce qui signifie en arabe et en syriaque « maison ou église de saint « Thomas. » Marco-Polo et presque tous les anciens auteurs de voyages témoignent que, selon la tradition du pays, la sépulture de saint Thomas était en ce même endroit. Cette tradition se trouve conservée dans les églises nestoriennes, et un de leurs plus fameux auteurs, après avoir rapporté sommairement la prédication de saint Thomas, dit que son tombeau a été trouvé sur le bord de la mer, dans un village connu par la mémoire de son martyre. On peut ajouter à cette tradition celle des églises de Malabar et de la plupart des autres églises syriennes, qui croient toutes que saint Thomas est entré dans les Indes et que son corps y a été enterré [1]. »

De Betouma les navires se rendaient au

[1] *Anciennes relations*, par Renaudot, p. 146 et 147. Voyez aussi pag. 231 et suiv. Recueil de M. Gildemeister, déjà cité, pag. 60.

lieu nommé *Kedrendj*, et y arrivaient au bout de dix jours. Après dix autres jours, ils atteignaient le pays de Senef, et Senef est aussi le nom de la mer où se trouvaient les îles du Zabedj, c'est-à-dire Sumatra et Java. Il paraît donc que les vaisseaux arabes, au lieu de remonter jusqu'au fond du golfe du Bengale, quittaient la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, à l'endroit nommé *Kedrendj*, et faisaient voile en droite ligne vers la presqu'île de Malaca, aux environs du golfe de Martaban. C'est un point qui mérite d'être discuté.

Ptolémée dit que, de son temps, les navires, lorsqu'ils étaient arrivés près de l'embouchure du Mœsolus, mettaient à la voile pour la chersonèse d'Or, c'est-à-dire la presqu'île de Malaca [1]. Le Mœsolus est, suivant D'Anville, la Kitsna ou Crichna, nom d'un demi-dieu indien, donné probablement à ce fleuve après que le culte

[1] Géographie de Ptolémée, l. VII, ch. 1.

brahmanique se fut établi dans le sud de la presqu'île, c'est-à-dire quelques siècles après notre ère. Ce qui confirme cette opinion, c'est le nom de la ville de Masulipatam, bâtie à l'embouchure du fleuve, et dont la terminaison *patam* est synonyme, en tamoul, de *ville*. Quant à l'endroit précis d'où les vaisseaux faisaient voile vers l'est, le major Rennel, dont l'autorité est grande dans ces matières, paraît croire que c'était le cap Gordeware, situé un peu au nord, à l'embouchure du Godaveri [1].

Quoi qu'il en soit, on reconnaît dans le mot *Kedrendj* le lieu qui, suivant Massoudi, donnait son nom à la cinquième des sept mers [2]. A l'égard du temps considérable que les navigateurs mettaient à se rendre, soit de Kalah-bar à Betouma, soit de Betouma à Kedrendj, cette lenteur s'explique facilement par le manque de ports

[1] *Description historique et géographique de l'Indostan,* trad. française, tom. Ier, pag. 37.

[2] Voyez ci-devant, pag. LXXVII.

sur la côte de Coromandel, et par le mouvement des vagues, appelé ressac, qui rend difficile l'accès de ces parages[1].

Il y a encore quelques considérations à faire valoir en faveur de la place que j'assigne à Kedrendj; mais pour cela il est nécessaire de présenter d'abord le tableau des divisions de l'Inde, telles qu'elles étaient réparties au IXe siècle de notre ère; c'est ce que je vais essayer de faire, en observant l'ordre qu'a suivi le marchand Soleyman lui-même. Ce tableau est fort précieux; malheureusement, une partie des dénominations arabes est altérée, et il est devenu bien difficile de les rétablir. D'ailleurs on ne sait pas toujours si ces dénominations sont des noms de pays, de dynasties ou de princes.

On se rappelle que le marchand Soleyman était parti des côtes du golfe Persique pour l'Inde, en s'abandonnant à la mousson. Le premier pays qui attire son atten-

[1] Rennel, *Description de l'Indostan*, tom. III, p. 5 et 6.

tion est naturellement la contrée située aux environs du golfe de Cambaye, contrée devant laquelle venaient passer les navires arabes qui se rendaient sur la côte du Malabar et dans la direction de l'île de Ceylan. Cette région, qui s'étendait fort loin dans les terres, du côté du Nord-Est, comprenait le Guzarate, le golfe de Cambaye et le Malva; elle se terminait, vers le Midi, à la province de Concan, dont Bombay est maintenant la ville principale, et qu'Édrisi surnomme le *pays du Sadj*, c'est-à-dire le pays du Teck[1], à cause des forêts de cet arbre précieux qui couronnent le versant occidental de la chaîne des Ghattes; cet arbre fournit jadis, aux habitants de Syraf, dans le Farsistan, et d'Obollah, sur les bords du Tigre, du

[1] Tome Ier de la trad. française, pag. 98. Le texte porte بلاد الساج. *Sadj* est une corruption du sanscrit *sâka*. (Voyez le recueil de M. Gildemeister, intitulé *De rebus indicis*, pag. 39.)

bois pour bâtir leurs maisons ; aujourd'hui c'est avec cet arbre que le gouvernement anglais fait construire à Bombay ses vaisseaux de guerre [1].

Les provinces qui entourent le golfe de Cambaye formèrent l'empire qui, un peu avant l'ère chrétienne, sous le règne du grand Vikramaditya, effaça tous les autres empires de l'Inde, et qui avait pour capitale Ozène, ou, comme prononcent les Indiens, Oudjayana, et, comme prononcent les Arabes, Odjein. Massoudi, dans son *Moroudj-al-dzeheb* [2], raconte que le premier centre de la civilisation indienne fut à Canoge, ville à laquelle il donne l'épithète de *Hauzé* [3], signifiant *centre*. Le désordre étant survenu dans les affaires du gouvernement, à une époque qui paraît répon-

[1] Voyez les observations du major Rennel, *Description de l'Indostan*, traduction française, tom. II, pag. 403 et suiv.

[2] Tom. Ier, fol. 28 verso ; 31, 34 recto et verso.

[3] الحوزة.

dre à l'an 607 de notre ère, l'empire se divisa et de ses débris il se forma plusieurs royaumes, tels que Canoge, qui conserva le titre de *centre*, le Sind, le Cachemire et l'empire dont il est question ici, lequel, suivant Massoudi, reçut, à cause de sa prééminence, le titre de grand centre [1]. Le prince qui régnait dans le grand centre était désigné par le titre de *Balhara*, mot qui est probablement altéré, et que je présume dériver de *Malva-radja* ou radja du Malva. L'empire avait pour capitale une ville située à quatre-vingts *youdjanas*, ou parasanges, c'est-à-dire un peu plus de cent lieues de la mer. Massoudi ajoute qu'au moment où il écrivait, cet empire existait encore, et son témoignage a d'autant plus de poids, qu'ainsi qu'on l'a vu, il avait visité les villes situées sur la côte.

Le marchand Soleyman [2] donne au Bal-

[1] الحوزة الكبرى.

[2] Pag. 24.

hara le titre de *prince des hommes qui ont l'oreille percée*, apparemment parce que les habitants portaient des anneaux à l'oreille, circonstance qui devait étonner les Arabes, comme elle avait étonné les Grecs et les Romains. Suivant lui le Balhara était le premier des princes de l'Inde, et tous les Indiens reconnaissaient sa prééminence. Les Arabes jouissaient d'une grande faveur dans ses États; il n'existait pas, dit Soleyman, parmi les princes de l'Inde, quelqu'un qui aimât plus les Arabes, et ses sujets suivaient son exemple. «Balhara, ajoute Soleyman, est le titre que prennent tous les rois de cette dynastie. Il revient à celui de Cosroès, etc.» Au contraire, suivant Ibn-Haucal, Balhara n'était pas un mot significatif, mais le nom même du pays[1].

Après le Balhara, le marchand Soleyman place immédiatement le roi du Djorz, qui me paraît être le roi de Canoge; c'est

[1] Recueil de M. Gildemeister, pag. 27 du texte.

ce que dit Abou-Zeyd [1]. On verra ci-dessous que c'est probablement ce qu'a voulu aussi indiquer Édrisi, lorsqu'il a placé le Djorz du côté du golfe du Bengale. Le témoignage d'Édrisi a de plus l'avantage de nous faire connaître ce qu'était la langue de terre dont parle Soleyman. Cette langue de terre se rapporte à la direction du royaume de Canoge, qui se prolongeait de l'Ouest à l'Est, depuis le Pendjab jusqu'à l'embouchure du Gange. Massoudi ajoute une circonstance qui semble venir à l'appui de cette manière de voir; c'est que le roi du Djorz était, après le calife de Bagdad, le prince le plus noble de la terre. Cependant Massoudi semble établir une distinction entre le Djorz et le royaume de Canoge [2]. Il ne faut pas oublier, du reste, que l'empire de

[1] Pag. 133.

[2] Massoudi dit que le roi de Canoge entretenait peu d'éléphants, et qu'il n'en menait que mille à la guerre, tandis que, suivant lui, le roi du Djorz en possédait un grand nombre.

Canoge, au temps où voyageait Soleyman, était considérablement déchu.

On est d'abord étonné qu'il ne soit point parlé ici du royaume de Magadha, qui avait succédé à l'empire de Palibotra, empire qui, après la mort d'Alexandre le Grand, étendit ses limites depuis l'Indus jusqu'au golfe du Bengale. Le royaume de Magadha, qui répondait au Bengale actuel, était encore puissant dans la première moitié du VIIe siècle; mais il ne tarda pas à déchoir à son tour. D'ailleurs, les Arabes et les Persans paraissent n'avoir pas entendu parler du royaume de Magadha, à cause de son éloignement.

Soleyman [1] place à côté du Djorz le royaume du Thafec, qui, dit-il, n'était pas considérable, mais où les femmes étaient blanches et plus belles que dans le reste de l'Inde. Massoudi fait aussi mention de cette contrée, et il semble croire

(Voyez le *Moroudj*, tom. Ier, fol. 34 verso, 73 et 75.) Peut-être y a-t-il erreur de copiste.

[1] Pag. 27.

qu'elle se trouvait dans l'intérieur des terres, du côté du Pendjab [1]; mais il ajoute une circonstance singulière qui suppose une tout autre position. Massoudi rapporte que les femmes du Thafec n'étaient pas seulement les plus belles de l'Inde; il dit qu'elles étaient citées dans les livres érotiques comme possédant des moyens particuliers de procurer du plaisir aux hommes, et que les marchands qui parcourent les mers orientales, les achetaient à des prix exorbitants [2]. Or, Ibn-Bathoutha, qui visita toutes les provinces de l'Inde, ainsi que presque tout l'ancien monde, et qui se connaissait en femmes, puisque, d'après son propre récit, il ne pouvait arriver dans un pays sans en épouser quelqu'une, retrouva les

[1] *Moroudj*, tom. I[er], fol. 40, et pag. 234 de la version anglaise.

[2] Voici les expressions de Massoudi : وهن موصوفات الخلوات مذكورات فى كتب الباه. (*Moroudj*, tom. I[er], fol. 75.)

femmes du Thafec; il s'empressa même de s'en procurer une. Ibn-Bathoutha parle de ces femmes en deux endroits de sa relation[1]. A propos de la ville de Déoguir, nommée à cette époque par les musulmans, Daulet-abad, il dit que le territoire de cette antique cité était occupé par un peuple de race maratte; puis il ajoute : « Dieu a doué les femmes des Marattes d'une grande beauté, particulièrement dans le nez et les sourcils. Ces femmes ont des moyens de plaire et..... moyens qui ne se rencontrent pas chez les autres[2]. »

[1] Ces deux passages manquent dans l'abrégé qui a été traduit par M. Lee.

[2] واهل بلاد دولت اباد قبيل المرهتة الذين خص الله نساءهم بالحسن وخصوصا فى الانوف والحواجب ولهن من طيب الخلوة والمعرفة بحركات الجماع ما ليس لغيرهن. (Man. arabe de la Bibl. roy. suppl. n° 670, fol. 114 verso.)

Le second endroit où Ibn-Bathoutha a parlé de ces femmes, c'est lorsqu'il se trouvait dans les îles Maldives. Il raconte que le vizir de ces îles lui ayant, par forme de politesse, envoyé une esclave, en lui faisant dire que, si celle-ci ne lui convenait pas, on lui enverrait une femme maratte, lui qui ne désirait rien tant que de faire connaissance avec les femmes marattes, demanda une de celles-ci, ce qui lui fut accordé. Cette femme portait le nom de Cal-astan, ce qui, dans la langue du pays, signifiait *fleur du jardin*, et elle lui plut beaucoup. Le vizir lui en donna encore une qui était originaire du Mabar [1], c'est-à-dire de la partie du continent indien qui fait face à l'île de Ceylan [2].

D'après cela le pays du Thafec répondrait à la province actuelle d'Aurengabad, et, par ses relations amicales avec les marchands arabes, il rappellerait ce que les écrivains de l'antiquité racontent du

[1] معبر

[2] *Ibidem*, fol. 122.

commerce fait par les Grecs et les Romains avec la ville de Tagara, la Deoguir des Indiens. A la vérité il s'agit ici de femmes d'un teint blanc, tandis que le teint maratte tire vers le noir; mais on peut supposer que les femmes en question formaient une race particulière.

Suivant le marchand Soleyman, aux royaumes du Balhara, du Djorz et du Thafec était contigu un empire nommé Rohmy, qui possédait des troupes extrêmement nombreuses, encore plus nombreuses que celles du Balhara et du roi du Djorz; quand le souverain marchait à la guerre, il était accompagné de cinquante mille éléphants. On fabriquait dans ce pays des étoffes de coton qui n'avaient pas leurs semblables pour la légèreté. Une robe faite avec cette étoffe pouvait passer à travers l'anneau d'un cachet. De son côté, Massoudi rapporte que le royaume de Rohmy se trouvait, en partie sur les bords de la mer, en partie dans l'intérieur des terres. Il ajoute que Rohmy, ou plu-

tôt, suivant sa manière d'écrire, Ouahman n'était pas le nom du pays, mais le titre qu'avait adopté le souverain[1]. Ces différentes circonstances me font croire que le pays de Rohmy répondait à l'ancien royaume de Visapour.

Soleyman parle ensuite[2] d'un royaume situé dans l'intérieur des terres, et qu'il nomme Kascheb ou Kaschibyn. Ce royaume correspond probablement au Myssore.

Il est singulier que Soleyman n'ait rien dit à cette occasion du cap Comorin et du territoire environnant. Abou-Zeyd a suppléé à son silence[3], et son récit est conforme à l'état des lieux.

Soleyman passe immédiatement du pays de Kascheb à celui dont le roi, dit-il, se nomme Kyrendj, et qui est situé sur les bords de la mer. Ce royaume me paraît répondre aux environs de Madras et de Masulipatan, et je serais porté à identifier

[1] *Moroudj*, tom. Ier, fol. 75 et 76.
[2] Pag. 30.
[3] Pag. 97.

ce lieu avec le pays de Kedrendj, pays qui, ainsi qu'on l'a vu, donnait son nom à la cinquième mer, et d'où les navires qui se rendaient en Chine, mettaient à la voile pour les côtes de la presqu'île de Malaka [1]. Édrisi semble avoir placé au même endroit une île qu'il nomme *Herendj* ou *Herydj* [2]; il parle à cette occasion d'une pagode qui est peut-être l'immense édifice dont on voit encore les ruines, à quelque distance, au midi, sur les bords de la mer, au lieu nommé *Mavalipouram* ou *Mahabalipouram*, et plus ordinairement les *Sept pagodes*. D'un autre côté, l'on trouve, à l'embouchure du Godaveri, un territoire appelé *Coringa*, et les livres sanscrits placent au nord de la Kitsna un pays nommé *Kalinga*.

Une circonstance qui me semble confirmer la place que je donne à Kyrendj,

[1] Voyez ci-devant, pag. LXXVII.

[2] هرنج ou هريج. Édrisi, traduction française, tom. Ier, pag. 80 et 81.

c'est ce que dit le marchand Soleyman, immédiatement après avoir parlé de cette contrée. Il s'exprime ainsi : « Ensuite on rencontre plusieurs royaumes dont Dieu seul connaît le nombre. » Ces paroles semblent annoncer une interruption dans l'énumération qui vient d'être faite des principautés de l'Inde, et cette interruption ne peut guère tomber que sur les côtes d'Orissa, du Bengale et de l'Aracan. Un passage cité par Édrisi semble avoir la même intention. Voici ce que dit Édrisi[1] : « Le plus grand roi des Indes est le Balhara, titre qui équivaut à celui de *roi dès rois*. Ensuite vient le Komkam (ou Concan); son pays est le pays du Sadj[2]; après cela vient le roi du Thafec, puis le roi du Djaba[3]; puis le roi du Djorz[4]; enfin le

[1] Tom. Ier de la trad. française, pag. 97.

[2] Voyez ci-devant, pag. XCII.

[3] La côte du Coromandel. (Voyez ci-devant, pag. LXXXV.)

[4] Le royaume de Canoge, comprenant le Bengale. (Voyez ci-devant, pag. XCV.)

roi du Camroun, dont les États touchent à la Chine [1].

Telles paraissent avoir été les divisions de la presqu'île de l'Inde, au IXe siècle de notre ère. Il est à regretter, comme je l'ai dit, que les noms de lieux ne soient pas mieux fixés. Quelques-unes de ces dénominations semblent avoir été des titres attachés à certaines dynasties, et non pas des désignations de pays; elles seraient même toutes dans un cas pareil, si l'on s'en rapportait au témoignage d'Ibn-Khordadbèh, écrivain arabe de la dernière moitié du IXe siècle de notre ère [2].

Le marchand Soleyman, après avoir

[1] Le royaume d'Assam. (Voyez ci-devant, pag. LI.)

[2] Le témoignage d'Ibn-Khordadbéh a été reproduit par Édrisi, tom. Ier de la traduction française, pag. 173. Une partie de ce qui précède se retrouve dans un passage d'Ibn-Sayd, cité par Aboulféda, *Historia anteislamica*, édition de M. Fleischer, pag. 172; mais la plupart des noms sont altérés.

traversé le golfe du Bengale, s'arrête à une contrée où se faisait sentir l'influence chinoise, et qui probablement était située aux environs du cap Martaban ; c'est le pays de Moudjah, dont Édrisi a fait une île. Le récit de Soleyman donne lieu de croire que le pays de Moudjah était dans le voisinage d'un lieu maritime appelé *Senef*, lequel avait donné son nom à tous ces parages. Soleyman s'exprime ainsi [1] : « Les navires (en partant de Kedrendj) se rendent au lieu nommé *Senef*, situé à une distance de dix journées. » Quelques auteurs ont rattaché le mot *Senef* à celui de *Tsiampa*, nom que portait alors et que porte encore aujourd'hui la partie méridionale de la Cochinchine [2]. Mais Soleyman et Massoudi semblent s'accorder à représenter la mer de Senef comme se trouvant à l'occident du détroit de Malaka et des îles de

[1] Pag. 18.

[2] Comparez les notes de Marsden, sur la relation de Marco-Polo, pag. 585 et suiv., et le recueil de M. Gildemeister, déjà cité, pag. 69.

Java et de Sumatra; immédiatement après avoir franchi le détroit de Malaka et celui de la Sonde, on entrait, suivant Massoudi, dans la mer qu'il appelle *Sandjy*, et qui est peut-être une altération du mot *Mandjy* ou *Manzi*, nom donné dans le moyen âge à la Chine méridionale [1]. Il faut donc rattacher la dénomination de *Senef* à une autre origine.

Au delà, reprend Soleyman [2], se trouvent les États du Mabed, qui comptent un grand nombre de villes, et dont les habitants se rapprochaient de plus en plus des Chinois. Le royaume du Mabed et la Chine étaient séparés par des montagnes. Ce royaume me paraît répondre à celui de Siam.

Après cela les navires arabes se dirigeaient vers la Chine. On a vu que les vaisseaux chinois, qui doublaient l'île de Ceylan, retournaient dans leur pays par

[1] *Sandjy* s'écrit صنجى, et *Mandjy* منجى. Les Chinois prononcent *Man-tsu*.

[2] Pag. 31.

le détroit de la Sonde, qui sépare Java de Sumatra.

Pour les navires arabes qui, autant qu'il leur était possible, ne s'éloignaient pas des côtes, ils passaient entre la presqu'île de Malaka et l'île de Sumatra. Le marchand Soleyman, après avoir parlé de l'arrivée des bâtiments à Senef, ajoute [1] qu'ils se rendent en dix journées dans une île ou presqu'île nommée *Senderfoulat*. Qu'on fasse de Senderfoulat une île ou une presqu'île, sa situation était nécessairement près de l'entrée du détroit de Malaka. Soleyman ajoute : « Quand Dieu a fait la grâce aux navires de sortir de Senderfoulat, ils mettent à la voile pour la Chine et y arrivent au bout d'un mois. » Sur ce mois, sept journées étaient employées à franchir ce que Soleyman appelle les *portes de la Chine*, et qui étaient, dit-il, des montagnes baignées par la mer; ces montagnes ne laissaient aux vaisseaux qu'un étroit passage. Les portes de la Chine

[1] Pag. 18.

me paraissent désigner les groupes d'îlots situés entre l'île Formose et l'île Tchu-san, sur un espace d'environ cinq degrés.

Soleyman, Massoudi et Abou-Zeyd s'accordent à dire que les navires arabes abordaient dans un port de la Chine, appelé *Khanfou*. Renaudot et Deguignes [1] ont cru qu'il s'agissait ici de Canton. La vérité est que depuis longtemps il y avait des marchands arabes établis à Canton, ville que les Chinois nommaient alors *Thsing-hai*. Les auteurs chinois racontent que, vers l'an 758 de notre ère, les Arabes et les Persans établis à Canton profitèrent des troubles qui affligeaient en ce moment la Chine pour exciter un tumulte dans la ville, et qu'à la faveur du désordre ils pillèrent les magasins, brûlèrent les maisons des marchands et s'enfuirent par mer [2].

[1] *Histoire des Huns*, liv. VIII, pag. 39.

[2] *Abrégé de l'histoire chinoise de la grande dynastie Tang*, par le P. Gaubil, dans les Mémoires concernant l'histoire et les sciences des Chinois, tom. XVI, pag. 84.

Mais Klaproth a fait voir que la situation de Khanfou était plus au nord, dans la province de Tche-kiang, sur les bords de la rivière Kiang, près de son embouchure [1]. C'est la ville que Marco-Polo a nommée *Gampou*. Elle servait de port à la ville de Hang-tcheou-fou, située sur la même rivière, à quelques journées au-dessus, et encore aujourd'hui capitale de la province; Hang-tcheou-fou répond à la ville que Marco-Polo nomme *Quinsai*, et qui est appelée par les Arabes *Al-khansah* [2]. Voici ce que dit Marco-Polo [3] : « Et encore vous fais savoir que vingt-cinq milles loin de cette cité est la mer, entre grec (nord-est) et levant, et illuec a une cité qui est appelée *Ganfu*, et illuec a moult bon port, et y vient grandissimes

[1] *Mémoires relatifs à l'Asie*, par Klaproth, tom. II, pag. 200 et suiv.

[2] Géographie d'Aboulféda, texte arabe, pag. 364.

[3] Édition de la Société de géographie, pag. 170 et 428.

navies et grandissimes mercandies et de grand vailance de Inde et d'autre part.» Il est dit dans le *Ketab-al-adjayb*[1] que la meilleure des *portes* de la Chine, pour faire le commerce, était celle qui conduisait à Khanfou; c'était la plus proche : pour entrer par une autre, il eût fallu faire un détour. Le port de Khanfou, jadis si florissant, est à présent engorgé par les sables, et il n'y entre plus que de petites barques.

Il me paraît, du reste, que les grands établissements des Arabes et des autres étrangers qui venaient faire le commerce en Chine n'étaient pas à Khanfou, mais dans la capitale de la province, Hang-tcheou-fou. Abou-Zeyd dit[2] qu'entre Khanfou et la mer il y a une distance de quelques journées, ce qui ne saurait s'appliquer au port proprement dit de Khanfou. Il en était de même au temps de Marco-Polo; et cet illustre voyageur,

[1] N° 901, anc. fonds ar. fol. 25.— [2] Pag. 63.

qui dit à peine quelques mots de Khanfou, s'étend longuement sur la ville de *Quinsai*, dont le nom, suivant lui, signifiait « la cité du ciel. » La description que Marco-Polo donne de Quinsai s'accorde avec ce que disent les écrivains persans et arabes de la même époque [1]. Comme cette description éclaircit certains passages de la relation du marchand Soleyman et des remarques d'Abou-Zeyd, je ne puis me dispenser d'en reproduire un extrait. Marco-Polo, après avoir dit que Quinsai était sans contredit la plus noble cité et la meilleure qui fût au monde, s'exprime ainsi [2] : « Quinsay est si grant qu'elle a

[1] Les témoignages de ces écrivains ont été rapportés par M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, par Raschid-eldin, pag. LXXXVII et suiv.

[2] Pour l'extrait qui suit, je mets à contribution les manuscrits de la Bibliothèque royale, fonds français, n° 8392, fol. 67 et suiv. et n° 10260, fol. 59 verso et suiv., lesquels me paraissent offrir sur ce point un texte plus correct que celui qui a été publié par la Société de géographie.

bien cent milles de tour, et si y a douze mille pons de pierre, si hauls que par dessous passait bien une grant navie. Et ne se merveille nuls se il y a tant de pons; car je vous dis que la cité est toute en eaue et environnée d'eaue; si que pour ce convient-il qu'il y ait maint pont pour aller par la cité. En cette cité avoit douze manières de divers mestiers; et pour chacun mestier avoit douze mille maisons où ceux qui ouvroient demouroient. Et en chacune maison avoit dix hommes du moins, et en telle y avoit vingt, et en telle y avoit trente, et en telle y avoit quarante. Non pas qu'ils fussent tous maitres, mais valets menestraux qui font ce que le maitre commande. Et tout ce avait bien mestier en la dite cité. Car d'elle se fournissent cités et villes de la contrée...... Et etoit etabli et ordonné de par le roy que nul ne fit autre mestier que celui de son père, si eût tout l'avoir du monde. Et a dedans la cité un grand lac qui a bien trente milles de tour; et en

tour ce lac a moult de beaux palais et moult de belles maisons, qui sont de grands gentis et riches hommes et puissants demourant en la cité. Et y a moult d'abbayes et d'églises de ydolatres...... Aux maisons de cette cité avoit hautes tours de pierre où l'on mettoit les chières choses pour doute du feu. Car les autres habitations sont de bois. Les gens sont idolatres.... et mangent de toutes chairs de chien et d'autres viles bêtes que chrétiens ne mangeroient en nulle manière.... Encore sachiez que en la dite cité a un mont sur lequel a une tour, et sur cette tour une table de fust, et toute fois que feu ou autre éfroi étoit en la cité, un homme qui là étoit ordonné, tenoit un martel en sa main, dont il feroit sur la dite table, si fort qu'il étoit ouï de moult loin; sy que quand on oyoit sonner cette table, chacun savoit certainnement qu'il avait feu en la cité ou autre besoing. Et est à savoir que le grand kaan fait moult bien garder cette cité, pour ce qu'elle est

chief de la contrée de Mangy, et pour ce qu'il y a moult grand trésor des droitures des marchandises que l'on y fait; car il en a si grand profit que nul ne le pourroit croire, qui vu ne l'auroit. Et sont toutes les rues pavées de pierre, et aussi sont tous les chemins de la contrée de Mangy, si que on y peut bien chevaucher et aller par tout nettement. Et si n'étoit le pavement, on ne pourroit bonnement chevaucher, car le pays est moult bas, et y a moult parfond (mares) quand il pleut. Et encore sachiez que en cette cité a bien trois mille bains qui sourdent de terre, de quoi les gens ont moult de delit et de netteté. Et est la mer océane à vingt-cinq milles, près de cette cité, qu'on appelle Ganfu; et y a moult grand navie qui vient et va en Inde et aux autres parties étranges, portant et rapportant marchandises de maintes manières de quoi la cité vaut mieux; et de cette cité de Quinsai part un fleuve grand qui va jusqu'au port de la mer. . . . . . Encore est en cette cité le

palais du roy, qui est le plus grand qui soit en tout le monde. Il a dix milles de tour, et est tout muré entour de hauts murs et tout crénelés; et dedans les murs a les plus beaux jardins et les plus delittables qui soient au monde; et y a maintes fontaines et maints lacs qui sont pleins de poisson. Et au milieu est le palais qui est moult grand et moult beau. Il y a vingt sales belles, etc. »

Khanfou, et par conséquent Hang-tcheou-fou, étaient dans une position bien plus favorable pour le commerce que ne l'est Canton. Canton, par sa situation au sud-est d'une chaîne de montagnes, communique difficilement avec les provinces du nord-ouest de l'empire, les plus riches de toutes. Khanfou et Hang-tcheou-fou l'emportaient à cet égard. La capitale de l'empire était alors la ville nommée actuellement Si-ngan-fou, laquelle était appelée par les écrivains arabes et syriens du moyen âge Khomdan. Si-ngan-fou, qui, ainsi que Deguignes l'a reconnu le pre-

mier, se nommait Tchan-ngan ou la cour occidentale, est située sur les bords du Wei, l'un des affluents du fleuve Jaune, dans la province du Chen-si[1]. C'est là qu'a été trouvée l'inscription chinoise et syriaque, qui fut érigée vers l'an 780 de notre ère, et qui prouve que la religion chrétienne était dès lors répandue en Chine[2]. Khanfou et Hang-tcheou-fou étaient très-bien placées pour communiquer avec l'intérieur de l'empire, et l'établissement des musulmans, et des peuples d'autre religion, dans deux lieux aussi importants, montre que le gouvernement chinois était bien moins ombrageux qu'il ne l'a été de-

[1] *Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes et arrondissements de l'empire chinois*, par M. Édouard Biot, pag. 172 et 198.

[2] Cette inscription a donné lieu à une longue polémique. (Voyez le supplément à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, par le P. Visdelou; les Mélanges asiatiques, de M. Abel-Rémusat, tom. Ier, p. 32 et suiv., ainsi que les Nouv. mélanges asiatiques, tom. II, pag. 189 et suiv.)

puis trois siècles envers les puissances européennes. On sait que, jusqu'à ces dernières années, les Européens n'ont eu la faculté de commercer que dans la place de Canton; lorsque les missionnaires catholiques, dont le savoir était d'un secours si utile à l'empire, et les agents diplomatiques obtenaient la faculté de se rendre à Péking, beaucoup plus rapproché de la mer que Si-ngan-fou, et qui, depuis le xiiie siècle de notre ère, a l'avantage de communiquer par un canal avec Hang-tcheou-fou, ils étaient obligés de faire plus de quatre cents lieues dans l'intérieur des terres, tantôt à travers des montagnes escarpées, tantôt dans des barques où à peine on laissait entrer l'air.

Abou-Zeyd raconte[1] le voyage qu'un Arabe de la tribu des Corayschytes fit en Chine, vers l'an 872 de notre ère. Cet Arabe, qui était établi à Bassora, lieu de la résidence d'Abou-Zeyd, se nommait Ibn-Vahab; il était issu de Habbar, fils

[1] Pag. 79 et suiv.

d'Al-asouad, dont la famille régnait sur la ville de Mansoura, près des bouches de l'Indus [1] : à cette époque la partie méridionale de la Mésopotamie avait été envahie par une bande de guerriers originaires du Zanguebar, et la navigation du Tigre et de l'Euphrate se trouvait interceptée [2]. L'an 257 de l'hégire (870 ou 871 de J. C.), la ville de Bassora ayant été prise et saccagée par les Zendj [3], Ibn-Vahab, dont la fortune avait péri dans le naufrage général, se rendit à Syraf. De là il passa dans l'Inde, dont il visita les provinces; ensuite il remit à la voile et se dirigea vers Khanfou [4]; mais il ne se contenta pas de visiter la côte; il voulut voir la capitale; puis, se prévalant de sa qualité de parent de Mahomet, il demanda

[1] Voyez ci-devant, pag. XLV.

[2] Chronique d'Aboulféda, tom. II, pag. 228 et suiv.

[3] *Ibidem*, tom. II, pag. 238.

[4] Voyez le *Moroudj-al-dzeheb* de Massoudi, tom. Ier, fol. 61.

à être présenté à l'empereur. A son retour dans l'Irac, et à une époque où il était devenu vieux, il fit le récit de son voyage à Abou-Zeyd qui nous l'a conservé.

La Chine était alors sous l'autorité des princes de la dynastie Thang, et avait atteint un haut degré de splendeur. Quelques princes de cette dynastie avaient fait preuve de la plus grande capacité. Le récit d'Ibn-Vahab offre un air naturel, et s'accorde assez avec ce que l'on connaît de la Chine à cette époque. Cependant quelques personnes, qui font de la Chine l'objet spécial de leurs études, ont contesté la véracité de ce récit. Une circonstance qui a excité leur doute, c'est la connaissance que l'empereur, dans ces temps de barbarie, était censé avoir des principaux royaumes du monde, et surtout l'aveu par lequel l'empereur accordait la prééminence au khalife de Bagdad.

En effet, dans le cours de l'entretien d'Ibn-Vahab avec l'empereur, celui-ci dit qu'en Chine on comptait quatre empires

qui l'emportaient de beaucoup sur tous les autres, mais que le plus noble de tous et le plus puissant était le royaume de Perse, devenu alors une dépendance du khalifat de Bagdad. Un tableau, à peu près semblable, des principaux monarques de la terre avait déjà été retracé par le marchand Soleyman, comme exprimant l'opinion des peuples de l'Inde et de la Chine [1]. Voici les termes dans lesquels Abou-Zeyd fait parler l'empereur : « Les Arabes, en faisant la conquête de la Perse, ont triomphé du plus noble des empires, du plus vaste en terres cultivées, du plus abondant en richesses, du plus fertile en hommes intelligents, de celui dont la renommée s'étendait le plus loin. » Or, ces paroles n'avaient rien que de conforme au grand éclat qu'avait jeté la Perse sous la domination des rois sassanides, surtout sous Cosroès Nouschirewan.

L'empereur dit ensuite qu'en général le souverain le plus riche en provinces

[1] Pag. 24.

était celui qui règne sur l'Irac, parce que l'Irac était situé au milieu du monde, et que les autres royaumes étaient rangés autour de lui ; voilà pourquoi on donnait au prince de l'Irac le titre de *roi des rois*. Le motif qu'apporte l'empereur pour accorder la prééminence aux rois de Perse et aux khalifes, leurs successeurs, montre quelle idée exacte les hommes instruits de l'Inde et de la Chine, avaient, à cette époque, de l'état du monde, tel qu'on pouvait se le représenter, avant la découverte de l'Amérique. Cette opinion, du reste, combinée avec la division du monde en sept climats, division qui fut imaginée par le célèbre Ptolémée, remontait au temps des rois sassanides, et même était plus ancienne. Massoudi[1] et les écrivains arabes les plus graves ne manquent pas d'insister sur cet avantage de l'Irac. Voici ce que dit Hamza d'Ispahan, qui écrivait vers le milieu du xe siècle de notre ère,

[1] *Recueil des notices et extraits des manuscrits de la Biblioth. royale*, t. VIII, p. 140 et 147.

et qui était au courant des traditions persanes : « La quatrième partie du monde seulement est habitée, et ce quart, qui se divise en un grand nombre de contrées, est partagé entre sept nations principales, à savoir, les Chinois, les Indiens, les nègres, les Berbers, les Romains, les Turcs et les Ariens; les Ariens, qui sont les mêmes que les Persans, occupent une position centrale au milieu de ces nations, et six de ces nations entourent la première. En effet, le Sud-Est se trouve au pouvoir des Chinois, et le Nord-Est, au pouvoir des Turks; les Indiens occupent le Sud, et en face d'eux, du côté du Nord, sont les Romains; le Sud-Ouest appartient aux nègres, et le Nord-Ouest, du côté opposé, aux Berbers. Ces six nations occupent les extrémités du monde habité, et les Ariens sont placés au centre [1]. » Il est certain que, sous le rapport

[1] Hamza d'Ispahan, édition de Saint-Pétersbourg, pag. 3 et 4. On trouve une division analogue dans un traité d'Albyrouny, man.

physique, l'Irac était placé au centre du monde, de l'Est à l'Ouest, et dans le quatrième climat, du Midi au Nord. Sous le rapport historique, il avait successivement donné naissance aux empires de Ninive, Babylone, Suse, Ctésiphon et Bagdad.

Il est possible qu'Ibn-Vahab, dans le cours de son récit, se soit laissé influencer par les idées qui circulaient chez ses compatriotes, et qu'il se soit glissé dans sa relation quelques expressions qui ne s'accordent pas tout à fait avec le langage tenu par l'empereur. Cela serait d'autant moins étonnant que, d'après les paroles que l'auteur arabe met dans la bouche d'Ibn-Vahab, la longueur du temps qui s'était écoulé depuis son voyage lui avait fait oublier certains détails. Mais à considérer le récit dans son ensemble, il me paraît à l'abri de toute objection. On aurait tort de juger de l'esprit chinois, aux VIIIe et IXe siècles de notre ère, par

ar. de la Biblioth. royale, anc. fonds, n° 584, fol. 46 verso.

l'esprit qui domine dans le céleste empire, depuis l'établissement de la dynastie des Ming, lors de l'expulsion des princes de race mongole, vers la fin du XIV[e] siècle. On sait que la doctrine des lettrés en Chine, doctrine qui mène seule aux emplois publics, et qui constitue, pour ainsi dire, l'évangile du gouvernement, repose sur cinq livres réputés sacrés; et ces livres, qui n'ont presque rien de religieux, roulent sur des questions de morale, auxquelles ont été mêlées certaines traditions populaires. Un de ces livres est le *Chou-king*, qui a pour auteur le célèbre Confucius, et qui fut composé dans le VI[e] siècle avant notre ère. Confucius, dans le chapitre Yu-kong [1], donne une description de l'empire chinois, tel qu'il se trouvait au temps d'Yao, plus de deux mille ans avant J. C.;

[1] *Livres sacrés de l'Orient*, recueillis par M. Pauthier, pag. 60 et suiv. Dans ce volume, la traduction du *Chou-king* appartient au père Gaubil.

et il suppose l'empire divisé en neuf tcheou, c'est-à-dire, neuf parties bornées par quatre mers, coupées par neuf rivières et couvertes du même nombre de montagnes. Le P. Gaubil a fait observer que la place des tcheou, d'après le nom qu'ils portent dans le *Chou-king*, était si bien indiquée, qu'encore à présent il était facile de les reconnaître; un savant sinologue a récemment publié à ce sujet un mémoire qui ne laisse rien à désirer [1]. Néanmoins les écrivains chinois les plus vénérés, notamment Confucius lui-même, croyant apparemment relever par là la gloire de Yao, prétendirent que ce prince avait régné sur le monde entier. Suivant eux, les neuf tcheou comprenaient tout le dessous du ciel : or, une ode du *Chi-king* renferme ces mots : « Le dessous du ciel est limité par les quatre mers [2]. »

L'opinion d'après laquelle la Chine oc-

[1] Mémoire de M. Édouard Biot, dans le Journal asiatique d'août 1842.

[2] Mémoire de M. Édouard Biot sur les mœurs

cupe le milieu du monde, opinion qui lui a fait donner par les indigènes le nom d'*Empire du milieu*, a une origine analogue. Confucius, parlant, dans le même chapitre du *Chou-king*, d'un partage des terres qui eut lieu sous le règne de Yao, dit qu'on en fit cinq parts, et que le domaine impérial fut placé au centre [1]. On induisit de là que la Chine se trouvait au milieu du monde, entourée de quelques centaines d'îles, qui forment le reste de l'univers. La plupart des cartes modernes chinoises placent l'Océan glacial arctique à peu de distance de la grande muraille.

Ces doctrines absurdes, mais qui étaient pour ainsi dire consacrées par des témoignages respectables, entraient dans les croyances populaires, et rien n'a pu les

des anciens Chinois, d'après le *Chi-king*, *Journal asiatique* de décembre 1843, pag. 438.

[1] M. Pauthier, *Livres sacrés de l'Orient*, pag. 65, donne, dans une note, d'après les écrivains chinois, une représentation de cette division.

en déraciner. Elles prirent surtout de l'ascendant à l'époque où, par l'expulsion des Mongols, la Chine se trouva isolée de ses communications avec la Perse et la presqu'île de l'Inde. A la vérité, lorsqu'au commencement du XVIe siècle les navires européens apparurent tout à coup dans les mers orientales, les préjugés chinois subirent une rude atteinte. On vit même bientôt le gouvernement chinois obligé de recourir aux lumières de la docte Europe, pour la rédaction du calendrier, la construction des cartes géographiques de l'empire, etc. Mais ces travaux si utiles restaient, pour ainsi dire, en dehors de la sphère des masses populaires; ou bien, si les écrivains indigènes en empruntaient quelque fragment, ils y firent de telles modifications, que les auteurs eux-mêmes ne s'y seraient pas reconnus[1]. On a vu naguère un exemple de l'état d'abaissement où l'orgueil et des préventions invétérées

[1] *Description de la Chine*, par Davis, traduction française, tom. II, pag. 201 et 215.

peuvent faire tomber une nation douce et polie; c'est la faible résistance que les trois cent millions de Chinois ont opposée à une poignée de soldats anglais.

Mais ces préjugés, quoique répandus de tout temps en Chine, ne me paraissent pas avoir exercé une aussi grande influence sous la dynastie Thang et à d'autres époques. On a vu que, dès l'année 758 de J. C., il y avait des Arabes établis à Canton. Quelque temps après, l'empereur reçut une ambassade du khalife Haroun-Alraschyd[1]. L'établissement des marchands arabes et des autres étrangers à Khanfou et à Hang-tcheou-fou, montre, à lui seul, que la politique du gouvernement était beaucoup moins ombrageuse qu'elle ne l'a été dans les derniers siècles, lorsque l'audace des Européens eut commencé à répandre l'effroi dans ces parages.

[1] *Histoire de la dynastie Thang*, par le père Gaubil, tom. XVI des Mémoires de la Chine, pag. 140, 144 et 384.

Les relations des empereurs chinois avec les régions occidentales étaient déjà anciennes à cette époque. On sait que la puissance chinoise, vers les commencements de notre ère, s'étendit pendant quelque temps jusqu'aux bords de la mer Caspienne. L'empereur Yang-ti, au commencement du VIIe siècle, subjugua le Tonquin et le royaume de Siam. Sous son règne, le commerce intérieur de la Chine fut très-florissant; on voyait arriver en foule des marchands des contrées les plus éloignées. Telle fut l'affluence des étrangers, qu'on fut obligé, pour prévenir tout désordre, d'instituer des magistrats particuliers. Les empereurs recevaient des ambassades des royaumes du Nepal et de Magada, dans l'Inde, et de Yezdedjerd, roi de Perse, qui, chassé de ses États par les Arabes, se réfugia sur les terres chinoises; enfin, il vint une ambassade du *Foulin,* ou empire de Constantinople. L'historien chinois fait remarquer à cette occasion que les Arabes étaient devenus formida-

bles, qu'ils avaient envahi les provinces romaines et soumis l'empire grec au tribut. L'introduction du christianisme en Chine, par l'intermédiaire des chrétiens nestoriens de Syrie et de Mésopotamie, qui avaient été obligés de traverser la Perse et la Tartarie, dut également contribuer à répandre dans l'Empire céleste, des notions exactes sur les pays de l'Occident [1].

Les renseignements géographiques recueillis par les Chinois, à cette époque, ne se bornaient pas à des données vagues et insignifiantes. L'an 721 de notre ère, un prêtre bouddhiste, nommé Y-hang, fut chargé d'exécuter des travaux de triangulation dans les provinces de l'empire. Non content de ces opérations délicates, Y-hang fit envoyer des observateurs dans les capitales de la Cochinchine et du Ton-

[1] Mémoire de M. Abel-Rémusat sur l'extension de l'empire chinois du côté de l'occident. (*Recueil des mémoires de l'Académie des inscriptions*, tom. VIII, pag. 80, et suiv.)

quin, ainsi que dans le nord de la Tartarie, afin d'y marquer la durée respective des jours et des nuits, et de reconnaître les étoiles qui n'étaient pas visibles sur l'horizon de Si-ngan-fou. Y-hang fit également observer l'ombre du gnomon dans un pays de l'Inde, situé sous le 6e degré de latitude septentrionale, et que je présume être la Pointe de Galles, dans l'île de Ceylan [1]. Les historiens chinois parlent encore d'une carte qui fut construite au commencement du IXe siècle, peu de temps avant le voyage du marchand Soleyman, par un officier nommé Kia-tan. Cette carte, qui avait trente-trois pieds de long sur trente pieds de large, était divisée en carrés d'une grandeur déterminée, de manière qu'on pût y reconnaître la situa-

[1] Comparez l'Astronomie chinoise, du père Gaubil, publiée par le P. Souciet, tom. II, pag. 74 et suiv. et l'Histoire de la dynastie Thang, par le P. Gaubil, tom. XVI des Mémoires de la Chine, pag. 16, et pag. 148 du Traité de la chronologie chinoise.

tion respective des lieux, du midi au nord et de l'orient à l'occident. Elle ne renfermait pas seulement la Chine et ses vastes possessions, mais aussi des aperçus de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie et de l'empire de Constantinople[1].

Les réflexions qu'on vient de lire s'appliquent spécialement à une époque où la Chine jouissait des bienfaits de l'ordre et de la paix. Peu après le voyage d'Ibn-Vahab, le pays, qui, depuis quelque temps, était en proie à de vives agitations, fut déchiré par des guerres intestines; la dynastie des Thang fut renversée, et l'empire fut sur le point de s'engloutir avec la civilisation elle-même. Abou-Zeyd raconte[2] que, vers l'an 264 de l'hégire (878 de J. C.), un aventurier, appelé Banschoua, leva l'étendard de la révolte, et attira autour de lui une foule de gens sans aveu. Bientôt une armée se forma sous

[1] Gaubil, *Histoire de la dynastie Thang*, tom. XVI des Mémoires de la Chine, pag. 152.
[2] Pag. 62 et suiv.

sa direction; plusieurs villes furent prises, notamment Khanfou; et, suivant Abou-Zeyd, cent vingt mille musulmans, juifs, chrétiens et mages, qui étaient établis dans Khanfou, furent passés au fil de l'épée, sans compter les personnes qui furent tuées d'entre les indigènes. La capitale elle-même fut obligée d'ouvrir ses portes, et l'empereur s'enfuit sur les frontières du Tibet. La fortune du rebelle se maintint pendant quelque temps. Enfin, l'empereur mit dans ses intérêts un prince de race turke, qui régnait sur les Tagazgaz, à l'occident de la Chine. Le fils du roi se mit en marche avec une armée dont le nombre, suivant Massoudi, s'élevait à quatre cent mille hommes, à pied et à cheval; le rebelle fut abattu, et l'empereur rentra dans sa capitale. Mais celui-ci n'avait plus ni trésor ni armée; les provinces se trouvaient à la merci de quelques ambitieux. La maison impériale finit par disparaître au milieu du désordre; il n'y eut plus de sûreté pour personne, et les

marchands arabes cessèrent d'aller commercer en Chine.

Le récit des historiens chinois s'accorde assez bien avec celui d'Abou-Zeyd. Le souverain qui régnait en Chine au milieu du IX[e] siècle de notre ère, temps où le marchand Soleyman visita le Céleste empire, se nommait Siuan-tsoung ; ce prince monta sur le trône en 846, et à sa mort, en 859, il fut remplacé par son fils Y-tsoung; à cette époque, la puissance des eunuques, dont il est parlé plusieurs fois dans le cours de la relation, était arrivée à son apogée; les vastes frontières de l'empire, si difficiles à garder, donnaient lieu à des révoltes presque continuelles; le Tibet, quoique déchu de l'influence qu'il exerçait auparavant, était encore redoutable; les tribus répandues au nord du Tibet, entre la Chine et la Perse, avaient presque sans cesse les armes à la main. Y-tsoung mourut en 874, et eut pour successeur son fils Hi-tsoung. Ce fut sous le règne de celui-ci que Ibn-Vahab pénétra

jusque dans la capitale; et ce fut presque immédiatement après le départ de ce voyageur que survinrent les désordres dont parle Abou-Zeyd.

La révolte éclata dans les provinces de Pe-tchy-li et de Chantoung, au nord du fleuve Jaune, près des bords de la mer orientale. Un des chefs des rebelles était Houang-tchao, le même qu'Abou-Zeyd nomme Ban-schoua. Houang-tchao appartenait à une famille de marchands qui s'était enrichie dans le commerce du sel. Il fit ses études classiques, dans l'espoir d'arriver aux emplois publics. Comme il ne réussit pas dans ses examens du doctorat et qu'il tirait bien de l'arc, il recourut à la violence. Bientôt la Chine orientale et une partie du centre de l'empire se trouvèrent exposés aux déprédations des rebelles.

Houang-tchao, devenu le chef unique des insurgés, n'osa pas d'abord prendre le titre d'empereur. Il se contenta de celui de *grand général qui attaque le ciel*. En

879, il entra dans le Fou-kian et le Tche-kiang, et prit la ville de Hang-tcheou-fou, de laquelle dépendait le port de Khanfou. Ce fut sans doute alors que se commirent tous les excès dont eurent tant à souffrir les musulmans, les chrétiens, les juifs et les mages[1]. L'année suivante, Houang-tchao envahit la province de Ling-nan, qui est aujourd'hui la province de Canton. Malgré des échecs partiels, son armée grossissait tellement, qu'à la fin de l'année il se trouva à la tête de deux cent mille hommes, sans compter les troupes qui étaient sous la conduite de ses lieutenants. Il prit alors le titre de *grand général aidé par le ciel*, et se dis-

[1] Le P. Gaubil n'a pas fait mention, dans son histoire des princes de la dynastie Thang, de la prise de Hang-tcheou-fou; mais mon savant confrère, M. Stanislas Julien, a trouvé l'indication de ce fait dans les livres chinois de la Bibliothèque royale, *Nouvelles annales des Thang*, édit. impériale, liv. ccxxv, 3e partie, fol. 5 verso.

posa à aller attaquer la ville de Tchangan, capitale de l'empire. Sa marche fut si rapide, que l'empereur eut à peine le temps de s'enfuir. Houang-tchao entra dans la capitale, et, se déclarant empereur, fit mettre à mort les membres de la famille impériale qui n'avaient pu se sauver.

L'empereur s'était retiré dans le Ssetchouan. Les troupes qu'il parvint à rallier battirent l'usurpateur et entrèrent dans la capitale. Mais elles y commirent de si grands excès, que Houang-tchao, revenant subitement sur ses pas, les tailla en pièces; les deux tiers de l'armée impériale périrent dans ce désastre.

Alors l'empereur eut recours à un chef turk, nommé Li-koue-tchang, et à son fils Li-khe-young. Ces deux chefs appartenaient à une tribu appelée Cha-tho, précédemment au service du gouvernement chinois; ils avaient encouru la disgrâce de l'empereur et s'étaient réfugiés chez les Ta-ta ou Tartares, tribu mongole qui habitait dans le voisinage du

mont In-chan, aux environs de la grande muraille, du côté nord-ouest de la Chine. Li-khe-young se mit en marche à la tête de dix mille Tartares. Les Cha-tho, ses compatriotes, de même que plusieurs autres tribus turques, à qui les empereurs de la Chine étaient dans l'usage de confier la garde des frontières, se joignirent à lui. Avec toutes ces forces, il attaqua les rebelles dans l'hiver de l'année 883. Houang-tchao, chassé de province en province, finit par se donner la mort. Son gendre lui coupa la tête, et se remit, avec toute sa famille, entre les mains du général turk[1].

Le récit d'Abou-Zeyd et celui des écrivains chinois donnent lieu à deux remarques. On a déjà vu que la ville qui avait

[1] Pour ces divers événements, et pour ceux qui les suivirent, comparez l'Histoire de la dynastie Thang, par le P. Gaubil, *Mémoires de la Chine*, tom. XVI, pag. 261 et suiv. et les Tableaux historiques de l'Asie, par Klaproth, pag. 223 et suiv.

alors le titre de capitale de la Chine, et que les Chinois appelaient *Tchan-ngan*, était nommée, par les écrivains arabes et syriens, du nom de *Khomdan*. Pour Massoudi[1] et l'auteur du *Ketab-al-adjayb*[2], ils appellent la capitale *Anmoua*, *Aymoua* ou *Ansoua*[3]. La ville dont il s'agit avait reçu le titre de *Cour occidentale*, par opposition à Lo-yang, qui servit quelquefois de résidence aux princes chinois, et qu'on surnomma *Cour orientale*, à cause de sa situation à l'orient de la première, dans la province de Ho-nan.

Abou-Zeyd dit que ce fut au roi des Tagazgaz que l'empereur dut sa rentrée dans ses États, et les auteurs chinois ne font pas mention d'un nom qui approche de celui-là; ils s'accordent seulement sur

[1] *Moroudj-al-dzeheb*, tom. Ier, fol. 56 verso et 59 verso.

[2] Man. arab. de la Bibl. royale, anc. fonds, n° 901, fol. 51.

[3] انصو ، ايمو et انمو. Évidemment ces dénominations n'en font qu'une.

ce point, que le prince en question appartenait à un peuple de race turke. On sait d'ailleurs que les Cha-tho étaient établis dans l'Asie centrale, aux environs du lac de Lop, lieu où il subsiste encore des traces de leur séjour. Où était le pays des Tagazgaz? Ce point serait d'autant plus important à éclaircir que, suivant les écrivains arabes, c'est par ce pays qu'il fallait passer pour se rendre, du Khorassan et des autres contrées musulmanes des bords de l'Oxus, dans les provinces de la Chine. Le marchand Soleyman s'exprime ainsi [1]: « En deçà de la Chine (à l'Ouest) sont le pays des Tagazgaz, peuple de race turke, et le khacan du Tibet. Voilà ce qui termine la Chine du côté du pays des Turks. »

Les contrées situées entre la Chine et le cours de l'Oxus ont toujours été connues d'une manière imparfaite, et l'état physique de ces régions ne permet pas d'espérer qu'on en fasse jamais une description d'une exactitude rigoureuse. Ajou-

[1] Pag. 60.

tez à cela les nombreuses révolutions auxquelles le pays a été exposé, la destruction des tribus les unes par les autres, leurs déplacements et leurs changements de nom. Un autre obstacle est la manière confuse dont les écrivains grecs et romains, et, plus tard, les écrivains arabes, ont parlé de ces populations, la plupart nomades. Chez les écrivains de l'antiquité, les peuples du nord de l'Asie et de l'Europe étaient des Scythes; chez les anciens écrivains arabes, ce sont des Turks; chez les écrivains postérieurs, ce sont des Tartares, ou plutôt, comme prononcent les Arabes, les Persans et les Turks, des Tatars. De leur côté, les Chinois se sont fait un plaisir de donner à ces populations des noms quelquefois bizarres, souvent arbitraires.

Au IXe siècle de notre ère, et dans la première moitié du Xe, les contrées baignées par l'Oxus et le Yaxartes étaient, d'après le témoignage de Massoudi, d'Alestakhry et de Ibn-Haucal, occupées par

les Kharloks, au midi et au sud-est, et les Gozzes au nord-ouest, du côté du lac Aral. Les Tagazgaz étaient établis à l'orient des Kharloks et à l'occident de la Chine; enfin les Tibétains, qui, pendant quelque temps s'étaient avancés au loin, au nord et au nord-est, avaient été obligés de rentrer sur leur territoire. Voici comment s'exprime Ibn-Haucal, lequel cite pour garant un émir d'origine turke qui avait occupé un poste élevé à la cour de Bokhara, et qui était émir de la principauté de Gazna : « De l'Irac à l'Oxus, il y a deux mois de marche; de l'Oxus à la limite des provinces musulmanes, sur le territoire de Fergana, il y a un peu plus de vingt marches ou journées; de là pour arriver au pays des Tagazgaz, en traversant le pays des Kharlokhs, il y a un peu plus de trente marches; de là à la mer orientale, à l'extrémité de la Chine, il y a environ deux mois de marche[1]. »

[1] Ce passage a été rapporté par M. Roorda, *Abul Abbasi Ahmedis*, Leyde, 1825, pag. 50.

Massoudi, dans son *Moroudj-al-dzeheb*, fournit sur ces régions, ainsi que sur la Chine, quelques détails peu connus et qui jettent du jour sur l'état ancien de ces vastes contrées. Voici ce qu'il dit : « Au nombre des petits-fils de Japhet, fils de Noé, était Amour. Quand les enfants de Noé se partagèrent les différentes régions de la terre, les enfants d'Amour traversèrent l'Oxus et s'avancèrent à l'est et au sud-est, jusqu'en Chine. Les uns adoptèrent la vie domiciliaire; les autres, particulièrement les Turks proprement dits, firent choix de la vie nomade.

« Une partie des enfants d'Amour s'établirent sur les frontières de l'Inde. Pour ceux-ci, la force des rayons du soleil influa sur leur teint, et ils se rapprochèrent des Indiens plus que des Turks. Une autre colonie fixa sa demeure dans le Tibet. Les anciens habitants du Tibet sont d'origine hemyaryte; leur patrie primitive était l'Arabie. Les rois portaient autrefois le titre de *Tobba*, à l'imitation des

rois du Yemen, et comme souvenir de leur première patrie; maintenant, on les surnomme *Khacan*. La langue du pays, qui était hemyaryte, s'est altérée par suite de l'immigration des tribus turkes; celles-ci mènent la vie nomade et forment une population extrêmement nombreuse [1]. »

Le témoignage de Massoudi, relativement à l'établissement de populations de

[1] *Moroudj-al-dzeheb*, tom. Ier, fol. 56, 68 et suiv. La distinction que Massoudi fait de deux classes de la population du Tibet, est confirmée par un missionnaire catholique qui avait longtemps résidé dans ce pays; c'est le P. Orazio della Penna. La relation du P. Orazio commence ainsi: Questo termine Thibet è una « parola corrotta in lingua tartara; ma in buon « linguaggio si deve dire *Thobot* oppure *Tangut* « *katzar*. *Tangut* significa abitatore delle case, e « *katzar* vuol dire paese o regno, cioè *regno de*-« *gli abitatori delle case*, mentre i Tartari dimo-« rano nelle tende fatte di feltro, o di tele grosse « tessute di peli di yak ossiano bovi pelosi, ed i « Thibetani dimorano nelle case. » *Journal asiatique* de septembre 1834, pag. 177.

race turke dans le Tibet et dans la vallée de l'Indus, est confirmé par ce qu'on lit dans l'ouvrage persan intitulé *Modjmel-al-tevarykh*, et par Albyrouny. Dans le premier ouvrage, les Turks sont représentés comme les maîtres des contrées situées au sud-ouest de l'Indus, dès le ve siècle avant notre ère, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe[1]. De son côté, Albyrouny dépeint les peuples qui habitaient de son temps le Tibet, le Khoten, et les contrées voisines, comme étant de race turke[2]. Ces peuples faisaient des incursions jusque dans la vallée de Cachemire.

« Le Tibet, suivant Massoudi, est un des pays les mieux partagés pour l'air, l'eau,

[1] J'ai donné un extrait de l'ouvrage persan dans le Journal asiatique d'août 1844, pag. 171 (pag. 41 du tirage à part).

[2] Voyez l'extrait d'Albyrouny que j'ai publié dans le Journal asiatique de septembre 1844, pag. 257, 259 et 289 (pag. 115, 117 et 147 du tirage à part).

les plaines et les montagnes. Les habitants sont si heureux qu'ils ne cessent pas de rire; jeunes et vieux, tout le monde se livre à la joie. Les fruits sont très-abondants dans leur pays, et on y compte beaucoup de villes et de lieux fortifiés.

« Quant à la plus grande partie des enfants d'Amour, ils gagnèrent les bords de la mer Orientale. Ceux-ci se partagèrent les provinces de la Chine et en défrichèrent le sol. Le premier qui régna sur eux traça le cours des rivières, extermina les bêtes féroces et planta des arbres. Dans ce pays, la population est si nombreuse que les villes et les habitations se touchent les unes les autres. Anmoua, la capitale, est située à trois mois de marche de la mer. Les Chinois sont partagés en familles et en tribus, comme le sont les Arabes. Ils comptent cinquante générations, plus ou moins, depuis le temps actuel jusqu'à Amour. Ils tiennent compte de ces différences de race dans les rapports de la vie, et les familles évitent de s'allier

entre elles, de peur de laisser dépérir le sang[1]. »

Les Chinois, malgré l'époque reculée où remontent leurs traditions historiques, n'ont qu'une idée confuse de leur première origine. Néanmoins, les inductions qu'on peut tirer des documents chinois les plus anciens s'accordent, pour le fond, avec ce que dit Massoudi. C'est ce que l'on voit dans un mémoire d'où j'extrais en partie les résultats relatifs à cette question d'origine. D'après les anciens documents historiques, géographiques et moraux que M. Édouard Biot, auteur de ce mémoire, a rassemblés et discutés, la nation chinoise ne fut d'abord qu'une réunion de pasteurs et de planteurs, établis avec leurs familles, dans la longue vallée du fleuve Jaune, et liés entre eux par le besoin de se défendre contre les hordes sauvages de ces contrées, alors boisées et marécageuses. Le chef faisait

[1] Fol. 56 et suiv. Voyez ci-dessous le témoignage d'Abou-Zeyd, pag. 119.

des règlements pour le calendrier, pour les travaux de desséchement d'une utilité reconnue, et pour les peines à infliger aux malfaiteurs. La race, dont il était le chef, est distinguée par un nom spécial, *la race aux cheveux noirs*[1], épithète qui convient parfaitement aux tribus turkes; car c'est la même dont se servent les écrivains persans pour désigner, dans les poésies érotiques, les beautés venues du Turkestan[2]. Les mêmes documents paraissent indiquer que la race aux cheveux noirs s'emparait d'un sol sur lequel elle n'était pas née. Le berceau de cette nation semble devoir être placé sur les degrés inférieurs d'une des grandes chaînes de l'Asie centrale, le Kouen-lun, qui, se liant avec l'Himalaya, à son extrémité occidentale, s'étend directement de l'ouest à l'est, jusqu'aux frontières de la Chine. Ces traditions remontent à plus de

[1] En chinois *Li-min*, ou «peuple noir.»

[2] *A grammar of the Persian language*, par William Jones, Londres, 1828, pag. 34 et 51.

deux mille ans avant notre ère. Vers le XIIe siècle avant J. C., un nouveau centre de colonisation se crée dans la partie occidentale de la Chine, dans la vallée boisée de la rivière Weï, un des affluents du fleuve Jaune. Cette colonie s'étend par la conquête ou par des arrangements pacifiques avec les chefs des peuplades sauvages qui l'entourent. Bientôt une lutte s'engage entre les deux centres de civilisation. La famille de l'ouest, aguerrie par ses débats avec les hordes des environs, remporte aisément la victoire sur la famille de l'est, amollie par les douceurs de la paix, et celle-ci est presque exterminée. C'est alors que s'établit la dynastie des Tcheou, qui tient une grande place dans l'histoire des institutions nationales. Sous cette dynastie, la résidence principale du souverain fut établie à Foung, dans la province du Chen-si, non loin de Si-ngan-fou; ce fut ce qu'on nommait alors la cour occidentale. A l'orient, non loin du fleuve Jaune et sur les bords de la rivière Fo, on bâtit la seconde

cité royale, Lo-y ou Lo-yang, nommée ordinairement la cour orientale. Le souverain séjournait alternativement dans ces deux résidences, afin de mieux surveiller les différentes parties de l'empire [1].

Suivant Massoudi, la race qui, parmi les tribus turkes, l'emportait sur les autres par la pureté du sang et la beauté des formes, était celle des Kharloks. Les Kharloks exercèrent jadis la suprématie sur toutes les tribus turkes; ils furent pendant quelque temps maîtres d'une grande partie de l'Asie, et leur prince portait le titre de Khacan des Khacans. Afrassyab, qui, suivant les traditions persanes, régnait à la fois sur la Tartarie et la Chine, et qui envahit la Perse, était l'un d'entre eux. Ce sont les Scythes, qui, suivant Hérodote, s'avancèrent jusque sur les frontières de

[1] Voyez le mémoire de M. Biot intitulé : *Mémoire sur la constitution politique de la Chine au XIIe siècle avant notre ère.* (Tom. II du recueil des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

l'Égypte. Massoudi nomme la capitale de leur empire Aman [1].

Les Kharloks ayant été abattus, furent remplacés par les Tibétains. Il est certain, d'après le témoignage des écrivains chinois, que les Tibétains, appelés par eux du noms de Thou-fan, jouèrent, aux VII[e] et VIII[e] siècles de notre ère, un grand rôle dans l'Asie centrale; les Tibétains firent place à leur tour aux Tagazgaz. Néanmoins Massoudi ajoute que, de son temps, les Tibétains étaient encore fort redoutables, et qu'ils ne désespéraient pas de reconquérir leur ascendant.

La race turke, qui au temps de Massoudi, l'emportait sur toutes les autres, était celle des Tagazgaz. « Il n'y a pas en ce moment, dit Massoudi, parmi les Turks, de population plus forte, plus nombreuse et mieux gouvernée que les Tagazgaz; ils sont maîtres de la ville de Kouschan; leur empire s'étend depuis le Khorassan jus-

[1] عمان.

qu'en Chine. Leur roi se nomme Afez-Khacan ; c'est un titre que ces princes se transmettent l'un à l'autre; on lui donne de plus le surnom de roi des bêtes féroces et de roi des chevaux. En effet, il n'y a pas sur la terre d'hommes plus brutaux, ni plus promps à verser le sang, ni qui possèdent un plus grand nombre de chevaux. A la différence du reste des Turks, les Tagazgaz professent le manichéisme (c'est-à-dire la doctrine des deux principes, le principe du bien et celui du mal, le principe de la lumière et celui des ténèbres). C'est à Afez-Khacan que s'adressa l'empereur de la Chine, quand il eut besoin d'appui pour pouvoir remonter sur son trône. Afez fit partir son fils avec quatre cent mille hommes à pied et à cheval [1]. »

L'empereur de la Chine, dans la con-

[1] Ces passages de Massoudi sont extraits du *Moroudj-al-dzeheb*, tom. Ier, depuis le fol. 56, jusqu'au fol. 70. Voyez aussi la version anglaise, pag. 309 et suiv.

versation qu'il eut avec Ibn-Vahab, compta le roi des Tagazgaz parmi les cinq rois les plus puissants de l'univers, et il le qualifia comme le qualifie ici Massoudi. Mais au temps du marchand Soleyman, c'est-à-dire vers l'an 850 de notre ère, il n'était pas encore parlé chez les Arabes du roi des Tagazgaz, ce qui prouve que la puissance de ce roi était d'une date récente[1].

La ville de Kouschan était probablement située au centre de l'empire turk, du côté du lac de Lop. Moyse de Khorène, qui écrivait au v[e] siècle de notre ère, parle d'une vaste contrée nommée *Kouschan* ou *Couchan* et située au midi et au nord de l'Oxus[2]; il n'est pas probable que ni l'une, ni l'autre dénominations se rapportent au pays des Tagazgaz. Je serais porté

[1] Comparez ci-dessous, pag 24 et 81.

[2] *Histoire d'Arménie*, par Moyse de Khorène, texte arménien et traduction française de M. Levaillant de Florival, t. I[er], pag. 309 et ailleurs. Voy. aussi la Relation arménienne du P. Élisée, traduction du P. Garabed, Paris, 1844, p. 303.

à croire que la ville mentionnée par Massoudi répond à la ville de Koutché, ou, comme prononcent les Chinois, Kou-tché. Cette ville, qui renferme aujourd'hui plus de mille familles, est située à cinq degrés à l'ouest du lac de Lop. A l'égard du nom des Tagazgaz, ce mot est probablement altéré; les manuscrits varient beaucoup dans sa transcription, et il est devenu impossible de le rétablir.

Quoi qu'il en soit, si on compare le récit d'Abou-Zeyd avec celui des écrivains chinois, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître les Tagazgaz dans les Cha-tho; c'est l'opinion qui a été adoptée par le P. Gaubil [1], Deguignes [2] et Klaproth [3]. Je suis également porté à identifier Afez-Khacan avec Li-Khoue-tchang [4]. *Afez-Khacan*, sui-

[1] *Histoire de la dynastie Tang*, tom. XVI des Mémoires de la Chine, pag. 285.

[2] *Histoire des Huns*, liv. VIII, pag. 37.

[3] *Tableaux historiques de l'Asie*, pag. 229.

[4] Les mss. varient encore sur ce nom. Ils portent : افز خاقان, امر خاقان, etc. Mais ces

vant Massoudi, n'est pas un nom propre, mais un titre; et *Li-koue-tchang* est un mot composé appartenant à la langue chinoise. *Li* était le nom de famille des empereurs de la dynastie Thang, et *Koue-tchang* était un surnom, signifiant « splendeur de l'empire. » Le titre de *Li-koue-tchang* fut donné, l'an 869 de J. C., au prince des Cha-tho, à cause des services signalés qu'il avait rendus à l'empire. La plus grande difficulté, ce me semble, consiste dans la contradiction des deux récits, d'après l'un desquels le roi des Tagazgaz pouvait faire marcher avec lui quatre cent mille hommes, tandis que, d'après l'autre, ce roi était un simple vassal de la Chine, lequel, voulant échapper au courroux de l'empereur, s'était réfugié auprès d'une tribu mongole. Probablement les écrivains chinois ont ici, comme ils le font souvent,

différentes leçons ne s'éloignent pas de la manière dont le nom de Li-khoué-tchang pourrait être marqué en arabe; c'est لقوجانلق.

rabaissé outre mesure un prince qui n'avait pas l'avantage d'appartenir à la famille du *fils du ciel*, bien qu'il eût été assez puissant pour le remettre sur son trône. Peut-être le pays des Tagazgaz était-il en ce moment en proie à des troubles intestins, et fallut-il le sentiment du danger que courait un prince ami, pour faire marcher la nation entière à son secours.

Abou-Zeyd dit[1] qu'entre la Sogdiane et la Chine il y a deux mois de marche, mais que cet espace consiste en un désert impraticable et dans des sables qui se succèdent sans interruption, n'offrant ni eau pour boire, ni rivière pour naviguer, ni habitations pour se reposer. Il ajoute que c'est l'aspect désolé de ces contrées qui avait empêché les Arabes d'en faire la conquête et de pénétrer jusqu'en Chine.

Néanmoins, telle est la passion de l'homme pour le mouvement et pour le gain, que, dès la plus haute antiquité, les caravanes ne craignirent pas de s'ex-

[1] Pag. 114.

poser dans ces contrées sauvages. A l'époque où les peuples maritimes de l'Asie occidentale, les Phéniciens, les Grecs et les Romains, ne connaissaient pas encore la route directe de la Chine, c'est-à-dire dans les premiers siècles de notre ère, un commerce très-actif se faisait, par terre, entre l'Asie orientale et les contrées de l'Occident. Les marchands de la Perse, comme ils le firent plus tard, sous les khalifes arabes, partaient du Khorassan et franchissaient l'Oxus; les Romains, à qui la Perse était fermée, passaient au nord de la mer Caspienne. Ptolémée dit que les caravanes se rassemblaient auprès de la *Tour de pierre*, et que c'est de là qu'elles se rendaient dans la Chine, qu'il nomme *pays des Sères*[1]. Sur les cartes qui accompagnent le traité de Ptolémée, la Tour de pierre[2] est placée dans une vallée, entre les sources de l'Oxus et d'une rivière qui répond probablement au Yar-

[1] Géographie de Ptolémée, liv. VI, ch. 13.

[2] Λίθινος πύργος.

kend. A quelque distance, du côté de l'orient, est marquée une espèce de col, avec l'indication d'une autre tour. Les voyageurs modernes ont trouvé dans la chaîne du Belour des restes de bâtisse qu'ils ont pris pour la tour de pierre dont parle Ptolémée [1]. Il était naturel que les princes de la contrée élevassent dans ces lieux sauvages des moyens de défense pour des hommes venus de loin, et qui, peut-être, n'avaient pas d'armes; mais je ne comprends pas comment un tel lieu eût pu servir de rendez-vous. On trouve, à peu de distance, la ville de Taschkend, située sur les bords du Yaxarte, et le mot *taschkend* signifie, en turk, « château de pierre. » Albyrouny, qui écrivait à une

[1] Voyez Heeren, *Idées sur le commerce et la politique des peuples de l'antiquité*, tom. III, pag. 419 et suiv., et, pour la véritable position de ces débris, voyez l'ouvrage de M. le baron Alexandre de Humboldt intitulé *Asie centrale*, tom. Ier, pag. 135, avec la carte qui accompagne l'ouvrage.

époque où les anciennes traditions avaient pu se conserver, dit positivement que Taschkend répond à la tour de pierre de Ptolémée[1]. Ne serait-il pas plus naturel de placer le véritable rendez-vous des caravanes à Taschkend, et de ne considérer les deux tours de pierre marquées sur les cartes de Ptolémée que comme des espèces de corps de garde placés dans les gorges les plus dangereuses?

Massoudi, parlant des mines de sel ammoniac qui se trouvent dans l'Asie centrale, dit avoir vu à Balkh un vieillard, plein d'intelligence, qui avait fait plusieurs fois le voyage de Chine, et toujours par terre. Il dit encore avoir connu plusieurs personnes du Khorassan, qui s'étaient rendues de la Sogdiane au Tibet et en Chine, en passant par les monta-

[1] Voy. les manuscrits arabes de la Biblioth. royale, fonds Ducaurroy, n° 22, f. 72 v. Pour Taschkend, appelée ordinairement Schasch, voyez la Géographie d'Aboulféda, texte arabe, pag. 495.

gnes qui produisent le sel ammoniac. Voici les détails qu'il donne[1] : « Les pays situés entre le Khorassan et la Chine renferment les montagnes du sel ammoniac (*nouschader*). L'été, pendant la nuit, on voit des flammes sortir de ces montagnes, sur une étendue d'environ cent parasanges[2]; le jour, il ne sort que de la fumée, à cause que la flamme est éclipsée par la clarté du jour. C'est de ce lieu que vient le sel ammoniac. Au commencement de l'hiver, les personnes qui veulent se rendre du Khorassan dans la Chine se dirigent vers cet endroit. Là est une vallée située au milieu des montagnes, et qui a quarante ou cinquante milles de long. Les voyageurs s'adressent à des hommes établis dans le pays, et

[1] *Moroudj*, tom. Ier, fol. 67 verso et fol. 68, et la traduction anglaise, pag. 359. Ce passage fait partie de l'extrait reproduit, tom. II, pag. ١٩٩ et ٢٠٠.

[2] Le sens est peut-être : « Des flammes qu'on aperçoit à la distance d'environ cent parasanges. »

obtiennent leurs services au moyen d'un salaire considérable. Ces hommes portent les effets des voyageurs sur leurs épaules, et font marcher ceux-ci devant eux, en les frappant avec un bâton, de peur qu'ils ne faiblissent sur ce sol brûlant, et qu'ils ne s'arrêtent, ce qui entraînerait leur perte. Les voyageurs marchent toujours devant, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'extrémité de la vallée. Il y a en ce lieu des bois et des eaux stagnantes; en arrivant, ils se jettent dans l'eau, afin de calmer la chaleur qui les embrase. Aucun animal ne peut s'engager sur cette route; l'été, le sol jette des flammes, et personne n'ose se présenter dans la vallée. L'hiver, lorsque les neiges et les pluies ont humecté le sol, la chaleur s'amortit et les flammes s'éteignent; c'est alors qu'on peut se hasarder dans la vallée; mais les animaux ne pourraient supporter une telle chaleur. Les personnes qui viennent de Chine en Khorassan ont recours aux mêmes guides que celles qui vont du Khorassan en Chine,

et sont également exposées à recevoir des coups de bâton. Le trajet du Khorassan en Chine, en passant par les montagnes du sel ammoniac, est d'environ quarante journées, et se fait sur un sol, tantôt cultivé, tantôt couvert d'eau, tantôt mou, tantôt sablonneux. Il y a un autre route, où peuvent passer les bêtes de somme; celle-ci exige quatre mois de marche environ, et l'on est obligé de se mettre sous la protection des tribus turkes.»

Les traités chinois, et les relations de quelques voyageurs européens, font mention de plusieurs mines de sel ammoniac, exploitées encore de nos jours dans la Tartarie; ces mines sont désignées par les Chinois sous la dénomination de *Ho-chan* ou «montagne de Feu.» Une d'entre elles se trouve dans la chaîne appelée par les Chinois *Thian-chan* ou «mont Céleste,» à l'endroit nommé *Pe-chan* ou «mont Blanc.» Cet endroit est situé à quelques degrés au nord de la ville de Kou-tché, dont il a déjà été parlé, et que je pré-

sume être le lieu nommé *Kouschan*, par Massoudi [1]. Voici ce que dit, d'après les relations chinoises, un voyageur russe qui a naguère traversé lui-même l'espace qui sépare Kiakta de la Chine: « Les montagnes où l'on recueille le sel ammoniac sont situées au nord de Koutché; les rochers y renferment des grottes nombreuses. Au printemps, en été et en automne, on voit briller dans ces grottes des feux qui ressemblent à des lampes ardentes, et il est difficile d'en approcher; mais ces feux s'éteignent pendant l'hiver, dans les grands froids et quand les neiges sont abondantes. C'est alors que les habitants de ces contrées vont ramasser le sel ammoniac; ils se déshabillent tout nus pour effectuer cette opération [2]. »

[1] On fera bien, pour ces contrées sur lesquelles on commence à peine à avoir des notions un peu précises, de consulter la carte qui accompagne l'ouvrage de M. de Humboldt intitulé *Asie centrale*.

[2] *Voyage à Peking*, par Timkowski, traduc-

La vallée dont a parlé Massoudi, me paraît devoir être placée à travers le mont *Thian-chan*. Du reste, Massoudi fait mention de deux routes, dont l'une était beaucoup plus longue que l'autre. Il y a plus, les historiens chinois indiquent, pour les commencements du XVIIe siècle de notre ère, trois routes qui conduisaient, de la province chinoise du Chen-si, dans les régions occidentales. La première route, qui menait au pays de Ta-tsin ou des Romains, passait par Hami, Turphan, Talas, sur les bords du Yaxarte, et se prolongeait au nord des côtes de la mer Caspienne. Cette route se développait, ce me semble, le long du lac Yssikoul. La deuxième route passait par Hami, Turphan, Kasgar et Samarcand, puis conduisait, à travers l'Oxus, dans le Khorassan; c'est probablement

tion française, tom. Ier, pag. 399. Sur les mines de sel ammoniac qui se trouvent dans la Tartarie, et sur les volcans en général, voyez l'ouvrage de M. de Humboldt déjà cité, tom. II, *passim*.

celle qu'ont en vue le marchand Soleyman et Massoudi. Enfin, la troisième route conduisait en Perse, par Cha-tcheou, Yarkend, les environs des sources de l'Oxus et le pays de Badakschan[1]. C'est le chemin que paraît avoir suivi le grand Marco-Polo quand il se rendit de Perse en Chine[2].

On jugera de l'activité qui régnait jadis dans ces contrées, par des débris d'établissements qui remontent sans doute à une haute antiquité. Il existe encore au pays de Turphan des tables de marbre ou de pierre qui indiquent les anciens noms de la contrée; on y conserve le souvenir de temples et de forteresses bâtis à l'époque de la dynastie Thang. Près du lac

[1] Comparez l'*Histoire de la dynastie Thang*, par le P. Gaubil, tom. XVI des Mémoires sur la Chine, pag. 385, et les Tableaux historiques de l'Asie, par Klaproth, pag. 205.

[2] Marco-Polo, édition de la Société de géographie, pag. 46 et suiv. M. de Humboldt a discuté cette partie du voyage de Marco-Polo, *Asie centrale*, tom. II, pag. 390 et suiv.

Lop est le lieu où campait la horde des Turks Cha-tho. Toute la route est couverte de vestiges d'anciennes villes et de tours construites autrefois, soit par les Chinois, soit par les tribus nomades qui y faisaient errer leurs troupeaux [1].

Ces mêmes contrées reçurent une nouvelle vie dans le cours des XIII[e] et XIV[e] siècles de notre ère, lorsque Djengis-khan et ses enfants eurent ouvert l'Asie centrale à l'active curiosité des Européens. Il n'était pas rare alors de rencontrer des marchands, des guerriers et des missionnaires qui, bien que nés sur les bords du Rhin, en France ou en Italie, avaient bu de l'eau de l'Oxus et du Yaxartes, et avaient franchi la grande muraille.

Maintenant encore ces régions sont traversées par des caravanes de marchands indigènes. Le thé et la soie de la Chine arrivent par cette voie à Samarcand et à

[1] *Histoire de la dynastie Thang*, par le père Gaubil, tom. XVI des Mémoires de la Chine, pag. 386 et suiv.

Bokhara ; aux caravanes de la Perse et de la Transoxiane se sont jointes les caravanes russes qui partent d'Orembourg, de Semipolatinsk et de Kiakta, et qui sont devenues de puissants intermédiaires entre la Chine et l'Europe occidentale[1].

Le marchand Soleyman et Massoudi s'accordent à dire que la mer de Sandjy, qui baigne les côtes de la Chine, se prolongeait à l'Orient à des distances inconnues. Suivant eux, il n'existait au delà de la Chine que quelques îles nommées Syla (Alsyla) ; les habitants avaient le teint blanc et vivaient en paix avec le gouvernement chinois. On trouvait dans ce pays des faucons blancs. Du reste, au rapport de Soleyman[2], aucun Arabe ne s'était avancé aussi loin. Suivant Massoudi, au

[1] Comparez le Voyage de l'embouchure de l'Indus à Bokhara, per Alexandre Burnes, traduction française, tom. III, p. 174 et 347, et l'ouvrage de M. de Humboldt intitulé *Asie centrale*, tom. III.

[2] Voyez pag. 60.

contraire, quelques Arabes avaient pénétré dans ces îles; mais presque tous y avaient été retenus par la douceur de l'air et l'abondance des biens de la terre. Massoudi ajoute que la population de ces îles était venue de la Chine, et qu'elle appartenait à la race d'Amour, dont il a déjà été parlé [1]. Par *Syla*, il faut probablement entendre le Japon, dont les habitants entretenaient depuis longtemps des rapports de commerce avec la Chine [2].

Telle est la suite des remarques qui m'ont paru propres à jeter du jour sur l'ensemble de la relation du marchand Soleyman et des observations d'Abou-Zeyd. Soleyman et Abou-Zeyd n'étaient pas des hommes savants; tout porte à croire qu'ils étaient restés étrangers aux systèmes enfantés par la docte curiosité des Grecs et des Romains, systèmes qui s'étaient maintenus chez les Arabes. Abou-Zeyd parle [3],

[1] Voy. l'extrait de Massoudi, tom. II, p. ١٩٨.

[2] Pag. 90.

[3] *Journal asiatique* d'août 1837, pag. 113.

comme d'un fait auquel jusque-là personne n'avait jamais songé, d'un récit d'après lequel la mer de l'Inde et de la Chine aurait communiqué par le nord-est avec la mer Caspienne, la mer Noire et la mer Méditerranée. Ces opinions, sur lesquelles je m'étends longuement dans mon introduction à la géographie d'Aboulféda, se retrouvent pourtant dans les récits des Grecs les plus anciens. Pour Massoudi, qui, sans avoir des idées parfaitement nettes sur la configuration du globe, avait lu dans des traductions arabes les principaux traités des Grecs et des Romains, il rapporte le même récit, sans s'en montrer étonné.

Mais c'est précisément cette absence de toute idée préconçue, de toute théorie savante, qui, à mon avis, donne le plus de valeur au récit de Soleyman et d'Abou-Zeyd. Soleyman parle en général d'après ses observations personnelles. Abou-Zeyd, qui n'était pas sorti de l'enceinte du golfe Persique, répète ce que disaient de plus

plausible les personnes qui avaient navigué dans les mers orientales. L'un et l'autre d'ailleurs ont fait preuve de beaucoup de bonne foi et de bon sens; l'un et l'autre, à la différence d'autres écrivains plus instruits, se sont affranchis de tout système et de tout préjugé religieux.

Rien ne montre mieux l'avantage du point de vue où, dès l'abord, se sont placés Soleyman et Abou-Zeyd, que les erreurs fatales où est tombé un auteur bien plus habile et plus érudit; je veux parler d'Édrisi. Édrisi, pour la composition de son traité, s'entoura de tous les secours dont on pouvait disposer de son temps; le patronage d'un prince zélé pour les sciences ne fut pas de trop pour le monument qu'Édrisi a élévé à la géographie. Je ne pense pas qu'Édrisi ait connu la relation de Soleyman et les observations qui l'accompagnent; mais il eut dans les mains le *Moroudj-al-dzeheb*, de Massoudi, et le *Ketab-al-adjayb*, auxquels il emprunte des pages entières; de plus, il profita de

certains ouvrages qui ne nous sont point parvenus, par exemple, le traité d'Al-djayhâny [1]. Avec tous ces secours, et tout en faisant un livre d'un usage indispensable, Édrisi, en quelques points, fit plutôt reculer la science géographique qu'il ne l'avança. Mon observation s'applique surtout à la description de l'Afrique orientale et du midi de l'Asie, avec les îles qui les bordent. Édrisi était imbu de l'idée, jadis émise par Hipparque et Ptolémée, d'après laquelle le continent africain se prolongerait indéfiniment du côté du midi et de l'orient. Suivant Édrisi, ce prétendu prolongement se développait dans le même sens que l'équateur, à une distance plus ou moins rapprochée de la ligne équinoxiale, et formait de la vaste mer de l'Inde un grand lac qui ne communiquait que par un canal avec la mer extérieure. Or, Ptolémée avait dit que la mer de l'Inde renfermait près de quatorze cents îles, dont

[1] Voyez la préface de l'ouvrage d'Édrisi.

quelques-unes étaient fort grandes. La relation de Soleyman et les remarques d'Abou-Zeyd, dont l'équivalent se retrouve dans les écrits de Massoudi, en supposaient un nombre encore plus considérable. Où trouver, dans un espace ainsi resserré, une place suffisante pour une si grande quantité d'îles? Ajoutez à cette difficulté l'embarras auquel donne lieu, dans la langue arabe, l'absence d'un mot particulier pour désigner une île, ce qui fait qu'en général, en arabe comme dans la langue grecque, on se sert du même mot pour désigner une île et une presqu'île[1]. Édrisi, voulant mettre d'accord l'opinion de Ptolémée et le récit des Arabes, et se trouvant gêné par le prétendu continent, qui ne lui permettait pas de s'étendre beaucoup au delà de l'équateur, a fait de certaines îles des continents, et de certains continents des îles. Il place les îles du Zabedj, qui correspondent à Java et Sumatra, sur la

[1] Νῆσος, en grec, et *djezyré* en arabe.

p.

côte du Zanguebar [2]. D'un autre côté, des pays situés sur le golfe du Bengale et dans la presqu'île de Malaka sont rejetés, sous forme d'îles, dans la mer de la Chine [1]. Ces erreurs déplorables furent reproduites par Ibn-Sayd, et elles se sont perpétuées en Orient jusque dans ces derniers temps. Il faut rendre cette justice à Aboulféda; son ouvrage, considéré sous le point de vue de la rédaction, est, en général, inférieur à celui d'Édrisi; mais Aboulféda avait l'instinct géographique, et, dans toutes les grandes questions, il s'est rencontré avec la vérité [2].

[2] Édrisi, trad. française, tom. I, p. 59 et 60.

[1] Édrisi, trad. franç. tom. I[er], pag. 88 et suiv.

[2] M. Quatremère a consacré, dans le Journal des savants, de l'année 1843, deux articles à une appréciation d'Édrisi et des autres géographes arabes ; mais les considérations que je viens d'indiquer paraissent avoir échappé à M. Quatremère. Je renvoie, à cet égard, à mon introduction à la Géographie d'Aboulféda.

Je ne puis terminer cette préface sans dire quelques mots sur une relation arabe qui a beaucoup d'analogie avec la présente relation, mais qui, par sa forme romanesque, et surtout par les libertés que se sont permises les copistes, présente plus d'une fois des contradictions difficiles à concilier. C'est le récit des voyages d'un personnage appelé Sindebad, qui est censé vivre au temps du khalife Haroun-Alraschid, et qui, poussé par une curiosité insatiable, visita successivement les mers du Zanguebar, de l'Inde et de la Malaisie. Cette relation fut tirée, par Galland, d'un manuscrit arabe, et insérée dans sa belle traduction des *Mille et une Nuits;* plus tard, elle a été retrouvée dans des recueils manuscrits de ces contes charmants, et elle a été reproduite, soit en original [1], soit

[1] *Mille et une Nuits*, en arabe, édition de Calcutta, 1814, tom. II; édition de Breslau, par MM. Habicht et Fleischer, tom. III, in-12, pag. 367 et suiv.; édition du Caire, tom. II, in-4°, au commencement.

dans les différentes langues de l'Europe [1]. Il est certain que le récit de Sindebad s'accorde pour le fond avec les récits du marchand Soleyman et d'Abou-Zeyd; on y trouve aussi quelques détails qui se lisent dans le *Ketab-al-adjayb*. Évidemment le point de vue de ces trois écrits, au cadre romanesque près, est le même; mais les manuscrits de la relation de Sindebad

[1] On trouve dans la Grammaire arabe de Savary une reproduction du texte des Voyages de Sindebad, avec une traduction française et des notes, par M. Langlès, Paris, 1813, in-4°. M. Langlès a reproduit cette même édition dans le format in-12. Parmi les autres versions en langues européennes, l'on peut citer celle qui fait partie de la traduction anglaise des Mille et une Nuits, par M. Lane, tom. III, au commencement. L'édition de M. Langlès offre une faute grave, pag. 474, lig. 9e et suiv. de l'édition in-4°. Au lieu des mots : « Nous nous embarquâmes sur la mer orientale, circonscrite à droite par le Garb ou les côtes de Barbarie, » il faut lire : « Nous nous embarquâmes sur la mer orientale, circonscrite à droite par l'Arabie. »

diffèrent beaucoup. Le texte qui a été publié par M. Langlès, et qui se retrouve dans l'édition des *Mille et une nuits* de Calcutta, renferme des données géographiques plus étendues que le texte imprimé à Breslau et au Caire. On peut induire de là que la première rédaction a été retouchée par un homme versé dans les notions scientifiques. Du reste, les variantes étaient inévitables dans des ouvrages d'un cadre laissé à l'arbitraire, et dont le texte n'était pas fixé d'une manière définitive par la voie de la presse.

A quelle époque remonte la rédaction des voyages de Sindebad? On a vu quelle grande part les Persans prirent à la navigation orientale sous les rois arsacides et sassanides. L'auteur du *Modjmel-al-tevarykh* cite, parmi un certain nombre d'ouvrages rédigés au temps des princes arsacides, un livre intitulé *Sindebad*. Ce passage a été emprunté au traité de Hamza d'Ispahan, dont le texte vient d'être publié

à Saint-Pétersbourg[1]. Quelques savants ont induit de ce témoignage, que la relation de Sindebad est du temps des rois arsacides, au cadre près, qui a été arrangé plus tard par les Arabes[2]. Mais Massoudi parle, dans son *Moroudj-al-dzeheb*[3], d'un ouvrage qui portait le même titre, et qui est le roman des sept sages, qu'on sait avoir été composé primitivement dans l'Inde. Il s'agit, dans ce livre, d'un roi de la Chine, de ses sept vizirs, de la reine, du fils du roi et de son précepteur[4]. Il y a plus : dans le témoignage en question,

[1] Voyez pag. 41 du Traité, et le Journal asiatique de mai 1843, pag. 396 ; extraits du *Modjmel* par M. Mohl.

[2] Mohl, *Le livre des Rois*, préface, p. LVIII.

[3] Ce passage a été publié par M. Silvestre de Sacy, *Recueil des notices et extraits*, tom. IX, pag. 404.

[4] Loiseleur-Deslongchamps a donné des détails intéressants sur cet ouvrage, dans son Essai sur les fables indiennes, Paris, 1838, pag. 80 et suiv.

de Hamza et de l'auteur du *Modjmel-al-tevarykh*, il est fait mention à la fois de livres grecs, persans et indiens. Il y a donc lieu de croire que le livre de *Sindebad*, cité par Hamza et l'auteur du *Modjmel*, n'a rien de commun avec les voyages de Sindebad.

Le livre indien de *Sindebad* fut traduit de bonne heure en langue arabe, et on l'a inséré dans quelques recueils des *Mille et une Nuits* [1]. Les biographes et les bibliographes persans font mention, sous le titre de *Sindibad-nameh*, d'un livre de Sindebad qui, d'abord rédigé en prose, fut mis en vers. Il existe en persan plusieurs poëmes de Sindebad; une de ces rédactions a été récemment publiée, en abrégé, en langue anglaise [2]; mais ces poëmes ne sont, pour

[1] *Mille et une Nuits*, édition de Breslau, tom. XII, pag. 237-389; édition du Caire, tom. II, pag. 52-86.

[2] *Analytical account of the Sindibad-Nameh*, par M. Forbes Falconer, Londres, 1841, in-8°. M. Defrémery a rendu compte de cette publica-

le fond, qu'une reproduction du traité indien, faite d'après une version arabe accommodée aux croyances musulmanes.

Ces considérations me font penser que le livre des voyages de Sindebad est d'une origine arabe, et que c'est un reflet des récits qui avaient cours chez les musulmans au moyen âge. Quoi qu'il en soit, ce livre, malgré son cadre peu sérieux, a attiré, dans ces derniers temps, l'attention des géographes. Richard Hole publia, en 1797, à Londres, une dissertation intitulée : *Remarks on the Arabian nights' entertainments, in which the origin of Sindbad's voyages and other Oriental fictions is particularly considered.* Un illustre géographe, M. Walckenaer, a composé sur le même sujet un mémoire dont il a paru un extrait, en 1832, dans les Nouvelles Annales des Voyages.

tion dans le Journal asiatique de janvier 1842, pag. 105. Voyez aussi l'édit. in-12 des Voyages de Sindebad, par M. Langlès, pag. 139.

CHAINE

DES

CHRONIQUES.

Ce livre renferme une chaîne de chroniques (1), de pays, de mers, des diverses espèces de poissons. L'on y trouve aussi un tableau de la sphère et des choses merveilleuses de ce monde, ainsi que de la situation approximative des villes et de la partie habitée de la terre, des animaux, de ce que la terre contient de singulier, et autres choses du même genre. C'est un livre précieux.

Voici la description de la mer qui est située entre l'Inde et le Sind, des pays de Gouz et de Mâgouz, de la montagne de Caf, du pays de Serendyb et de la victoire
d'Abou-Hobaysch. Abou-Hobaysch est le 3.
nom d'un homme qui vécut deux cent cinquante ans. Une année, il se rendit

dans le Mâgouz et y vit le sage Al-saouah, avec lequel il se porta vers la mer (2). Ils y remarquèrent un poisson (sur le dos duquel il s'élevait quelque chose de) semblable à une voile de navire. Quelquefois ce poisson levait la tête (3) et offrait une masse énorme. Quand il rendait de l'eau par la bouche, on voyait, pour ainsi dire, s'élever un haut minaret. Au moment où la mer était tranquille, lorsque les poissons se ramassaient sur un même point, il les enlevait avec sa queue; ensuite il ouvrait la bouche, et on voyait les poissons se précipiter dans son ventre et disparaître comme au fond d'un puits. Les vaisseaux qui naviguent dans cette mer redoutent beaucoup ce poisson. La nuit, les équipages font sonner des cloches semblables aux cloches des chrétiens (4); c'est afin d'empêcher ce poisson de s'appuyer sur le navire et de le submerger (5).

Cette mer renferme un autre poisson que nous pêchâmes; sa longueur était
4. de vingt coudées. Nous lui ouvrîmes le

ventre, et nous en tirâmes un poisson de la même espèce; puis, ouvrant le ventre à celui-ci, nous y trouvâmes un troisième poisson du même genre. Tous ces poissons étaient en vie et se remuaient; ils se ressemblaient pour la figure les uns aux autres.

Ce grand poisson se nomme *al-ouâl.* Malgré sa grandeur, il a pour ennemi un poisson qui n'a qu'une coudée de long et qui se nomme *al-leschek.* Lorsque le gros poisson, se mettant en colère, attaque les autres poissons au sein de la mer, et qu'il les maltraite, le petit poisson le met à la raison : il s'attache à la racine de son oreille et ne le quitte pas qu'il ne soit mort. Le petit poisson s'attache aux navires, et alors le gros poisson n'ose pas en approcher, à cause de la crainte que l'autre lui inspire.

On trouve dans la même mer un poisson dont la face ressemble à la face humaine, et qui vole au-dessus de l'eau. Ce
poisson se nomme *al-meydj.* Un autre pois- 5.

son, qui se tient sous l'eau, l'observe, et, si le premier tombe, l'autre l'avale. Celui-ci s'appelle *al-anketous*. En général, les poissons se mangent les uns les autres (6).

La troisième mer porte le nom de *mer de Herkend* (7). Entre cette mer et la mer Al-larevy il y a un grand nombre d'îles; leur nombre s'élève, dit-on, à mille neuf cents (8). Ces îles forment la séparation des deux mers Al-larevy et Herkend; elles sont gouvernées par une femme. La mer jette sur les côtes de ces îles de gros morceaux d'ambre; quelques-uns de ces morceaux ont la forme d'une plante (9) ou à peu près. L'ambre pousse au fond de la mer, comme les plantes; quand la mer est très-agitée, elle rejette l'ambre sous forme de citrouilles et de truffes (10).

Ces îles, qui sont gouvernées par une
6. femme, sont plantées de palmiers cocotiers. La distance qui sépare les îles l'une de l'autre est de deux, ou trois, ou quatre parasanges. Elles sont toutes habitées, et toutes portent des cocotiers. La monnaie

y consiste en cauris; la reine amasse ces cauris dans ses magasins. On dit qu'il n'existe pas de peuple plus adroit que les habitants de ces îles. Ils fabriquent des tuniques tissues d'une seule pièce, avec leurs manches, leurs parements et leur bordure. Ils construisent leurs navires et leurs maisons, et se chargent de tous les travaux du même genre. Les cauris se rendent à la surface de la mer, et renferment une chose douée de vie. On prend un rameau de cocotier et on le jette dans l'eau; les cauris s'attachent au rameau. On appelle le cauri *al-kabtadj* (11).

La dernière de ces îles est Serendyb,
sur la mer de Herkend; c'est la principale
de toutes : on donne à ces îles le nom de 7.
Dybadjat (12). Auprès de Serendyb est la
pêcherie des perles. Serendyb est environnée tout entière par la mer (13). On remarque dans l'île une montagne, appelée *Al-rohoun*, sur laquelle fut jeté Adam, sur lui soit la paix (14)! La trace de son pied est marquée sur le roc qui couronne la

montagne, gravée dans la pierre, au sommet de la montagne. On n'y remarque qu'un seul pied; il est dit qu'Adam plaça son autre pied dans la mer. On ajoute que le pied dont la trace est empreinte au haut de la montagne est d'environ soixante et dix coudées de long. Autour de cette montagne est la mine de rubis rouges et jaunes et d'hyacinthes. L'île est soumise à deux rois. Elle est grande et large, et elle produit de l'aloès, de l'or et des pierres précieuses. On trouve dans ses parages la
8. perle, et le *schenek*, mot par lequel on désigne cette grande coquille qui sert de trompette, et qui est très-recherchée.

La même mer renferme, dans la même direction que Serendyb, quelques îles qui ne sont pas nombreuses, mais qui sont très-vastes, et dont on ne connaît pas l'étendue précise. Au nombre de ces îles est celle qu'on nomme *Al-ramny* (15); cette île est partagée entre plusieurs rois; son étendue est, dit-on, de huit ou neuf cents parasanges (16). Il s'y trouve des mines d'or;

on y remarque aussi des plantations appelées *fansour* et d'où l'on tire le camphre de première qualité (17).

Ces îles ont dans leur dépendance d'autres îles, parmi lesquelles est celle de Alneyan (18). Ces îles abondent en or, et les habitants se nourrissent du fruit du cocotier. Ils s'en servent dans la préparation de leurs mets, et ils se frottent le corps avec son huile. Quand l'un d'eux veut se marier, il ne trouve de femme qu'autant qu'il a entre les mains le crâne de la tête d'un de leurs ennemis; s'il a tué deux d'entre les ennemis, il peut épouser deux femmes; s'il en a tué cinquante, il peut épouser cinquante femmes, suivant le 9.
nombre des crânes. L'origine de cet usage vient de ce que les habitants de cette île sont entourés d'ennemis; celui donc qui se montre le plus hardi dans les combats est le plus estimé de tous.

L'île de Ramny produit de nombreux éléphants, ainsi que le bois de Brésil (*baccam*) et le bambou (*khayzoran*). On y

remarque une peuplade qui mange les hommes. Cette île est mouillée par deux mers, la mer de Herkend et celle de Schelaheth (19).

Après cela viennent les îles nommées *Lendjebâlous* (20). Ces îles nourrissent un peuple nombreux. Les hommes et les femmes vont nus; seulement, les femmes couvrent leurs parties naturelles avec des feuilles d'arbre. Quand un navire passe dans le voisinage, les hommes s'approchent dans des barques, petites ou grandes, et se font donner du fer en échange d'ambre et de cocos. Ils n'ont pas besoin
10. d'étoffes, vu que, dans ce climat, on n'éprouve ni froid ni chaud.

Au delà sont deux îles[1], séparées par une mer nommée *Andâmân* (21). Les habitants de ces îles mangent les hommes vivants; leur teint est noir, leurs cheveux sont crépus, leur visage et leurs yeux ont quelque chose d'effrayant. Ils ont les pieds longs; le pied de l'un d'entre eux est d'environ une coudée (22). Ils vont nus et

n'ont pas de barques. S'ils avaient des barques, ils mangeraient tous les hommes qui passent dans le voisinage. Quelquefois, les navires sont retenus en mer, et ne peuvent continuer leur voyage à cause du vent. Quand leur provision d'eau est épuisée, l'équipage s'approche des habitants et demande de l'eau; quelquefois les hommes de l'équipage tombent au pouvoir des habitants, et la plupart d'entre eux sont mis à mort.

Au delà de cette île se trouvent des montagnes qui ne sont pas sur la route, et qui renferment, dit-on, des mines d'argent. Ces montagnes ne sont pas habitées,
et il n'est pas au pouvoir de tout navire 11.
qui veut y aborder, d'atteindre son but. Pour y arriver, l'on est guidé par un pic nommé *Al-khoschnâmy*. Un navire, passant dans le voisinage, l'équipage aperçut la montagne et se dirigea de son côté; le lendemain matin, il descendit dans une barque, et, coupant du bois, il alluma du feu; aussitôt l'argent entra en fusion :

voilà comment on reconnut la mine. On emporta autant d'argent qu'on voulut; mais, dès qu'on fut remonté dans le navire, la mer commença à s'agiter; on fut obligé de jeter tout l'argent qu'on avait pris. En vain on a voulu retourner vers la montagne; il a été impossible de la retrouver. Ces sortes de cas sont fréquents sur la mer; on ne saurait dénombrer les îles qui sont d'un accès difficile et que les marins ont de la peine à reconnaître; il y en a même où ils ne peuvent atteindre.

Quelquefois on aperçoit à la surface de cette mer un nuage blanc qui couvre les vaisseaux de son ombre; il sort du nuage une langue longue et mince qui
12. vient s'attacher à la surface de l'eau de la mer. Aussitôt l'eau entre en ébullition et présente l'image d'un tournant. Si le tournant atteint un navire, il l'absorbe. Ensuite, le nuage s'élève dans les airs, et il verse une pluie à laquelle se trouvent mêlées les impuretés de la mer. J'ignore

si ce nuage s'alimente avec les eaux de la mer et comment cela s'opère (23).

Chacune de ces mers est exposée à un vent qui l'agite et la soulève au point de la faire bouillir comme une marmite. Alors l'eau rejette les corps qu'elle contient dans son sein sur les côtes des îles qui y sont enfermées; les navires sont fracassés, et le rivage se couvre de poissons morts d'une grandeur énorme. L'eau jette même quelquefois des blocs de pierre et des montagnes, comme l'arc envoie la flèche. Pour la mer de Herkend, elle est exposée à un vent particulier. Ce vent vient de l'ouest, en tirant vers les étoiles de l'Ourse (24); quand il souffle, l'eau de la mer entre en ébullition comme l'eau d'une marmite, et elle vomit une
grande quantité d'ambre. Plus la mer est 13.
vaste et profonde, plus l'ambre est beau. Quand les vagues de la mer de Herkend se soulèvent, l'eau présente l'apparence d'un feu qui brûle. La même mer nourrit un poisson nommé *al-lokham* (25). C'est

une espèce de monstre qui dévore les hommes (26).

Les marchandises (venant de la Chine) sont en petite quantité (et chères, à Bassora et à Bagdad). Une des causes de cette petite quantité, ce sont les incendies qui ont lieu fréquemment à Khanfou (27). Cette ville sert d'échelle aux navires; c'est l'entrepôt des marchandises des Arabes et des habitants de la Chine. Les incendies y dévorent les marchandises; ils viennent de ce que les maisons y sont bâties en bois et avec des roseaux fendus (28). Une autre cause de la rareté des marchandises, ce sont les naufrages des navires, soit en revenant, soit en allant; ajoutez à cela que les navires sont exposés à être pillés, ou bien sont forcés de faire un long séjour dans certains endroits, ce qui oblige les voyageurs à se défaire de leurs marchan-
14. dises hors des provinces arabes. D'autres fois, le vent pousse les navires dans le Yémen ou dans d'autres contrées, et c'est là qu'on vend les marchandises. Enfin on

est quelquefois obligé de s'arrêter pour faire radouber le navire, sans compter d'autres obstacles.

Le marchand Soleyman rapporte qu'à Khanfou, qui est le rendez-vous des marchands, un musulman est chargé par le souverain du pays de juger les différends qui s'élèvent entre les hommes de la même religion arrivés dans la contrée. Telle a été la volonté du roi de la Chine. Les jours de fête, cet homme célèbre la prière avec les musulmans; il prononce le khotba et adresse des vœux au ciel pour le sultan des musulmans (29). Les marchands de l'Irac ne s'élèvent jamais contre ses décisions; en effet, il agit d'après la vérité, et ses décisions sont conformes au livre de Dieu (l'Alcoran) et aux préceptes de l'islamisme.

A l'égard des lieux où les navires abordent, et qui servent d'échelle, on rapporte
que la plupart des vaisseaux chinois par- 15.
tent de Syraf (sur les côtes du Farès). Les marchandises sont apportées de Bassora,

de l'Oman et d'autres contrées à Syraf même; on les charge à Syraf sur les vaisseaux chinois. Cet usage vient de ce que les vagues sont très-fortes dans cette mer (le golfe Persique) et que l'eau manque en plusieurs endroits. La distance, par eau, entre Bassora et Syraf, est de cent vingt parasanges. Quand les marchandises sont embarquées à Syraf, on s'approvisionne d'eau douce et on *enlève;* c'est le mot employé par les mariniers pour dire *mettre à la voile.* On se rend à Mascate, à l'extrémité de l'Oman. La distance de Syraf à Mascate est d'environ deux cents parasanges.

Dans la partie orientale de cette mer, entre Syraf et Mascate, se trouve, entre
16. autres villes, *Syf* (le port), des Benou-Al-safac, ainsi que l'île du fils de Kaouan. La même mer mouille les montagnes de l'Oman. De ce côté est le lieu nommé *Al-dordour;* c'est un lieu resserré entre deux montagnes, que traversent les petits navires, mais où ne peuvent s'engager les

navires chinois. Là sont les deux rochers appelés *Kossayr* et *Ouayr;* une petite partie seulement des rochers se montre audessus de l'eau (30).

Quand nous eûmes dépassé ces montagnes, nous nous rendîmes au lieu nommé *Sahar* d'Oman; ensuite nous nous approvisionnâmes d'eau douce à Mascate, à un puits qui se trouve là (31). On peut se procurer en cet endroit des moutons de l'Oman. De ce lieu, les navires mettent à la voile pour l'Inde, et se dirigent vers Koulam-Malay (32); la distance entre Mascate et Koulam-Malay est d'un mois de marche, avec un vent modéré. A Koulam-Malay il y a un péage (33), qui sert pour
la contrée, et où les navires chinois ac- 17.
quittent les droits; on y trouve de l'eau douce fournie par des puits. Chaque navire chinois paye mille dirhems; pour les autres navires (qui sont moins lourds), ils payent depuis un dinar jusqu'à dix (34).

Entre Mascate, Koulam-Malay et (la mer de) Herkend, il y a environ un mois

de marche. On s'approvisionne d'eau douce à Koulam-Malay; puis on met à la voile pour la mer de Herkend. Quand on a dépassé cette mer, on arrive au lieu nommé *Lendjebâlous* (35). Les habitants de ce lieu ne comprennent pas la langue arabe, ni aucune des langues parlées par les marchands. Les hommes ne portent pas de vêtement; ils sont blancs et ont le poil rare. Les voyageurs disent n'avoir jamais vu leurs femmes. En effet, les hommes se rendent auprès des navires, dans des canots faits avec un seul tronc d'arbre, et
18. ils apportent des cocos, des cannes à sucre, des bananes et du vin de cocotier (vin de palmier); cette liqueur est d'une couleur blanche. Si on la boit au moment où elle vient d'être extraite du cocotier, elle est douce comme le miel; mais, si on la conserve une heure, elle devient comme le vin; et, si elle reste dans cet état pendant quelques jours, elle se convertit en vinaigre. Les habitants échangent cela contre du fer. Quelquefois il leur vient un

peu d'ambre, qu'ils cèdent aussi pour quelques objets en fer. Du reste, les échanges se font uniquement par signes, de la main à la main, vu qu'on ne s'entend pas. Ces hommes sont très-habiles à la nage; quelquefois ils dérobent le fer des marchands sans leur rien donner en échange.

De là, les navires mettent à la voile
pour un lieu nommé *Kalâh-Bâr.* Le mot
bâr (36) sert à désigner à la fois un
royaume et une côte. Kalah-Bar est une
dépendance du Zâbedj (*Al-zâbedj*); la si-
tuation du Zâbedj est à droite des provin-
ces de l'Inde, et la région entière obéit à 19.
un seul roi (37). L'habillement des habi-
tants consiste dans le pagne : grands et pe-
tits, tous portent un seul pagne (38). Les
navires trouvent dans le Kalah-Bâr de
l'eau douce provenant de puits. On pré-
fère l'eau des puits à l'eau de source et à
l'eau pluviale. La distance entre Koulam,
qui est situé dans le voisinage de la mer
de Herkend et Kalah-Bâr, est un mois de
route (39).

Ensuite les navires se rendent dans un lieu nommé *Betoumah* (40), où il y a de l'eau douce pour les personnes qui en veulent. Le temps nécessaire pour y arriver est dix journées.

Après cela, les navires se dirigent vers le lieu nommé *Kedrendj*, et y arrivent en dix journées. On y trouve aussi de l'eau douce. Il en est de même des îles de l'Inde; en y creusant des puits, on trouve l'eau douce. A Kedrendj est une montagne élevée où quelquefois s'enfuient les esclaves et les voleurs.

20. Les navires se rendent ensuite au lieu nommé *Senef*, situé à une distance de dix journées; il s'y trouve aussi de l'eau douce; on exporte de ce lieu l'aloès appelé *al-senfy*. Ce lieu forme un royaume. Les habitants sont bruns, et chacun d'eux se revêt de deux pagnes (41).

Quand les navires se sont pourvus d'eau douce, ils mettent à la voile pour un lieu nommé *Sender-Foulat*. Sender-Foulat est le nom d'une île; on met dix journées

pour y arriver et il s'y trouve de l'eau douce.

De là, les navires entrent dans une mer appelée *Sandjy*, puis ils franchissent les portes de la Chine. Ces portes consistent dans des montagnes baignées par la mer; entre ces montagnes est une ouverture par laquelle passent les navires.

Quand, par un effet de la faveur divine, les navires sont sortis sains et saufs de Sender-Foulat, ils mettent à la voile pour la Chine et y arrivent au bout d'un mois. Sur ce mois, sept journées sont employées à traverser les détroits formés par les montagnes. Lorsqu'ils ont franchi ces
portes, et qu'ils sont arrivés dans le golfe, 21.
ils entrent dans l'eau douce, et se rendent dans la ville de Chine où l'on a coutume d'aborder : cette ville se nomme *Khanfou*. Khanfou et les autres villes de Chine sont pourvues d'eau douce, provenant de rivières et de ruisseaux. Chaque contrée a aussi ses péages et ses marchés. Sur la côte, il y a le flux et reflux deux fois chaque jour

et chaque nuit. (Dans le golfe Persique) depuis Bassora jusqu'à l'île des Benou-Kaouan, le flux a lieu quand la lune se trouve au milieu du ciel, et le reflux au moment où la lune s'élève sur l'horizon et lorsqu'elle se couche. En Chine, et jusqu'auprès de l'île des Benou-Kaouan, le flux a lieu au moment où la lune se lève. Quand la lune occupe le milieu du ciel, la mer se retire, et elle revient quand la lune se couche. La mer se retire de nouveau lorsque la lune se trouve du côté opposé, au milieu du ciel.

22. On raconte que, dans une île appelée *Malhan*, entre Serendyb et *Kalah* (42), dans la mer de l'Inde, du côté de l'orient, il y a une peuplade noire et qui est nue. Quand il lui tombe entre les mains un homme d'un autre pays, elle le suspend la tête en bas, le coupe en morceaux, et le mange presque cru. Le nombre de ces noirs est considérable; ils habitent une même île, et n'ont pas de roi. Leur nourriture est le poisson, la banane, le coco,

la canne à sucre. Ils demeurent dans des espèces de bois et au milieu des roseaux.

Il y a, dit-on, dans la mer, un petit poisson volant; ce poisson, appelé *la sauterelle d'eau,* vole sur la surface de l'eau. On parle d'un autre poisson de mer qui, sortant de l'eau, monte sur le cocotier et boit le suc de la plante; ensuite il retourne
à la mer. On fait encore mention d'un ani- 23.
mal de mer qui ressemble à l'écrevisse; quand cet animal sort de la mer, il se convertit en pierre. On ajoute que cette pierre fournit un collyre pour un certain mal d'yeux (43).

Près du Zabedj, il y a, dit-on, une montagne, appelée *la montagne du feu,* dont il n'est pas possible d'approcher. Le jour, on en voit sortir de la fumée, et, la nuit, des flammes. Au pied est une source d'eau froide et douce; il y a une autre source d'eau chaude et douce (44).

Les Chinois, grands et petits, s'habillent en soie, hiver et été. Les princes se réservent la soie de première qualité;

quant aux personnes d'un ordre inférieur, elles usent d'une soie en proportion avec leur condition. L'hiver, les hommes se couvrent de deux, trois, quatre, cinq ca-
24. leçons, et même davantage, suivant leurs moyens. Leur but est uniquement de maintenir la chaleur dans les parties inférieures du corps, à cause de la grande humidité du climat et de la peur qu'ils en ont. Mais, l'été, ils revêtent une seule tunique de soie, ou quelque chose du même genre. Ils ne portent pas de turban.

La nourriture des Chinois est le riz. Quelquefois ils versent sur le riz du kouschan cuit (45), et le mangent ensuite. Quant aux princes, ils mangent du pain de froment et de la viande de toute espèce d'animaux, tels que cochons, etc.

Les fruits que possèdent les Chinois sont : la pomme, la pêche, le citron, la grenade, le coing, la poire, la banane, la canne à sucre, le melon, la figue, le raisin, le concombre, le kheyar (46), le lotus, la noix, l'amande, l'aveline, la pistache,

la prune, l'abricot, la sorbe et le coco. Le palmier n'est pas commun en Chine; on voit seulement des palmiers chez quel- 25.
ques particuliers. Le vin que boivent les Chinois est fait avec le riz (47); ils ne font pas de vin de raisin, et on ne leur en porte pas du dehors; ils ne le connaissent donc pas et n'en font pas usage. Avec le riz, ils se procurent le vinaigre, le nabyd (48), le nathif (espèce de confitures), et autres compositions du même genre.

Les Chinois ne se piquent pas de propreté. En cas d'impureté, ils ne se lavent pas avec de l'eau; ils s'essuient avec le papier propre à leur pays (49). Ils mangent les corps morts et autres objets du même genre, comme font les mages (les idolâtres) (50); en effet, leur religion se rapproche de celle des mages. Les femmes sortent la tête découverte et portent des peignes dans leurs cheveux. On compte quelquefois, sur la tête d'une femme, vingt peignes d'ivoire et autres objets analogues. Pour les hommes, ils se couvrent

la tête avec quelque chose qui ressemble à un bonnet. L'usage en Chine est de mettre à mort les voleurs, quand on les atteint (51).

26. OBSERVATIONS SUR LES PAYS DE L'INDE ET DE LA CHINE ET SUR LEURS SOUVERAINS.

Les habitants de l'Inde et de la Chine s'accordent à dire que les rois du monde qui sont hors de ligne sont au nombre de quatre. Celui qu'ils placent à la tête des quatre est le roi des Arabes (le khalife de Bagdad). C'est une chose admise parmi eux sans contradiction, que le roi des Arabes est le plus grand des rois, celui qui possède le plus de richesses et dont la cour a le plus d'éclat, et, de plus, qu'il est le chef de la religion sublime au-dessus de laquelle il n'existe rien. Le roi de la Chine se place lui-même après le roi des Arabes. Vient ensuite le roi des Romains. Le quatrième est le *Balhara*, prince des hommes qui ont l'oreille percée (52). Le Balhara est le plus noble des princes de l'Inde; les Indiens reconnaissent sa supé-

riorité. Chaque prince, dans l'Inde, est 27.
maître dans ses États; mais tousren dent hommage à la prééminence du Balhara. Quand le Balhara envoie des députés aux autres princes, ceux-ci, pour lui faire honneur, prodiguent les égards aux députés. Il paye une solde à ses troupes, comme cela se pratique chez les Arabes; il a des chevaux et des éléphants en abondance, ainsi que beaucoup d'argent. La monnaie qui circule dans ses États consiste en pièces d'argent, qu'on nomme *thatherya* (53). Chacune de ces pièces équivaut à un dirhem et demi, monnaie du souverain. La date qu'elles portent part de l'année où la dynastie est montée sur le trône (54); ce n'est pas, comme chez les Arabes, l'année de l'hégire du Prophète, sur lui soit la paix! l'ère des Indiens a pour commencement le règne des rois, et leurs rois vivent longtemps; souvent leurs rois règnent pendant cinquante ans. Les habitants des États du Balhara prétendent que, si leurs rois règnent et vivent longtemps, c'est uni-

quement à cause de l'attachement qu'ils portent aux Arabes. En effet, il n'existe pas, parmi les souverains, un prince qui
28. aime plus les Arabes que le Balhara, et ses sujets suivent son exemple (55).

Balhara est le titre que prennent tous les rois de cette dynastie. Il revient à celui de Cosroès (chez les Persans, de César chez les Romains), et ce n'est pas un nom propre. L'empire du Balhara commence à la côte de la mer, là où est le pays de *Komkam* (Concan), sur la langue de terre qui se prolonge jusqu'en Chine. Le Balhara a autour de lui plusieurs princes, avec lesquels il est en guerre, mais qu'il surpasse de beaucoup. Parmi eux, est le prince nommé roi du Al-djorz (56). Ce prince entretient des troupes nombreuses, et aucun autre prince indien n'a une aussi belle cavalerie. Il a de l'aversion pour les Arabes; néanmoins, il reconnaît que le roi des Arabes est le plus grand des rois. Aucun prince indien ne hait plus que lui l'isla-

misme. Ses États forment une langue de terre. Il possède de grandes richesses; ses chameaux et ses chevaux sont en grand nombre. Les échanges se font, dans ses États, avec de l'argent (et de l'or) en poudre (57); le pays renferme, dit-on, des mines (de ces métaux). Il n'y a pas, dans
toute l'Inde, de contrée mieux garantie 29.
contre les voleurs.

A côté de ce royaume est celui du Thafec; son territoire est peu considérable; les femmes y sont blanches et plus belles que dans le reste de l'Inde. Le roi vit en paix avec ses voisins, à cause du petit nombre de ses troupes. Il aime les Arabes au même degré que le Balhara (58).

A ces trois États, est contigu un royaume appelé *Rohmy* (59), et qui est en guerre avec celui de Al-djorz. Le roi ne jouit pas d'une grande considération. Il est aussi en guerre avec le Balhara, comme avec le roi de Al-djorz; ses troupes sont plus nombreuses que celles du Balhara, du roi de Al-djorz et du roi de Thafec. On dit que,

lorsqu'il marche aŭ combat, il est accompagné d'environ cinquante mille éléphants (60). Il ne se met en campagne que l'hiver: en effet, les éléphants ne supportent pas la soif; ils ne peuvent donc sortir que l'hiver. On dit que, dans son armée, le nombre des hommes occupés à fouler le drap et à le laver s'élève de dix à
30. quinze mille (61). On fabrique dans ses États des étoffes qui ne se retrouvent pas ailleurs; une robe faite avec cette étoffe peut passer, tant l'étoffe est légère et fine, à travers l'anneau d'un cachet. Cette étoffe est en coton; nous en avons vu un échantillon (62). Les échanges se font, parmi les habitants, avec des cauris; c'est la monnaie du pays, c'est-à-dire sa richesse. On y trouve cependant de l'or, de l'argent, de l'aloès, ainsi que l'étoffe nommée *samara*, avec laquelle on fait les medzabb (63). Le même pays nourrit le boschan marqué, autrement appelé *kerkedenn* (64). Cet animal a une seule corne au milieu du front, et dans cette corne est

une figure dont la forme est semblable à
celle de l'homme; la corne est noire d'un
bout à l'autre; mais la figure placée au
milieu est blanche. Le kerkedenn est in-
férieur pour la grosseur à l'éléphant, et sa
couleur tire vers le noir; il ressemble au 31.
buffle, et est très-fort; aucun animal ne
l'égale pour la vigueur. Il n'a point d'arti-
culation au genou ni à la main; depuis le
pied jusqu'à l'aisselle, ce n'est qu'un mor-
ceau de chair; l'éléphant le fuit; il ru-
mine comme le bœuf et le chameau. Sa
chair est permise; nous en avons mangé.
Il est nombreux dans cette contrée; il vit
dans les bois. On le trouve dans les autres
provinces de l'Inde; mais ici la corne en
est plus belle; car elle offre souvent une
figure humaine, une figure de paon, une
figure de poisson, ou toute autre figure.
Les habitants de la Chine font avec cette
corne des ceintures, dont le prix s'élève,
en Chine, jusqu'à deux et trois mille di-
nars, et même au delà, suivant la beauté
de la figure dont on y trouve l'image.

Toutes ces cornes sont achetées dans les États du Rohmy, avec des cauris, qui sont la monnaie du pays (65).

32. Après cela vient un royaume placé dans l'intérieur des terres, et qui ne s'étend pas jusqu'à la mer; on le nomme royaume des *Kaschibyn* (66). C'est un peuple de couleur blanche, qui a les oreilles percées, et qui est remarquable pour sa beauté. Il habite les champs et les montagnes.

Vient ensuite une mer sur les bords de laquelle est un roi nommé *Al-kyrendj* (67). C'est un prince pauvre et orgueilleux, qui recueille beaucoup d'ambre; il possède également des dents d'éléphant. Dans ses États on mange le poivre encore vert, à cause de sa petite quantité.

Après cela, on rencontre plusieurs royaumes; Dieu seul, qu'il soit béni et qu'il soit exalté! en connaît le nombre. Parmi ces royaumes est celui des Moudjah (68); c'est le nom d'un peuple d'un teint blanc, qui se rapproche des Chinois

pour l'habillement. On trouve chez lui du musc en abondance (69). Le pays est couronné de montagnes blanches d'une longueur sans exemple. Les habitants ont à combattre plusieurs rois qui les entourent. Le musc qui se trouve dans le pays est bon et d'un effet énergique.

Au delà se trouvent les rois du Mabed,
qui comptent un grand nombre de vil- 33.
les (70). Leurs États s'étendent jusqu'au pays des Moudjah; mais ils sont plus considérables, et les habitants se rapprochent davantage des Chinois. A l'exemple de ce qui se passe en Chine, les dignités les plus considérables sont occupées par des eunuques, et le pays touche à la Chine. Les princes vivent en paix avec le roi des Chinois; mais ils ne lui prêtent pas obéissance. Tous les ans, les rois du Mabed envoient des députés au roi de la Chine avec des présents (71). Le roi de la Chine fait aussi des présents aux souverains du Mabed; car cette contrée est fort vaste. Quand les députés du Mabed arrivent en Chine,

ils sont surveillés, de peur qu'ils ne cherchent à se rendre maîtres du pays, vu le grand nombre de leurs compatriotes. On ne trouve entre les deux régions que montagnes et montées.

On dit que le roi de la Chine compte dans ses États plus de deux cents métro-
34. poles. Chacune de ces métropoles a à sa tête un prince (*malek*) et un eunuque; du reste, elle a d'autres villes sous sa dépendance. Au nombre de ces métropoles est Khanfou, rendez-vous des navires, et ayant vingt autres villes sous sa dépendance. Le nom de *ville* ne se donne qu'aux cités qui ont le djadem, et l'on entend par *djadem* une espèce de trompette. Le djadem est long et assez épais pour remplir les deux mains à la fois; on l'enduit de la même manière que les autres objets qui nous viennent de Chine. Il a trois ou quatre coudées de longueur; mais sa tête est mince, de manière à pouvoir être embouchée. On entend le son du djadem à près d'un mille de distance.

Chaque ville a quatre portes, et à chaque

porte il y a cinq de ces djadem, dont on sonne à certaines heures de la nuit et du jour. Chaque ville a également dix tambours, dont on frappe en même temps qu'on sonne du djadem. C'est une manière de rendre hommage au souverain.
De plus, les habitants se rendent compte 35.
par là des heures de la nuit et du jour; du reste, ceux-ci ont des signes et des poids pour connaître les heures (72).

Les échanges, en Chine, se font avec des pièces de cuivre (73). Les princes ont des trésors, comme les princes des autres pays; mais seuls, parmi les princes, ils ont des trésors de pièces de cuivre; car c'est la monnaie du pays. Ce n'est pas qu'ils ne possèdent de l'or, de l'argent, des perles, de la soie travaillée et non travaillée; bien au contraire, tout cela abonde chez eux: mais ces objets sont considérés comme marchandise; c'est le cuivre qui sert de monnaie.

On importe en Chine de l'ivoire, de l'encens, des lingots de cuivre, des cara-

paces de tortues de mer (74), enfin, le boschan ou kerkedenn, dont nous avons donné la description, et avec la corne duquel les Chinois font des ceintures.

Les bêtes de somme sont nombreuses chez les Chinois; ils ne connaissent pas le cheval arabe; mais ils ont des chevaux d'une autre espèce; ils ont aussi des ânes et des chameaux en grand nombre; leurs chameaux ont deux bosses.

Il y a en Chine une argile très-fine avec
36. laquelle on fait des vases qui ont la trans-
parence des bouteilles; l'eau se voit à travers. Ces vases sont faits avec de l'argile (75).

Quand un navire arrive du dehors, les agents du gouvernement se font livrer les marchandises et les serrent dans certaines maisons. Les marchandises sont soumises au dork pendant six mois (76), jusqu'à ce que le dernier navire soit entré (77). Alors les Chinois prennent les trois dixièmes de chaque marchandise et livrent le reste au propriétaire. Ce que le sultan de la Chine

désire se procurer, il le reçoit au taux le plus élevé et le paye comptant; il ne se permet à cet égard aucune injustice. Au nombre des objets que le souverain prélève, est le camphre, qu'il paye au prix de cinquante fakkoudj le manna, et le fakkoudj équivaut à mille pièces de cuivre. Le camphre qui n'est pas mis à part pour le sultan, se vend la moitié de cette valeur, et on le met dans la circulation générale.

Quand un Chinois meurt, il n'est enterré que le jour anniversaire de sa mort,
dans une des années subséquentes. On 37.
place le corps dans une bière, et la bière est
gardée dans la maison; on met sur le corps
de la chaux, qui a la propriété d'absorber
les parties aqueuses; le reste du corps se
conserve. Quand il s'agit des princes, on
emploie l'aloès et le camphre. On pleure
les morts pendant trois ans; celui qui ne
pleure pas sur ses parents est battu de
verges; hommes et femmes, tous sont soumis à ce châtiment; on leur dit: « Quoi! la

mort de ton parent ne t'afflige pas?» Ensuite, les corps sont enterrés dans une tombe, comme chez les Arabes. Jusque-là, on ne prive pas le mort de sa nourriture ordinaire; on prétend que le mort continue à manger et à boire. En effet, la nuit, on place de la nourriture à côté, et le lendemain on ne trouve plus rien. *Il a mangé*, se dit-on.

On continue à pleurer et à servir de la nourriture au mort, tant que le corps est dans la maison. Les Chinois se ruinent pour leurs parents morts; tout ce qui leur reste de monnaie ou de terres, ils l'emploient à cet objet (78). Autrefois on en-
38. terrait avec le prince tout ce qu'il possédait, en fait de meubles, d'habillements et de ceintures; or les ceintures, en Chine, se payent à un prix très-élevé. Mais cet usage a été abandonné parce qu'un cadavre fut déterré, et que des voleurs enlevèrent tout ce qui avait été enfoui avec lui (79).

En Chine, tout le monde, pauvre et

riche, petit et grand, apprend à dessiner et à écrire.

Le titre que l'on donne aux fonctionnaires varie suivant la dignité dont ils sont revêtus, et l'importance des villes qui leur sont confiées. Le gouverneur d'une ville d'un ordre inférieur porte le titre de *toussendj*, mot qui signifie *il a maintenu la ville*. On donne au gouverneur d'une ville de l'importance de Khanfou le titre de *dyfou*. Les eunuques sont appelés du nom de *thoucam;* les eunuques sont nés en Chine même (80); le cadi des cadis (grand juge) est appelé *lacchy-mâmakoun;* et ainsi des autres titres, que nous ne reproduisons pas, de peur de les écrire incorrectement (81). Aucun de ces fonctionnaires n'est promu avant l'âge de quarante ans. C'est alors, disent les Chinois, 39.
que l'homme a acquis une expérience suffisante.

Les gouverneurs d'un ordre inférieur, quand ils siégent, s'asseyent sur un trône, dans une grande salle; un autre siége

est placé devant eux. On leur présente les
écrits où sont exposés les droits respectifs
des parties; derrière le gouverneur est un
homme debout, désigné par le titre de
leykhou; si le gouverneur se trompe dans
quelqu'une de ses décisions, et fait une
méprise, cet homme le reprend. Il n'est
tenu aucun compte de ce que disent les
parties; ce qu'elles ont à dire dans leur
intérêt doit être présenté par écrit (82).
Lorsqu'une personne demande à poursui-
vre une affaire devant le gouverneur, un
homme, qui se tient à la porte, lit d'abord
l'écrit, et, s'il y remarque une irrégula-
rité, il le rend à la personne. Les requêtes
adressées au gouverneur doivent être rédi-
gées par un écrivain qui connaisse les
40. lois. L'écrivain ajoute au bas : « Rédigé par
un tel, fils d'un tel. » Si quelque irrégula-
rité se trouve dans l'écrit, la faute re-
tombe sur le rédacteur, et on le bat des
verges (83). Le gouverneur ne siége qu'a-
près avoir mangé et bu; c'est afin qu'il
apporte aux affaires plus d'attention. Cha-

que gouverneur est payé sur les revenus de la ville où il commande.

Le roi suprême ne se montre qu'une fois tous les dix mois. « Si, dit-il, le peuple me voyait fréquemment, il n'aurait plus de considération pour moi. Les formes du gouvernement doivent être despotiques; en effet, le peuple n'a aucune idée de la justice; la force seule peut lui apprendre à nous respecter. »

Les terres ne payent pas d'impôt; mais on exige une capitation de tous les mâles, chacun suivant ses moyens (84). Les Ara-
bes et les autres étrangers payent un droit 41.
pour la conservation de leurs marchandises.

Quand les denrées sont chères, le sultan fait tirer des vivres des magasins publics, et on les vend à un prix inférieur à celui du marché; par conséquent, la cherté ne peut pas se prolonger (85).

L'argent qui entre dans le trésor public provient uniquement de l'impôt levé sur les têtes. Je suis porté à croire que l'argent

qui entre chaque jour dans la caisse de Khanfou s'élève à cinquante mille dinars; et, pourtant, ce n'est pas la ville la plus considérable de l'empire (86).

Le roi se réserve, entre les substances minérales, un droit sur le sel, ainsi que sur une plante (le thé) qui se boit infusée dans de l'eau chaude. On vend de cette plante dans toutes les villes, pour de fortes sommes; elle s'appelle *le sâkh*. Elle a plus de feuilles que le trèfle (87). Elle est un peu plus aromatique, mais elle a un goût amer. On fait bouillir de l'eau, et on la verse sur la plante. Cette boisson est utile dans toute espèce de circonstances (88).

Tout l'argent qui entre dans le trésor public provient de la capitation, de l'im-
42. pôt sur le sel, et de l'impôt sur cette plante.

Dans chaque ville, il y a ce qu'on appelle le *darâ;* c'est une cloche, placée sur la tête du gouverneur, et qui est attachée à un fil, lequel s'étend jusque sur la voie publique, afin qu'elle soit à la portée de

tout le monde indistinctement. Quelquefois ce fil a une parasange de long. Il suffit que quelqu'un remue tant soit peu le fil pour que la cloche se mette en mouvement. Celui donc à qui on a fait une injustice, remue le fil, et la cloche s'agite sur la tête du gouverneur. Le plaignant est admis auprès du gouverneur, afin qu'il expose lui-même ce qu'il désire, et qu'il fasse connaître le tort qu'on lui a fait. L'usage de la cloche existe dans toutes les provinces (89).

La personne qui veut voyager d'une
province à l'autre se fait donner deux bil-
lets, l'un du gouverneur et l'autre de l'eu-
nuque. Le billet du gouverneur sert pour
la route, et contient les noms du voyageur
et des personnes de sa suite, avec son
âge, l'âge des personnes qui l'accompa-
gnent, et la tribu à laquelle il appartient.
Toute personne qui voyage, en Chine, 43.
que ce soit une personne du pays, un
Arabe, ou tout autre, ne peut se dispenser
d'avoir avec elle un écrit qui serve à la

faire reconnaître. Quant au billet de l'eunuque, il y est fait mention de l'argent du voyageur et des objets qu'il emporte avec lui. Il y a sur toutes les routes des hommes chargés de se faire présenter les deux billets; dès qu'un voyageur arrive, les préposés demandent à voir les billets; ensuite ils écrivent : « A passé ici, un tel, fils d'un tel, telle profession, tel jour, tel mois, telle année, ayant tels objets avec lui. » Le gouvernement a eu recours à ce moyen, afin que les voyageurs ne courussent pas de danger pour leur argent et leurs marchandises. Que si un voyageur essuie une perte ou meurt, on sait tout de suite comment cela s'est fait, et on rend ce qui a été perdu au voyageur, ou à ses héritiers, après sa mort (90).

Les Chinois respectent la justice dans leurs transactions et dans les actes judiciaires. Si un homme prête une somme d'argent à quelqu'un, il écrit un billet à ce sujet; l'emprunteur, à son tour, écrit
44. un billet, qu'il marque avec deux de ses

doigts réunis, le doigt du milieu et l'index. On met ensemble les deux billets. On les plie l'un avec l'autre, on écrit quelques caractères sur l'endroit qui les sépare; ensuite, on les déplie et on remet au prêteur le billet par lequel l'emprunteur reconnaissait sa dette. Si, plus tard, l'emprunteur nie sa dette, on lui dit: « Apporte le billet du prêteur. » Si l'emprunteur prétend n'avoir point de billet, qu'il nie avoir écrit un billet accompagné de sa signature et de sa marque, et que son billet ait péri, on dit à l'emprunteur qui nie la dette: « Déclare par écrit que cette dette ne te concerne pas; mais, si, de son côté, le créancier vient à prouver ce que tu nies, tu recevras vingt coups de bâton sur le dos, et payeras une amende de vingt mille fakkoudj de pièces de cuivre (91). » Or, comme le fakkoudj équivaut à mille pièces de cuivre, cette amende
fait à peu près deux mille dinars (92). D'un 45.
autre côté, vingt coups de bâton suffisent pour tuer un homme. Aussi personne, en Chine, n'ose faire une déclaration par

écrit, de peur de perdre à la fois la vie et la fortune. Nous n'avons jamais vu qui que ce soit consentir à faire cette déclaration. Les Chinois se conforment, dans leurs rapports respectifs, à la justice; personne n'est privé de son droit; ils n'ont pas même recours aux témoins ni aux serments.

Quand un homme fait faillite, et que les créanciers le font mettre, à leurs frais, dans la prison du sultan, on exige une déclaration de lui. Après qu'il est resté un mois en prison, le sultan le fait comparaître en public, et l'on proclame ces mots : « Un tel, fils d'un tel, a emporté l'argent d'un tel, fils d'un tel. » S'il reste au failli une somme placée chez quelqu'un, ou s'il possède quelque champ, ou des esclaves, en un mot, quelque chose qui puisse faire face à ce qu'il doit, on le fait sortir tous les mois, et on lui applique des coups de bâton sur l'anus, parce qu'il est resté en prison, mangeant et buvant, bien
16. qu'il lui restât de l'argent. On lui applique les coups de bâton, que quelqu'un le dé-

nonce ou ne le dénonce pas; il est battu dans tous les cas, et on lui dit : « Tu n'as cherché qu'à frustrer les autres de ce qui leur appartenait et à t'emparer de leur bien. » On lui dit encore : « Tâche de faire droit aux réclamations de ces personnes. » S'il n'en a pas les moyens, et s'il est bien constant pour le sultan qu'il ne reste au failli aucune ressource, on appelle les créanciers, et on les satisfait avec l'argent du trésor du *Bagboun*, titre que porte le roi suprême. Bagboun est le seul titre qu'on donne au souverain, et ce mot signifie *fils du ciel;* c'est le mot dont nous avons fait *magboun* (93). Ensuite on proclame ces mots : « Quiconque entretiendra des rapports d'affaires avec cet homme sera mis à mort. » Ainsi personne n'est exposé à éprouver des pertes de ce genre. Si on apprend que le débiteur a de l'argent placé chez quelqu'un, et que le dépositaire n'ait pas fait de déclaration au sujet de cet argent, on tue celui-ci à coups de bâton. L'on ne dit rien pour cela au débiteur; on se con-

tente de prendre l'argent, qu'on partage aux créanciers; mais, à partir de ce moment, le débiteur ne peut plus entretenir de rapports d'affaires avec personne.

47. On dresse, en Chine, des pierres d'une longueur de dix coudées et gravées en creux. L'inscription présente un tableau des diverses maladies et de leurs remèdes. Pour telle maladie, y est-il dit, il y a tel remède. Celui qui n'a pas les moyens d'acheter le remède le reçoit aux frais du trésor public.

Les terres ne payent pas d'impôt; l'impôt se paye par tête, suivant la fortune de chacun et l'importance de ses propriétés (94).

Le nom de tout enfant mâle qui naît est écrit dans les registres du sultan (95). Dès que l'enfant est parvenu à l'âge de dix-huit ans, on exige de lui la capitation; mais, lorsqu'il a atteint sa quatre-vingtième année, il ne la paye plus; au contraire, on lui donne une pension aux frais du trésor public, et l'on dit à ce sujet : « Nous

avons reçu de lui une pension quand il était jeune; il est juste que nous la lui rendions, maintenant qu'il est vieux (96). »

Dans chaque ville, il y a des hommes de plume et des maîtres, qui instruisent les pauvres et leurs enfants aux frais du trésor public (97). Les femmes sortent les cheveux exposés à l'air; pour les hom- 48.
mes, ils se couvrent la tête.

On trouve dans les montagnes un bourg, nommé *Tâyou*, dont les habitants sont courts de taille. Tous les hommes qui, en Chine, sont courts de taille, sont censés venir de ce bourg. Les Chinois, en général, sont bien faits, grands, d'un blanc clair, mais coloré de rouge. Ce sont, de tous les hommes, ceux qui ont les cheveux du noir le plus foncé. Les femmes laissent pousser leurs cheveux (98).

Dans l'Inde, quand un homme intente à un autre une action qui doit entraîner la peine de mort, on dit au demandeur : « Veux-tu soumettre le défendeur à l'épreuve du feu ? » S'il répond oui, l'on fait

chauffer jusqu'au rouge une barre de fer; ensuite on dit au défendeur : « Présente ta main. » En même temps, l'on étend sur sa main sept feuilles d'un certain arbre du pays, et on pose la barre dessus. L'homme se met à marcher en avant et en arrière; après cela, il jette la barre et on lui présente une bourse de cuir dans la-
49. quelle il introduit sa main; la bourse est immédiatement scellée avec le sceau royal. Au bout de trois jours, on apporte du riz dont le grain est encore dans sa balle, et on dit à l'homme : « Frotte les grains, afin d'en détacher la pellicule. » Si sa main ne présente aucune trace de brûlure, le défendeur obtient gain de cause et n'est pas mis à mort. Pour le demandeur, il est condamné à payer un manna d'or, que le souverain se réserve pour lui-même (99).

Quelquefois, on fait bouillir de l'eau dans une marmite de fer ou d'airain, de manière à ce que personne n'ose en approcher. On y jette un anneau de fer,

puis on dit au défendeur : « Introduis ta main dans la marmite. » Il faut alors que le défendeur retire l'anneau. J'ai vu un homme introduire sa main dans la marmite et la retirer saine et sauve. En ce cas, comme pour l'autre, le demandeur est obligé de payer un manna d'or (100).

Quand le roi de Serendyb meurt, on le traîne sur un char, très-près du sol ; le corps est attaché au derrière du char de manière à ce que l'occiput de la tête traîne par terre et que les cheveux ramas- 50.
sent la poussière. En même temps, une femme, tenant un balai à la main, chasse la poussière sur la figure du mort et crie ces mots : « O hommes ! cet homme était encore hier votre roi ; il vous gouvernait, et ses ordres étaient exécutés par vous. Voilà où il en est réduit ; il a dit adieu au monde, et l'ange de la mort s'est saisi de son âme. Ne vous laissez donc plus séduire par les plaisirs de cette vie ; » et autres paroles analogues. Cette cérémonie dure trois jours ; ensuite, on apporte du

bois de sandal, du camphre et du safran, et on brûle le corps au milieu de ces aromates; après quoi on jette les cendres au vent. Tous les Indiens brûlent leurs morts (101). Serendyb est la plus avancée des îles (102) qui dépendent de l'Inde. Quelquefois, lorsqu'on brûle le corps du roi, ses femmes se précipitent sur le bûcher et se brûlent avec lui; mais il dépend d'elles de ne pas le faire (103).

Dans l'Inde, il y a des personnes qui font profession d'errer dans les bois et les montagnes, et qui communiquent rare-
51. ment avec le reste des hommes. Ces personnes n'ont quelquefois à manger que l'herbe des champs et les fruits des bois. Elles s'attachent un anneau de fer au bout de la verge, afin de se mettre dans l'impossibilité d'avoir commerce avec les femmes. Parmi ces hommes il y en a qui vont nus. Quelques-uns se tiennent nus, la face tournée vers le soleil, et n'ayant pour toute couverture que quelque peau de panthère. Je vis, dans un de mes voyages, un

de ces hommes, dans l'état que je viens de décrire; seize ans après, je retournai dans le même pays, et je retrouvai cet homme dans la même situation. Une chose qui m'étonna, ce fut que sa personne ne se fût pas fondue de chaleur.

La noblesse, dans chaque royaume, est censée ne faire qu'une seule et même famille; la puissance ne sort pas de son sein, et les princes nomment eux-mêmes leurs héritiers présomptifs; il en est de même des hommes de plume et des médecins; ils forment une caste particulière, et la profession ne sort pas de la caste (104).

Du reste, les princes de l'Inde ne re-
connaissent pas l'autorité d'un même sou-
verain (105). Chacun d'eux est maître chez
lui. Néanmoins, le Balhara porte le titre de
roi des rois. Quant aux Chinois, ils ne se 52.
nomment pas d'avance des héritiers.

Les Chinois sont des gens de plaisir; mais les Indiens réprouvent le plaisir, et ils s'en abstiennent; ils ne boivent pas *le vin* (106), et ne mangent pas le vinaigre

qui est fait avec le vin. Ce n'est pas l'effet d'un scrupule religieux, c'est par dédain. « Tout prince, disent-ils, qui boit du vin, n'est pas un prince véritable. » Les Indiens sont entourés d'ennemis qui leur font la guerre et ils s'expriment ainsi : « Comment administrera-t-il bien les affaires de ses États, celui qui s'enivre (107) ? »

Quelquefois, les Indiens se font la guerre dans un esprit de conquêtes ; mais ces cas sont rares. Je n'ai pas vu de peuple se soumettre à l'autorité d'un autre, si ce n'est dans le pays qui fait suite au pays du poivre (108). Quand un roi fait la conquête d'un État voisin, il met à sa tête un homme de la famille du prince déchu, lequel exerce l'autorité au nom du vainqueur. Les habitants du pays conquis ne souffriraient pas qu'il en fût autrement (109).

53. Quant à la Chine, il arrive quelquefois qu'un gouverneur de province s'écarte de l'obéissance due au roi suprême. Alors on l'égorge et on le mange. Les Chinois man-

gent la chair de tous les hommes qui sont tués par l'épée (110).

Dans l'Inde et dans la Chine, quand il est question de faire un mariage, les deux familles s'adressent des compliments et se font des présents; ensuite, elles célèbrent le mariage au bruit des cymbales et des tambours. Les présents qu'on se fait à cette occasion sont en argent, chacun suivant ses moyens. Si une femme mariée est convaincue d'adultère, la femme et l'homme sont mis à mort; voilà ce qui se pratique dans toutes les provinces de l'Inde; mais, si l'homme a fait violence à la femme, l'homme seul subit la peine. Toutes les fois qu'il y a eu concert entre l'homme et la femme, on les tue tous les deux.

Dans l'Inde comme dans la Chine, la filouterie, pour un objet léger ou considérable, est un cas de mort (111). En ce
qui concerne l'Inde, quand un filou a volé 54.
une obole et une somme au-dessus, on prend un long bâton, dont on façonne

l'extrémité en pointe; ensuite on fait asseoir le filou sur le bâton, de manière que la pointe lui entre par l'anus et lui sorte par le gosier.

Les Chinois commettent le péché du peuple de Loth avec des garçons qui font métier de cela, en place des courtisanes attachées aux temples d'idoles (112).

Les murs des maisons en Chine sont en bois; mais les Indiens bâtissent avec des pierres, du plâtre, des briques et de l'argile; du reste, il en est quelquefois de même en Chine.

Dans l'Inde et dans la Chine, le firasch n'est pas admis (113); chacun est libre d'épouser la femme qu'il veut (même lorsqu'elle est grosse d'un autre homme).

La nourriture des Indiens est le riz; dans la Chine, la nourriture est le blé et le riz; les Indiens ne connaissent pas le blé. Ni les Indiens ni les Chinois n'usent de la circoncision.

Les Chinois sont idolâtres; ils adressent des vœux à leurs idoles et se proster-

nent devant elles; ils ont des livres de 55.
religion (114).

Les Indiens laissent pousser leur barbe. J'ai vu des Indiens qui avaient une barbe de trois coudées. Ils ne se coupent pas non plus la moustache; mais la plupart des hommes en Chine n'ont pas de barbe; et chez eux c'est, en général, un effet naturel. Dans l'Inde, quand il meurt un homme, on lui rase la tête et la barbe (114 *bis*).

Dans l'Inde, quand un homme est mis en prison ou condamné aux arrêts, on lui retire le manger et le boire pendant sept jours. Les Indiens peuvent se faire mettre aux arrêts les uns les autres.

En Chine, il y a des cadis qui jugent les différents entre particuliers, de préférence aux gouverneurs; il en est de même dans l'Inde.

On trouve dans toute l'étendue de la Chine la panthère et le loup. Quant au lion, on ne le rencontre ni dans l'une, ni dans l'autre contrée.

On tue les voleurs de grand chemin.

Les Chinois et les Indiens s'imaginent que les boddes (115) leur parlent; ce sont plutôt les ministres des temples qui entrent en conversation avec le public.

Les Chinois et les Indiens tuent les
56. animaux qu'ils veulent manger; ils n'égorgent pas l'animal, mais ils le frappent sur la tête jusqu'à ce qu'il meure (116.)

Ni les Indiens ni les Chinois ne pratiquent les ablutions pour se purifier de leurs souillures. Les Chinois s'essuient avec du papier; pour les Indiens, ils se lavent chaque jour avant le lever du soleil; c'est après cela qu'ils mangent (117.)

Les Indiens n'approchent pas de leurs femmes au moment de leurs règles; ils les font même sortir de la maison, de peur de contracter quelque impureté. Pour les Chinois, ils ont commerce avec leurs femmes dans cet état, et ils ne les envoient pas ailleurs.

Les Indiens se servent du cure-dents, et aucun d'eux ne saurait manger avant de s'être nettoyé les dents et de s'être

lavé. Les Chinois ne suivent point cet usage (118).

L'Inde est plus étendue que la Chine: ses provinces feraient plusieurs fois les provinces de la Chine. On y compte également un plus grand nombre de principautés; mais les provinces de la Chine sont mieux peuplées.

Ni la Chine ni l'Inde ne connaissent le palmier; mais ces deux contrées possèdent
d'autres espèces d'arbres et de fruits qui 57.
manquent à nos pays. L'Inde est privée du raisin; mais il se trouve, à la vérité en petite quantité, dans la Chine. Tous les autres fruits abondent dans ces deux régions; la grenade surtout est abondante dans l'Inde.

Les Chinois n'ont pas de science proprement dite. Le principe de leur religion (119) est dérivé de l'Inde. Les Chinois disent que ce sont les Indiens qui ont importé en Chine les boddes, et qu'ils ont été les véritables maîtres en religion du pays. Dans l'une et l'autre contrée, on admet

la métempsycose; mais on diffère dans les conséquences de certains principes (120).

La médecine et la philosophie fleurissent dans l'Inde. Les Chinois ont aussi une médecine; le procédé qui domine dans cette médecine c'est la cautérisation.

Les Chinois ont des notions en astronomie; mais cette science est plus avancée chez les Indiens (121). Du reste je ne connais personne, ni parmi les uns ni parmi les autres, qui professe l'islamisme, ni qui parle la langue arabe.

Les Indiens n'ont pas beaucoup de chevaux (122). Les chevaux sont plus nombreux en Chine.

Les Chinois n'ont pas d'éléphants, et ils
58. n'en laissent pas entrer dans leur pays, regardant la présence de cet animal comme une chose fâcheuse (123).

Les troupes du roi des Indes sont nombreuses, mais elles ne reçoivent pas de solde. Le souverain ne les convoque que pour le cas de la guerre sacrée (124); les troupes se mettent alors en mouvement;

mais elles s'entretiennent à leurs propres frais, sans que le roi ait rien à donner pour cela (125). Quant à la Chine, la solde des troupes est établie sur le même pied que chez les Arabes.

Les provinces de la Chine sont plus pittoresques et plus belles. Dans l'Inde, la plus grande partie du territoire est dépourvue de villes; en Chine, au contraire, on rencontre, à chaque pas, des villes fortifiées et considérables. Le territoire chinois est plus sain, et les maladies y sont plus rares; l'air y est si pur, qu'on n'y rencontre presque pas d'aveugles, ni de borgnes, ni de personnes frappées de quelque infirmité. Il en est de même dans une grande partie de l'Inde.

Les fleuves de l'une et de l'autre contrée sont considérables; ils charrient beaucoup plus d'eau que nos fleuves. Les pluies dans l'une et l'autre région sont abondantes.

L'Inde renferme beaucoup de terres dé- 59.
sertes. La Chine, au contraire, est partout cultivée. Les hommes de la Chine sont

plus beaux que ceux de l'Inde, et se rapprochent davantage des Arabes pour les vêtements et les montures. Les Chinois, en costume et dans une cérémonie publique, ressemblent aux Arabes; ils portent le caba (126) et la ceinture; pour les Indiens, ils portent deux pagnes, et se décorent de bracelets d'or et de pierres précieuses, les hommes comme les femmes (127).

En deçà de la Chine sont le pays des Tagazgaz, peuple de race turke, et le khakan du Tibet. Voilà ce qui termine la Chine du côté du pays des Turks (128). Du côté de la mer, la Chine est bornée par les îles des Syla (Al-syla); ce sont des peuples blancs qui vivent en paix avec le souverain de la Chine, et qui prétendent que, s'ils ne lui envoyaient pas des présents, le ciel ne verserait plus ses eaux sur leur territoire. Du reste, aucun de nos compatriotes n'est allé les visiter, de manière à pouvoir nous en donner des nouvelles. On trouve dans ce pays des faucons blancs (129).

LIVRE DEUXIÈME

DES OBSERVATIONS

SUR LA CHINE ET L'INDE.

Voici ce que dit Abou-Zeyd-Al-Hassan 60.
de Syraf :

J'ai lu avec attention ce livre, c'est-à-
dire le premier livre, lequel j'avais été
chargé d'examiner et d'accompagner des
observations que j'avais recueillies dans
mes lectures, au sujet des incidents de la
navigation, des rois des contrées mari-
times et de leurs particularités, en rele-
vant tout ce que je savais à cet égard, 61.
dans les choses dont l'auteur de ce livre
n'a point parlé. J'ai vu que ce livre avait
été composé dans l'année 237 (851 de
J. C.). Or, à cette époque, les choses qui
tiennent à la mer étaient parfaitement
connues, à cause des nombreux voyages
que les marchands de l'Irac faisaient dans

les régions maritimes. J'ai donc trouvé tout ce qui est dit dans ce livre conforme à la vérité et à l'exactitude, excepté dans ce qui est rapporté (130) au sujet des aliments que les Chinois offrent à leurs parents morts, et dans ce qu'on ajoute, à savoir que, si on met pendant la nuit des aliments devant le mort, ils ont disparu le lendemain matin, ce qui autoriserait à croire que le mort les a mangés. On nous avait fait le même récit; mais il nous est venu de ces régions un homme sur les renseignements duquel on peut compter; et, comme nous l'interrogions à ce sujet, il a nié le fait et il a ajouté : «C'est une assertion sans fondement; c'est comme la prétention des idolâtres qui soutiennent que leurs idoles entrent en conversation
62. avec eux.

Mais, depuis la composition de ce livre, la situation des choses, particulièrement en Chine, a beaucoup changé. Des événements sont survenus qui ont fait cesser les expéditions dirigées (de chez nous) vers

ces contrées, qui ont ruiné ce pays, qui en ont aboli les coutumes et qui ont dissous sa puissance. Je vais, s'il plaît à Dieu, exposer ce que j'ai lu relativement à ces événements.

Ce qui a fait sortir la Chine de la situation où elle se trouvait en fait de lois et de justice, et ce qui a interrompu les expéditions dirigées vers ces régions du port de Syraf, c'est l'entreprise d'un rebelle qui n'appartenait pas à la maison royale, et qu'on nommait Banschoua (131). Cet homme débuta par une conduite artificieuse et par l'indiscipline; puis il prit les armes et se mit à rançonner les particuliers; peu à peu les hommes mal intentionnés se rangèrent autour de lui; son nom devint redoutable, ses ressources s'accrurent, son ambition prit de l'essor, et, parmi les villes de la Chine qu'il attaqua, était Khanfou, port où les
marchands arabes abordent. Entre cette 63.
ville et la mer il y a une distance de quelques journées. Sa situation est sur

une grande rivière, et elle est baignée par l'eau douce (132).

Les habitants de Khanfou ayant fermé leurs portes, le rebelle les assiégea pendant longtemps. Cela se passait dans le cours de l'année 264 (878 de J. C.). La ville fut enfin prise, et les habitants furent passés au fil de l'épée. Les personnes qui sont au courant des événements de la Chine rapportent qu'il périt en cette occasion cent vingt mille musulmans, juifs, chrétiens et mages, qui étaient établis dans la ville et qui y exerçaient le commerce, sans compter les personnes qui furent tuées d'entre les indigènes. On a indiqué le nombre précis des personnes de ces quatre religions qui perdirent la vie, parce que le gouvernement chinois prélevait sur elles un impôt d'après leur nombre. De plus, le rebelle fit couper les mûriers et les autres arbres qui se trouvaient sur le territoire de la ville. Nous nommons les mûriers en particulier, parce
64. que la feuille de cet arbre sert à nourrir

l'insecte qui fait la soie, jusqu'au moment où l'animal s'est construit sa dernière demeure. Cette circonstance fut cause que la soie cessa d'être envoyée dans les contrées arabes et dans d'autres régions.

Le rebelle, après la ruine de Khanfou, attaqua les autres villes, l'une après l'autre, et les détruisit. Le souverain de la Chine n'était pas assez fort pour lui résister, et celui-ci finit par s'approcher de la capitale. Cette ville porte le nom de *Khomdan* (133). L'empereur s'enfuit vers la ville de Bamdou (134), située sur les frontières du Tibet et y établit son séjour.

La fortune du rebelle se maintint pendant quelque temps; sa puissance s'étendit. Son projet et son désir étaient de raser les villes et d'exterminer les habitants, vu qu'il n'appartenait pas à une famille de rois, et qu'il ne pouvait pas espérer de réunir toute l'autorité dans ses mains. Une partie de ses projets furent mis à exécution; c'est ce qui fait que, jusqu'à présent,

nos communications avec la Chine sont restées interrompues.

Le rebelle conserva son ascendant jusqu'au moment où le souverain de la Chine se mit en rapport avec le roi des Tagazgaz,
65. dans le pays des Turks. Les États de ce roi et ceux de la Chine étaient voisins, et il y avait alliance entre les deux familles (135). L'empereur envoya des députés à ce roi, pour le prier de le délivrer du rebelle. Le roi des Tagazgaz fit marcher son fils contre le rebelle, avec une armée nombreuse et d'abondantes provisions (136). Une longue lutte commença; des combats terribles eurent lieu, et le rebelle fut enfin abattu. Quelques-uns ajoutent que le rebelle fut tué; d'autres disent qu'il mourut de mort naturelle (137).

L'empereur de la Chine retourna alors vers sa capitale de Khomdan. La ville était en ruines; lui-même était réduit à une grande faiblesse; son trésor était épuisé, ses généraux avaient péri, les chefs de ses soldats et de ses braves étaient morts.

Outre cela, chaque province se trouvait au pouvoir de quelque aventurier, qui en percevait les revenus et qui ne voulait rien céder de ce qu'il avait dans les mains. L'empereur de la Chine se vit dans la nécessité de s'abaisser jusqu'à agréer les excuses de ces usurpateurs, moyennant
quelques démonstrations d'obéissance que 66.
ceux-ci firent, et quelques vœux qu'ils prononcèrent pour le prince, bien que, d'ailleurs, ils ne tinssent aucun compte de ses droits en ce qui concerne les impôts, ni des autres prérogatives inhérentes à la souveraineté.

L'empire de la Chine se trouva dès lors dans l'état où fut jadis la Perse, quand Alexandre fit mourir Darius, et qu'il partagea les provinces de la Perse entre ses généraux (138). Les gouverneurs des provinces chinoises firent alliance les uns avec les autres, pour se rendre plus forts, et cela sans la permission ni l'ordre du souverain. A mesure qu'un d'entre eux en avait abattu un autre, il se saisissait de ses possessions;

il ne laissait rien debout dans le pays, et en mangeait tous les habitants. En effet, la loi chinoise permet de manger la chair humaine, et l'on vend publiquement cette chair dans les marchés (139). Les vainqueurs ne craignirent pas de maltraiter les marchands qui étaient venus commercer dans le pays. Bientôt l'on ne garda pas même de ménagements pour les pa-
67. trons de navires (140) arabes, et les maîtres de bâtiments marchands furent en butte à des prétentions injustes; on s'empara de leurs richesses, et on se permit à leur égard des actes contraires à tout ce qui avait été pratiqué jusque-là. Dès ce moment le Dieu très-haut retira ses bénédictions du pays tout entier; le commerce maritime ne fut plus praticable, et la désolation, par un effet de la volonté de Dieu, de qui le nom soit béni, se fit sentir jusque sur les patrons de navires et les agents d'affaires de Syraf et de l'Oman.

On a vu dans le premier livre un échan-

tillon des mœurs de la Chine, et voilà tout. En Chine, un homme marié et une femme mariée qui commettent un adultère, sont mis à mort. Il en est de même des voleurs et des meurtriers. Voici de quelle manière on les fait mourir. On lie fortement les deux mains du condamné, et on les élève au-dessus de sa tête, de manière qu'elles s'attachent à son cou. Ensuite 68.
on tire son pied droit et on l'introduit dans sa main droite; on introduit également son pied gauche dans sa main gauche; l'un et l'autre pied se trouvent ainsi derrière son dos, le corps entier se ramasse et prend la forme d'une boule. Dès ce moment, le condamné n'a plus de chance de s'échapper, et on est dispensé de commettre quelqu'un à sa garde. Bientôt, le cou se sépare des épaules; les sutures du dos se déchirent, les cuisses se disloquent, et les parties se mêlent ensemble; la respiration devient difficile, et le patient tombe dans un tel état, que, si on le laissait dans cette situation une por-

tion d'heure, il expirerait. Quand on l'a mis dans l'état qu'on voulait, on le frappe, avec un bâton destiné à cet usage, sur les parties du corps dont la lésion est mortelle; le nombre des coups est déterminé, et il n'est pas permis de le dépasser. Il ne reste plus alors au condamné que le souffle, et on le remet à ceux qui doivent le manger.

69. Il y a, en Chine, des femmes qui ne veulent pas s'astreindre à une vie régulière, et qui désirent se livrer au libertinage. L'usage est que ces femmes se rendent à l'audience du chef de la police, et qu'elles lui fassent part de leur dégoût pour une vie retirée et de leur désir d'être admises au nombre des courtisanes, se soumettant d'avance aux devoirs imposés aux femmes de cette classe. En pareil cas, on écrit le nom de la femme et le nom de son père; on prend son signalement et on marque le lieu de sa demeure; elle est inscrite au bureau des prostituées. On lui attache au cou un fil auquel pend un cachet

de cuivre qui porte l'empreinte du sceau royal; enfin, on lui remet un diplôme dans lequel il est dit que cette femme est admise au nombre des prostituées, qu'elle payera, tous les ans, au trésor public, une telle somme, en pièces de cuivre, et que tout homme qui l'épouserait sera mis à mort. Dès ce moment cette femme paye, tous les ans, la somme qui a été fixée, et personne n'a plus la faculté de la molester.

Cette espèce de femmes sortent le soir, 70.
sans se couvrir d'un voile, et portent des étoffes de couleur; elles s'approchent des étrangers nouvellement arrivés dans le pays, notamment des gens corrompus et dépravés, et aussi des habitants du pays. Elles passent la nuit chez eux, et elles s'en retournent le lendemain matin. Louons Dieu de ce qu'il nous a préservés d'une pareille infamie.

La coutume des Chinois, de faire leurs achats et leurs ventes en pièces de cuivre, vient de l'inconvénient attaché à l'usage

des pièces d'or et d'argent. Ils disent que, si un voleur parvient à s'introduire dans la maison d'un Arabe, qui est dans l'usage de faire ses transactions en pièces d'or et d'argent, il a la chance d'emporter sur son dos jusqu'à dix mille pièces d'or, ou le même nombre de pièces d'argent, ce qui suffit pour consommer la ruine de l'Arabe. Qu'un voleur, au contraire, s'introduise dans la maison d'un Chinois; il
71. ne pourra pas emporter plus de dix mille pièces de cuivre; ce qui équivaut à dix mitscals d'or seulement (141).

Ces pièces de cuivre, que nous nommons *folous* (142), sont faites avec du cuivre et d'autres métaux (143) fondus ensemble. Elles sont de la grandeur de ce que nous appelons un *dirhem bagly*. Au milieu est un large trou par lequel on fait passer une ficelle. Mille de ces pièces équivalent à un mitscal d'or. Une seule ficelle enfile mille de ces pièces; mais à chaque cent l'on fait un nœud. Quand un homme achète une ferme, ou une mar-

chandise, ou des légumes et des objets au-dessus, il donne un certain nombre de ces pièces, suivant la valeur de l'objet. On trouve de ces pièces à Syraf; ces pièces portent des mots écrits en chinois (144).

A l'égard des incendies qui ont lieu en Chine, de la manière de bâtir les maisons et de ce qui a déjà été dit à ce sujet, les villes sont, dit-on, construites en bois et avec des roseaux disposés en treillage,
à la manière des ouvrages qu'on fait chez 72.
nous avec des roseaux fendus. On enduit le tout d'argile et d'une pâte particulière à la Chine, qui est faite de graines de chanvre (145). Cette pâte est aussi blanche que le lait; on en enduit les murs, et ils jettent un éclat admirable.

Les maisons, en Chine, n'ont pas d'escalier, parce que les richesses des Chinois, leurs trésors et tout ce qu'ils possèdent, sont placés dans des caisses montées sur des roues et qu'on peut faire rouler. Lorsque le feu prend à une maison, on met en mouvement ces caisses avec ce qui

y est renfermé, et il n'y a pas d'escalier qui empêche de s'éloigner avec rapidité (146).

Ce qui concerne les eunuques a été indiqué d'une manière bien brève (147). Les eunuques sont spécialement chargés de la perception de l'impôt et de tout ce qui tient aux revenus publics. Parmi eux, il y en a qui ont été amenés captifs des régions étrangères, et qui ont été faits, plus tard, eunuques; il en est d'autres qui sont nés en Chine, et que leurs parents eux-mêmes ont mutilés pour les offrir au souverain, afin de capter par là sa bienveillance. En effet, les affaires de l'empire et ses trésors sont entre les mains des gens de la cour (148).

73. Les officiers qui sont envoyés par l'empereur vers la ville de Khanfou, port où affluent les marchands arabes, sont des eunuques. L'usage de ces eunuques, et des gouverneurs des villes en général, est, quand ils montent à cheval, de se faire précéder par des hommes qui tiennent à la

main quelques pièces de bois semblables aux crécelles (des chrétiens), et qui les frappent l'une contre l'autre. Le bruit qui en résulte s'entend de fort loin. Aussitôt les habitants s'éloignent du chemin par où doit passer l'eunuque ou le gouverneur; celui qui est sur la porte d'une maison se hâte d'entrer et de fermer la porte sur lui. Cet état dure jusqu'après le passage de l'eunuque ou de l'homme préposé au gouvernement de la ville. Aucun homme du peuple n'oserait rester sur le chemin, et cela par un effet de la crainte et de la terreur qu'inspirent les hauts fonctionnaires; car ceux-ci tiennent à ce que le peuple ne prenne pas l'habitude de les voir, et à ce que personne ne pousse la hardiesse jusqu'à leur adresser la parole.

Le costume des eunuques et des prin- 74.
cipaux officiers de l'armée est en soie de la première qualité; on n'apporte pas de soie aussi belle dans le pays des Arabes. Cette soie est très-recherchée des Chinois,

et ils la payent un prix très-élevé. Un des marchands les plus considérables et dont le témoignage ne comporte pas de doute, raconte que, s'étant présenté devant l'eunuque envoyé par l'empereur dans la ville de Khanfou, pour choisir les marchandises venues du pays des Arabes et qui convenaient au prince, il vit sur sa poitrine un signe naturel, qui se distinguait à travers les robes de soie dont il était couvert. Son opinion était que l'eunuque avait mis deux robes l'une sur l'autre; mais, comme il tournait continuellement les yeux du même côté, l'eunuque lui dit: « Je vois que tu tiens tes yeux fixés sur ma poitrine; pourquoi cela ? » Le marchand lui répondit : « J'admirais comment le signe qui est sur ta peau pouvait se distinguer à travers les deux robes qui couvrent ta poitrine. » Là-dessus, l'eunuque se mit à rire et jeta la manche de sa tunique du côté du marchand, disant :
75. « Compte le nombre des robes que j'ai sur moi. » Le marchand le fit, et il compta

jusqu'à cinq cabas (149) placés l'un sur l'autre, et à travers lesquels on distinguait le signe. La soie dont il s'agit ici est une soie écrue et qui n'a pas été foulée. La soie que portent les princes est encore plus fine et plus admirable (150).

Les Chinois sont au nombre des créatures de Dieu qui ont le plus d'adresse dans la main, en ce qui concerne le dessin, l'art de la fabrication, et pour toute espèce d'ouvrages; ils ne sont, à cet égard, surpassés par aucune nation. En Chine, un homme fait avec sa main ce que vraisemblablement personne ne serait en état de faire. Quand son ouvrage est fini, il le porte au gouverneur, demandant une récompense pour le progrès qu'il a fait faire à l'art. Aussitôt le gouverneur fait placer l'objet à la porte de son palais, et on l'y tient exposé pendant un an. Si, dans l'intervalle, personne ne fait de remarque critique, le gouverneur récompense l'artiste et l'admet à son service; mais, si quelqu'un signale quelque défaut grave,

le gouverneur renvoie l'artiste et ne lui accorde rien.

76. Un jour, un homme représenta, sur une étoffe de soie, un épi sur lequel était posé un moineau; personne, en voyant la figure, n'aurait douté que ce ne fût un véritable épi et qu'un moineau était réellement venu se percher dessus. L'étoffe resta quelque temps exposée. Enfin, un bossu étant venu à passer, il critiqua le travail. Aussitôt on l'admit auprès du gouverneur de la ville; en même temps on fit venir l'artiste; ensuite on demanda au bossu ce qu'il avait à dire; le bossu dit : « C'est un fait admis par tout le monde, sans exception, qu'un moineau ne pourrait pas se poser sur un épi sans le faire ployer; or l'artiste a représenté l'épi droit et sans courbure, et il a figuré un moineau perché dessus; c'est une faute. » L'observation fut trouvée juste, et l'artiste ne reçut aucune récompense.

Le but des Chinois, dans cela et dans les choses du même genre, est d'exercer

le talent des artistes, et de les forcer à réfléchir mûrement sur ce qu'ils entreprennent et à mettre tous leurs soins aux ouvrages qui sortent de leurs mains.

Il y avait, à Bassora, un homme de la 77.
tribu des Coreyschytes, appelé Ibn-Vahab, et qui descendait de Habbar, fils de Al-asvad (151). La ville de Bassora ayant été ruinée (152), Ibn-Vahab quitta le pays et se rendit à Syraf. En ce moment un navire se disposait à partir pour la Chine. Dans de telles circonstances, il vint à Ibn-Vahab l'idée de s'embarquer sur ce navire. Quand il fut arrivé en Chine, il voulut aller voir le roi suprême. Il se mit donc en route pour Khomdan, et, du port de Khanfou à la capitale, le trajet fut de deux mois. Il lui fallut attendre longtemps à la porte impériale, bien qu'il présentât des requêtes et qu'il s'annonçât comme étant issu du même sang que le prophète des Arabes. Enfin l'empereur fit mettre à sa disposition une maison particulière, et ordonna de lui fournir tout ce qui lui

est renfermé, et il n'y a pas d'escalier qui empêche de s'éloigner avec rapidité (146).

Ce qui concerne les eunuques a été indiqué d'une manière bien brève (147). Les eunuques sont spécialement chargés de la perception de l'impôt et de tout ce qui tient aux revenus publics. Parmi eux, il y en a qui ont été amenés captifs des régions étrangères, et qui ont été faits, plus tard, eunuques; il en est d'autres qui sont nés en Chine, et que leurs parents eux-mêmes ont mutilés pour les offrir au souverain, afin de capter par là sa bienveillance. En effet, les affaires de l'empire et ses trésors sont entre les mains des gens de la cour (148).

73. Les officiers qui sont envoyés par l'empereur vers la ville de Khanfou, port où affluent les marchands arabes, sont des eunuques. L'usage de ces eunuques, et des gouverneurs des villes en général, est, quand ils montent à cheval, de se faire précéder par des hommes qui tiennent à la

uteur. » L'em-
ont triomphé,
noble des em-
cultivées, du
du plus fer-
de celui dont
lus loin. » Puis
ns votre opi-
x empires du
t qu'il n'était 79.
s semblables.
à l'interprète
r nous, nous
verains (154).
est celui qui
l'Irac est situé
ue les autres
lui. Il porte,
des rois (155).
ôtre. Le sou-
i des hommes,
oi sur la terre
dre dans ses
erce une sur-

serait nécessaire. En même temps il
78. chargea l'officier qui le représentait à Khanfou de prendre des informations, et de consulter les marchands au sujet de cet homme, qui prétendait être parent du prophète des Arabes, à qui Dieu puisse être propice! Le gouverneur de Khanfou annonça, dans sa réponse, que la prétention de cet homme était fondée. Alors l'empereur l'admit auprès de lui, lui fit des présents considérables, et cet homme retourna dans l'Irac avec ce que l'empereur lui avait donné.

Cet homme était devenu vieux (153); mais il avait conservé l'usage de toutes ses facultés. Il nous raconta que, se trouvant auprès de l'empereur, le prince lui fit des questions au sujet des Arabes, et sur les moyens qu'ils avaient employés pour renverser l'empire des Perses. Cet homme répondit : « Les Arabes ont été vainqueurs par le secours de Dieu, de qui le nom soit célébré, et parce que les Perses, plongés dans le culte du feu, adoraient le soleil et

la lune, de préférence au Créateur. » L'empereur reprit : « Les Arabes ont triomphé, en cette occasion, du plus noble des empires, du plus vaste en terres cultivées, du plus abondant en richesses, du plus fertile en hommes intelligents, de celui dont la renommée s'étendait le plus loin. » Puis il continua : « Quel est, dans votre opinion, le rang des principaux empires du
monde? » L'homme répondit qu'il n'était 79.
pas au courant de matières semblables. Alors l'empereur ordonna à l'interprète de lui dire ces mots : « Pour nous, nous comptons cinq grands souverains (154). Le plus riche en provinces est celui qui règne sur l'Irac, parce que l'Irac est situé au milieu du monde, et que les autres rois sont placés autour de lui. Il porte, chez nous, le titre de *roi des rois* (155). Après cet empire vient le nôtre. Le souverain est surnommé le *roi des hommes*, parce qu'il n'y a pas de roi sur la terre qui maintienne mieux l'ordre dans ses États que nous, et qui exerce une sur-

veillance plus exacte; il n'y a pas non plus de peuple qui soit plus soumis à son prince que le nôtre. Nous sommes donc réellement les rois des hommes. Après cela vient le *roi des bêtes féroces*, qui est le roi des Turks, et dont les États sont contigus à ceux de la Chine (156). Le quatrième roi en rang est le *roi des éléphants*, c'est-à-dire le roi de l'Inde. On le nomme chez nous le *roi de la sagesse*, parce que la sagesse tire son origine des Indiens. Enfin vient l'empereur des Romains, qu'on nomme chez nous le *roi des beaux hommes* (157), parce qu'il n'y a pas sur
80. la terre de peuple mieux fait que les Romains, ni qui ait la figure plus belle. Voilà quels sont les principaux rois; les autres n'occupent qu'un rang secondaire. »

L'empereur ordonna ensuite à l'interprète de dire ces mots à l'Arabe : « Reconnaîtrais-tu ton maître, si tu le voyais ? » L'empereur voulait parler de l'apôtre de Dieu, à qui Dieu veuille bien être propice. Je répondis : « Et comment pourrais-je le

voir, maintenant qu'il se trouve auprès du Dieu très-haut? » L'empereur reprit : « Ce n'est pas ce que j'entendais. Je voulais parler seulement de sa figure. » Alors l'Arabe répondit oui. Aussitôt l'empereur fit apporter une boîte; il plaça la boîte devant lui; puis, tirant quelques feuilles, il dit à l'interprète : « Fais-lui voir son maître. » Je reconnus sur ces pages les portraits des prophètes; en même temps, je fis des vœux pour eux, et il s'opéra un mouvement dans mes lèvres. L'empereur ne savait pas que je reconnaissais ces prophètes; il me fit demander par l'interprète pourquoi j'avais remué les lèvres. L'interprète le fit, et je répondis : « Je priais pour les prophètes. » L'empereur demanda comment je les avais reconnus, et je répondis : « Au moyen des attributs qui les distinguent. Ainsi, voilà Noé, dans l'arche, qui se 81.
sauva avec sa famille, lorsque le Dieu très-haut commanda aux eaux, et que toute la terre fut submergée avec ses habitants; Noé et les siens échappèrent seuls au

déluge. » A ces mots, l'empereur se mit à rire et dit : « Tu as deviné juste lorsque tu as reconnu ici Noé; quant à la submersion de la terre entière, c'est un fait que nous n'admettons pas. Le déluge n'a pu embrasser qu'une portion de la terre; il n'a atteint ni notre pays ni celui de l'Inde (158). » Ibn-Vahab rapportait qu'il craignit de réfuter ce que venait de dire l'empereur et de faire valoir les arguments qui étaient à sa disposition, vu que le prince n'aurait pas voulu les admettre; mais il reprit : « Voilà Moïse et son bâton, avec les enfants d'Israël. » L'empereur dit : « C'est vrai; mais Moïse se fit voir sur un bien petit théâtre, et son peuple se montra mal disposé à son égard. » Je repris : « Voilà Jésus, sur un âne, entouré des apôtres. » L'empereur dit : « Il a eu peu de temps à paraître sur la scène. Sa mission n'a guère
82. duré qu'un peu plus de trente mois. »

Ibn-Vahab continua à passer en revue les différents prophètes; mais nous nous bornons à répéter une partie de ce qu'il

nous dit. Ibn-Vahab ajoutait qu'au-dessus de chaque figure de prophète on voyait une longue inscription, qu'il supposa renfermer le nom des prophètes, le nom de leur pays et les circonstances qui accompagnèrent leur mission. Ensuite il poursuivit ainsi : « Je vis la figure du prophète, sur qui soit la paix! Il était monté sur un chameau, et ses compagnons étaient également sur leur chameau, placés autour de lui. Tous portaient à leurs pieds des chaussures arabes; tous avaient des curedents attachés à leur ceinture. M'étant mis à pleurer, l'empereur chargea l'interprète de me demander pourquoi je versais des larmes; je répondis : « Voilà notre prophète, notre seigneur et mon cousin, sur lui soit la paix! » L'empereur répondit : « Tu as dis vrai; lui et son peuple ont élevé le plus glorieux des empires. Seulement il n'a pu voir de ses yeux l'édifice qu'il avait fondé; l'édifice n'a été vu que de ceux qui sont venus après lui. » Je vis 83.
un grand nombre d'autres figures de pro-

phètes dont quelques-unes faisaient signe de la main droite, réunissant le pouce et l'index, comme si, en faisant ce mouvement, elles voulaient attester quelque vérité (159). Certaines figures étaient représentées debout sur leurs pieds, faisant signe avec leurs doigts vers le ciel. Il y avait encore d'autres figures; l'interprète me dit que ces figures représentaient les prophètes de la Chine et de l'Inde (160). »

« Ensuite l'empereur m'interrogea au sujet des califes et de leur costume, ainsi que sur un grand nombre de questions de religion, de mœurs et d'usages, suivant qu'elles se trouvaient à ma portée; puis il ajouta : « Quelle est, dans votre opinion, l'âge du monde? » Je répondis : « On ne s'accorde pas à cet égard. Les uns disent qu'il a six mille ans, d'autres moins, d'autres plus ; mais la différence n'est pas grande. » Là-dessus, l'empereur se mit à rire de toutes ses forces. Le vizir qui était debout auprès de lui témoigna aussi qu'il n'était pas de mon avis. L'empereur me

dit : « Je ne présume pas que votre prophète ait dit cela. » Là-dessus la langue me tourna, et je répondis : « Si, il l'a dit. » Aussitôt je vis quelques signes d'im- 84.
probation sur sa figure ; il chargea l'interprète de me transmettre ces mots : « Fais attention à ce que tu dis ; on ne parle aux rois qu'après avoir bien pesé ce qu'on va dire. Tu as affirmé que vous ne vous accordez pas sur cette question ; vous êtes donc en dissidence au sujet d'une assertion de votre prophète, et vous n'acceptez pas tout ce que vos prophètes ont établi. Il ne convient pas d'être divisé dans des cas semblables ; au contraire, des affirmations pareilles devraient être admises sans contestation. Prends donc garde à cela et ne commets plus la même imprudence. »

L'empereur dit encore beaucoup de choses qui sont échappées de ma mémoire, à cause de la longueur du temps qui s'est écoulé dans l'intervalle ; puis il ajouta : « Pourquoi ne t'es-tu pas rendu

de préférence auprès de ton souverain, qui se trouvait bien mieux à ta portée que nous pour la résidence et pour la race ?» Je répondis : «Bassora, ma patrie, était dans la désolation ; je me trouvais à Syraf; je vis un navire qui allait mettre à la voile pour la Chine; j'avais entendu parler de l'éclat que jette l'empire de la Chine, et de l'abondance des biens qu'on y trouve. Je préférai me rendre dans cette contrée et la voir de mes yeux. Maintenant je m'en
85. retourne dans mon pays, auprès du monarque mon cousin (161); je raconterai au monarque l'éclat que jette cet empire, et dont j'ai été témoin. Je lui parlerai de la vaste étendue de cette contrée, de tous les avantages dont j'y ai joui, de toutes les bontés qu'on y a eues pour moi. » Ces paroles firent plaisir à l'empereur; il me fit donner un riche présent; il voulut que je m'en retournasse à Khanfou sur les mulets de la poste (162). Il écrivit même au gouverneur de Khanfou, pour lui recommander d'avoir des égards pour moi,

de me considérer plus que tous les fonctionnaires de son gouvernement, et de me fournir tout ce qui me serait nécessaire jusqu'au moment de mon départ. Je vécus dans l'abondance et la satisfaction, jusqu'à mon départ de la Chine. »

Nous questionnâmes Ibn-Vahab au sujet de la ville de Khomdan, où résidait l'empereur, et sur la manière dont elle était disposée. Il nous parla de l'étendue de la ville et du grand nombre de ses habitants. La ville, nous dit-il, est divisée en deux parties qui sont séparées par une rue longue et large. L'empereur, le vizir, 86.
les troupes, le cadi des cadis, les eunuques de la cour et toutes les personnes qui tiennent au gouvernement occupent la partie droite et le côté de l'Orient. On n'y trouve aucune personne du peuple, ni rien qui ressemble à un marché. Les rues sont traversées par des ruisseaux et bordées d'arbres; elles offrent de vastes hôtels. La partie située à gauche, du côté du couchant, est destinée au peuple, aux mar-

chands, aux magasins et aux marchés. Le matin, quand le jour commence, on voit les intendants du palais impérial, les domestiques de la cour, les domestiques des généraux et leurs agents entrer à pied ou à cheval dans la partie de la ville où sont les marchés et les boutiques; on les voit acheter des provisions et tout ce qui est nécessaire à leur maître; après cela, ils s'en retournent, et l'on ne voit plus aucun d'eux dans cette partie de la ville jusqu'au lendemain matin (163).

87. La Chine possède tous les genres d'agrément; on y trouve des bosquets charmants, des rivières qui serpentent au travers; mais on n'y trouve pas le palmier.

On raconte en ce moment un fait dont nos ancêtres n'avaient aucune idée. Personne, jusqu'ici, n'avait supposé que la mer qui baigne la Chine et l'Inde était en communication avec la mer de Syrie; une pareille chose eût paru incroyable jusqu'à ces derniers temps. Or nous avons entendu dire qu'on vient de trouver dans la

mer Méditerranée (mer de Roum ou mer
du pays des Romains) des pièces d'un na-
vire arabe qui se composait de parties
cousues ensemble. Ce navire s'était brisé
avec son équipage ; les vagues l'avaient
mis en pièces, et les vents, par l'entre-
mise des vagues, avaient poussé ses débris
dans la mer des Khazar (la mer Cas-
pienne). De là les débris avaient été jetés
dans le canal de Constantinople, d'où ils
étaient arrivés dans la mer de Roum et la
mer de Syrie. Ce fait montre que la mer
tourne la Chine, les îles de Syla, le pays 88.
des Turks et des Khazar; ensuite elle se
jette dans le canal de Constantinople, et
communique avec la mer de Syrie. En
effet, il n'y a que les navires de Syraf
dont les pièces soient cousues ensemble;
les navires de Syrie et du pays de Roum
sont fixés avec des clous, et non avec des
fils (164).

On nous a raconté, de plus, qu'il a été trouvé de l'ambre dans la mer de Syrie. C'est une des choses qui paraissent in-

croyables, et dont on ne connaissait pas autrefois d'exemple. Pour que ce qu'on a raconté à cet égard fût vrai, il faudrait que l'ambre dont on parle fût arrivé dans la mer de Syrie par la mer d'Aden et de Colzom (la mer Rouge); en effet, la dernière de ces mers est en communication avec les mers dans lesquelles se forme l'ambre. Mais le Dieu très-haut n'a-t-il pas dit qu'il avait élevé une barrière entre les deux mers (la mer Rouge et la mer Méditerranée (165)? Si donc le récit qu'on fait est vrai, il faut supposer que l'ambre trouvé dans la mer Méditerranée fait partie de l'ambre que la mer de l'Inde jette dans les autres mers, de manière que cet ambre, allant d'une mer à l'autre, sera arrivé jusque dans la mer de Syrie (166).

89. DE LA VILLE DU ZABEDJ (167).

Nous commençons par la mention de la ville du Zabedj (Medinet-Al-zâbedj), vu que sa situation est en face de la Chine.

et qu'entre cette ville et la Chine il y a la distance d'un mois de marche, par mer, et même moins que cela, lorsque le vent est favorable.

Le roi du Zabedj porte le titre de *maharadja* (le grand radja). On dit que sa capitale a neuf cents parasanges de superficie (168). Ce prince règne sur un grand nombre d'îles, qui s'étendent sur une distance de mille parasanges et même davantage. Au nombre de ses possessions sont l'île appelée *Sarbaza* (169), dont la superficie est, à ce qu'on dit, de quatre cents parasanges, et l'île nommée *Alrâmy* (170), qui a huit cents parasanges de superficie.
On trouve dans cette dernière île le bois 90.
de Brésil (*baccam*), le camphre, etc. Le roi du Zabedj compte encore parmi ses possessions l'île de Kalah, qui est située à mi-chemin entre les terres de la Chine et le pays des Arabes (171). La superficie de l'île de Kalah est, à ce qu'on dit, de quatre-vingts parasanges. Kalah est le centre du commerce de l'aloès, du camphre, du san-

dal, de l'ivoire, du plomb *alcaly* (172), de l'ébène, du bois de Brésil, des épiceries de tous les genres, et d'une foule d'objets qu'il serait trop long d'énumérer. C'est là que se rendent maintenant les expéditions qui se font de l'Oman; c'est de là que partent les expéditions qui se font pour le pays des Arabes.

L'autorité du Maha-radja s'exerce sur ces diverses îles. L'île dans laquelle il réside est extrêmement fertile, et les habitations s'y succèdent sans interruption. Un homme, dont la parole mérite toute croyance, a affirmé que, lorsque les coqs, dans les États du Zabedj, comme dans nos contrées, chantent le matin pour annoncer l'approche du jour, ils se répondent les uns aux autres, sur une étendue
91. de cent parasanges et au delà. Cela tient à la suite non interrompue des villages et à leur succession régulière (173). En effet, il n'y a pas de terres désertes dans cette île; il n'y a pas d'habitations en ruines. Celui qui va dans ce pays, lorsqu'il est en

voyage et qu'il est sur une monture, marche tant qu'il lui fait plaisir; et, s'il est ennuyé, ou si la monture a de la peine à continuer la route, il est libre de s'arrêter où il veut.

Une des choses les plus singulières qu'on nous a racontées sur l'île du Zabedj, est celle qui concerne un de ses anciens rois. Ce roi était appelé le Maha-radja. Son palais était tourné vers un tseladj qui prenait naissance à la mer, et l'on entend par *tseladj* un æstuaire semblable à celui que forme le Tigre qui passe devant Bagdad et Bassora, æstuaire qu'envahit l'eau salée de la mer, au moment du flux, et où l'eau est douce au moment du reflux. L'eau formait un petit étang attenant au palais du roi. Le matin de chaque jour, l'intendant se présentait devant le roi et lui offrait un
lingot d'or en forme de brique; chaque 92.
brique pesait un certain nombre de mannas dont la somme ne m'est pas connue. Ensuite, l'intendant jetait cette brique, en présence du roi, dans l'étang. Au moment

du flux, l'eau couvrait cette brique et les autres briques qui y étaient entassées, et on ne distinguait plus rien ; mais, quand l'eau s'était retirée, on apercevait les briques, et elles jetaient un grand éclat aux rayons du soleil. Le roi, lorsqu'il donnait audience, se plaçait dans une salle qui dominait l'étang, et il avait le visage tourné vers l'eau.

Cet usage ne souffrait pas d'interruption ; chaque jour on jetait une brique d'or dans l'étang, et, tant que le roi vivait, on ne touchait jamais à ces briques. Mais, à sa mort, son successeur faisait retirer toutes ces briques sans en laisser aucune. On les comptait, on les faisait fondre, puis on distribuait l'or aux princes de la famille royale, hommes et femmes, à leurs enfants, à leurs officiers, à leurs eunuques, à proportion de
93. leur rang et des prérogatives attachées aux diverses fonctions. Ce qui restait était distribué aux pauvres et aux malheureux. On avait eu soin d'enregistrer les briques d'or et leur poids total. Une note portait que

tel roi qui avait régné à telle époque et tel nombre d'années, avait fait jeter dans l'étang royal un tel nombre de briques d'or, pesant tant; qu'après sa mort, ces briques avaient été partagées entre les princes de la famille royale. Or l'honneur était réservé pour le roi dont le règne s'était prolongé le plus longtemps, et qui avait amassé un plus grand nombre de briques d'or.

Les récits qui ont cours dans le pays font mention, dans les temps anciens, d'un roi de Comar, pays qui produit l'aloès surnommé *al-comâry* (174). Ce pays n'est pas une île; sa situation est (sur le continent indien) du côté qui fait face au pays des Arabes. Aucun royaume ne renferme une population plus nombreuse que celui
de Comar. Tout le monde y va à pied. Les 94.
habitants s'interdisent le libertinage et les différentes espèces de nabyd (175); rien d'indécent ne se voit dans leur pays et leur empire. Le Comar est dans la direction du royaume du Maha-radja et de l'île du Za-

bedj. Entre les deux royaumes, il y a dix journées de navigation, en latitude (176), et un peu plus, en s'élevant jusqu'à vingt journées, quand le vent est faible (177).

On raconte que jadis le royaume de Comar tomba entre les mains d'un jeune prince d'un caractère naturellement prompt. Le prince était un jour assis dans son palais, et le palais dominait sur une rivière d'eau douce semblable au Tigre de l'Irac; entre le palais et la mer il y avait la distance d'une journée. Le vizir se trouvait devant le roi, et déjà il avait été question de l'empire du Maha-radja, de l'éclat qu'il
95. jetait, du nombre de ses sujets et des îles qui lui obéissaient. Tout à coup le roi dit au vizir: « Il m'est venu une envie que je voudrais bien pouvoir satisfaire. » Le vizir, qui était sincèrement attaché à son maître, et qui connaissait sa légèreté, lui dit: « Et quelle est cette envie, ô roi? » Le prince reprit: « Je voudrais voir devant moi la tête du roi du Zabedj exposée sur un plat. » Le vizir comprit que c'était la jalousie qui

faisait ainsi parler le roi, et reprit : « Je ne verrais pas avec plaisir le roi nourrir de telles pensées. Aucun sentiment de haine ne s'est manifesté entre nous et entre ce peuple, ni en actions ni en paroles. Il ne nous a jamais fait de mal. D'ailleurs, il vit dans une île éloignée ; il n'a que des rapports lointains avec nous ; et il n'a jamais montré le désir de s'emparer de notre pays. Il ne faudrait pas que personne eût connaissance de ce que le roi a dit, ni que le roi en répétât un seul mot. »

Ce langage irrita le roi ; le prince ne voulut pas avoir égard à un avis si sage, et il ré- 96.
péta le propos qu'il avait tenu devant ses officiers et devant les principaux personnages de sa cour. Ce propos passa de bouche en bouche, et se répandit tellement, qu'il parvint jusqu'aux oreilles du Maha-radja. Celui-ci était un homme d'un caractère ferme, d'un esprit vif et doué d'expérience ; il était arrivé à un âge moyen. Il manda son vizir et lui fit part de la nouvelle qui lui était parvenue ; puis il ajouta : « Il ne convient pas,

après tout ce qui a été dit au sujet de cet étourdi, après les désirs insensés que font naître en lui sa jeunesse et sa présomption, et après le propos qui circule en ce moment, que nous le laissions tranquille; car c'est une des choses qui font tort à un roi, qui le rabaissent et qui le déconsidèrent. » Il lui recommanda de garder le silence sur ce qui venait de se passer entre eux; mais, en même temps, il lui ordonna de faire préparer mille navires de moyenne grandeur, avec leurs machines de guerre, et de fournir chaque vaisseau d'armes et
97. de guerriers, en aussi grande quantité que le comporterait le navire.

Le roi chercha à faire croire qu'il voulait se livrer à une promenade à travers les îles qui composaient son empire. Il écrivit aux gouverneurs de ces îles, pour leur annoncer son projet de les visiter et de se récréer dans leur île; ce bruit se propagea partout, et chaque gouverneur se prépara à faire une réception convenable au Maha-radja.

Mais, lorsque les préparatifs furent terminés et que toutes les dispositions eurent été prises, le roi monta sur sa flotte et se rendit avec ses troupes dans le royaume de Comar. Le roi et ses guerriers faisaient usage du cure-dent; chaque homme se nettoyait les dents plusieurs fois par jour; on portait le cure-dent sur soi, et l'on ne s'en séparait pas, ou bien on le confiait à son domestique.

Le roi de Comar n'eut connaissance du danger qui le menaçait que lorsque la flotte fut entrée dans le fleuve qui conduisait à sa capitale, et que les guerriers du Maha-radja furent débarqués. Le Maha-
radja saisit donc le roi de Comar à l'im- 98.
proviste; il le prit et s'empara de son palais; les officiers du roi de Comar avaient pris la fuite. Le Maha-radja fit proclamer sûreté pour tout le monde, et s'assit sur le trône du roi de Comar; puis, faisant venir le roi de Comar, qui avait été fait prisonnier, ainsi que son vizir, il dit au roi : « Qu'est-ce qui t'a porté à former un désir

qui était au-dessus de tes forces, qui, l'eusses-tu réalisé, ne t'aurait procuré aucun avantage, et que, d'ailleurs, n'aurait justifié aucune espèce de succès?» Le roi ne répondit rien. Le Maha-radja reprit: «Si, outre le désir que tu as exprimé de voir ma tête exposée sur un plat devant toi, tu avais manifesté l'envie de ravager mes États, de t'en rendre maître, ou d'y faire des dégâts quelconques, je t'aurais traité de la même manière; mais, tu n'as désiré qu'une chose en particulier; je vais t'appliquer le même traitement, après quoi
99. je m'en retournerai dans mes États, sans avoir touché à rien de ce qui t'appartient, en choses considérables ou de peu de valeur. Cela servira de leçon aux personnes qui viendront après toi; chacun saura qu'on ne doit pas entreprendre au delà de ses forces et des moyens qu'on a reçus en partage, et il s'estimera heureux d'avoir la santé, quand il se portera bien.» En même temps, il fit couper la tête au roi. Ensuite le Maha-radja s'approcha du vizir et lui

dit : « Tu t'es conduit en digne vizir ; sois récompensé de ta manière d'agir ; je sais que tu avais donné de bons conseils à ton maître, s'il avait voulu les agréer. Cherche maintenant un homme qui soit capable d'occuper le trône après cet insensé, et mets-le à sa place. »

Le Maha-radja partit à l'instant même pour retourner dans ses États, sans que lui ni aucun des siens eût touché à rien de ce qui appartenait au roi de Comar. A son retour dans ses États, il s'assit sur son trône, ayant la face tournée vers l'étang, et fit mettre devant lui le plat sur lequel
se trouvait la tête du roi de Comar. En 100.
même temps, il convoqua les grands de l'État et leur raconta ce qui s'était passé, avec les motifs qui l'avaient forcé de faire cette expédition. Les peuples du Zabedj firent des vœux pour lui et lui souhaitèrent toute sorte de bonheur. Ensuite le Maharadja ordonna de laver la tête et de l'embaumer ; puis, la mettant dans un vase, il l'envoya au prince qui occupait en ce mo-

ment le trône de Comar. La tête était accompagnée d'une lettre ainsi conçue : « L'unique motif qui me porta à traiter ton prédécesseur comme j'ai fait, ce fut sa mauvaise manière d'agir à notre égard et la nécessité de donner une leçon à ses pareils. Nous lui avons appliqué le traitement qu'il voulait nous infliger. Maintenant, nous croyons devoir te renvoyer sa tête, vu que nous n'avons aucun intérêt à la garder, et que nous n'attachons aucun honneur à la victoire que nous avons remportée sur lui. »

Quand la nouvelle de ces événements se fut répandue parmi les rois de l'Inde et de la Chine, le Maha-radja grandit à leurs
101. yeux. A partir de ce moment, les rois de Comar, chaque matin, à leur lever, tournaient la tête vers les pays du Zabedj et se prosternaient, adorant le Maha-radja, en signe de respect.

Les rois de l'Inde et de la Chine croient à la métempsycose, et en font un principe de religion. Un homme dont le témoignage est digne de foi rapporte qu'un de

ces rois eut la petite-vérole, et que, lorsqu'il fut sorti de maladie, s'étant regardé dans un miroir, il se trouva le visage laid. Il se tourna vers un fils de son frère, et lui dit : « Un homme comme moi ne peut pas rester dans ce corps, changé comme il est. Le corps est une simple enveloppe de l'âme; quand mon âme aura quitté ce corps, elle entrera dans un autre. Prends possession du trône; je vais séparer mon âme de mon corps, en attendant que j'entre dans le corps d'un autre. » En même temps, il fit apporter son khandjar, qui était bien aiguisé et tranchant; il ordonna qu'on lui coupât la tête, après quoi il fut brûlé.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LA CHINE. 102.

La Chine, par suite de l'extrême sollicitude du gouvernement, était autrefois, avant les troubles qui y sont survenus de nos jours, dans un ordre dont il n'y a pas d'exemple.

Un homme, originaire du Khorassan, était venu dans l'Irac et y avait acheté une grande quantité de marchandises; puis il s'embarqua pour la Chine. Cet homme était avare et très-intéressé. Il s'éleva un débat entre lui et l'eunuque que l'empereur avait envoyé à Khanfou, rendez-vous des marchands arabes, pour choisir, parmi les marchandises nouvellement arrivées, celles qui convenaient au prince. Cet eunuque était un des hommes les plus puissants de l'empire; c'est lui qui avait la garde des
103. trésors et des richesses de l'empereur. Le débat eut lieu au sujet d'un assortiment d'ivoire et de quelques autres marchandises. Le marchand refusant de céder ses marchandises au prix qu'on lui proposait, la discussion s'échauffa; alors l'eunuque poussa l'audace jusqu'à mettre à part ce qu'il y avait de mieux parmi les marchandises, et à s'en saisir, sans s'inquiéter des réclamations du propriétaire.

Le marchand partit secrètement de Khanfou, et se rendit à Khomdan, capi-

tale de l'empire, à deux mois de marche, et même davantage. Il se dirigea vers la chaîne dont il a été parlé dans le livre premier (178). L'usage est que celui qui agite la sonnette sur la tête du roi soit conduit immédiatement à dix journées de distance, dans une espèce de lieu d'exil. Là, il est tenu en prison pendant deux mois; ensuite le gouverneur du lieu le fait venir en sa présence et lui dit: « Tu as fait une démarche qui, si ta réclamation n'est pas fondée, entraînera ta perte et l'effusion de ton sang. En effet, l'empereur avait placé à la portée de toi et des personnes de ta profession des vizirs et des gouverneurs auxquels il ne tenait qu'à toi de 104.
demander justice. Sache que, si tu persistes à t'adresser directement à l'empereur, et que tes plaintes ne soient pas de nature à justifier une telle démarche, rien ne pourra te sauver de la mort. Il est bon que tout homme qui voudrait faire comme toi soit détourné de suivre ton exemple jusqu'au bout. Désiste-toi donc de ta récla-

mation, et retourne à tes affaires. » Or, quand un homme, en pareil cas, retire sa plainte, on lui applique cinquante coups de bâton et on le renvoie dans le pays d'où il est parti; mais, s'il persiste, on le conduit devant l'empereur.

Tout cela fut pratiqué à l'égard du Khorassanien; mais il persista dans sa plainte, et demanda à parler à l'empereur. Il fut donc ramené dans la capitale, et conduit devant le prince. L'interprète l'interrogea sur le but de sa démarche; le marchand raconta comment un débat s'était élevé entre lui et l'eunuque, et comment l'eunuque lui avait arraché sa marchandise des mains. Le bruit de cette affaire s'était répandu dans Khanfou, et y était devenu public.

L'empereur ordonna de remettre le
105. Khorassanien en prison, et de lui fournir tout ce dont il aurait besoin pour le boire et le manger. En même temps il fit écrire par le vizir à ses agents de Khanfou, pour les inviter à prendre des informations sur

le récit qu'avait fait le Khorassanien, et à tâcher de découvrir la vérité. Les mêmes ordres furent donnés au maître de la droite, au maître de la gauche et au maître du centre; en effet, c'est sur ces trois personnages que roule, après le vizir, la direction des troupes; c'est à eux que l'empereur confie la garde de sa personne; quand le prince marche avec eux à la guerre et dans les occasions analogues, chacun des trois prend autour de lui la place qu'indique son titre (179). Ces trois fonctionnaires écrivirent donc à leurs subordonnés.

Mais tous les renseignements qu'on recevait tendaient à justifier le récit qu'avait fait le Khorassanien. Des lettres conçues dans ce sens arrivèrent de tous les côtés à l'empereur. Alors le prince manda l'eunuque; dès que celui-ci fut arrivé, on confisqua ses biens, et le prince retira de ses mains la garde de son trésor; en même temps le prince lui dit : « Tu mériterais que je te fisse mettre à mort. Tu m'as 106.

exposé aux censures d'un homme qui est parti du Khorassan, sur les frontières de mon empire, qui est allé dans le pays des Arabes, de là dans les contrées de l'Inde, et enfin dans mes États, dans l'espoir d'y jouir de mes bienfaits; tu voulais donc que cet homme, en passant, à son retour, par les mêmes pays, et en visitant les mêmes peuples, dît: « J'ai été victime d'une injustice en Chine, et on m'y a volé mon bien. » Je veux bien m'abstenir de répandre ton sang, à cause de tes anciens services; mais je vais te préposer à la garde des morts, puisque tu n'a pas su respecter les intérêts des vivants. » Par les ordres de l'empereur, cet eunuque fut chargé de veiller à la garde des tombes royales, et de les maintenir en bon état.

Une des preuves de l'ordre admirable qui régnait jadis dans l'empire, à la différence de l'état actuel, c'est la manière dont se rendaient les décisions judiciaires, le respect que la loi trouvait dans les cœurs, et l'importance que le gouverne-

ment, dans l'administration de la justice, mettait à faire choix de personnes qui eussent donné des garanties d'un savoir suffisant dans la législation, d'un zèle sin- 107.
cère, d'un amour de la vérité à toute épreuve, d'une volonté bien décidée de ne pas sacrifier le bon droit en faveur des personnes en crédit, d'un scrupule insurmontable à l'égard des biens des faibles et de ce qui se trouverait sous leurs mains.

Lorsqu'il s'agissait de nommer le cadi des cadis, le gouvernement, avant de l'investir de sa charge, l'envoyait dans toutes les cités qui, par leur importance, sont considérées comme les colonnes de l'empire. Cet homme restait dans chaque cité un ou deux mois, et prenait connaissance de l'état du pays, des dispositions des habitants et des usages de la contrée. Il s'informait des personnes sur le témoignage desquelles on pouvait compter, à tel point que, lorsque ces personnes auraient parlé, il fût inutile de recourir à de nouvelles informations. Quand cet

homme avait visité les principales villes de l'empire, et qu'il ne restait pas de lieu considérable où il n'eût séjourné, il retournait dans la capitale et on le mettait en possession de sa charge.

C'est le cadi des cadis qui choisissait
108. ses subalternes et qui les dirigeait. Sa connaissance des diverses provinces de l'empire, et des personnes qui, dans chaque pays, étaient dignes d'être chargées de fonctions judiciaires, qu'elles fussent nées dans le pays même ou ailleurs, était une connaissance raisonnée, laquelle dispensait de recourir aux lumières de gens qui peut-être auraient obéi à certaines sympathies, ou qui auraient répondu aux questions d'une manière contraire à la vérité. On n'avait pas à craindre qu'un cadi écrivît à son chef suprême une chose dont celui-ci aurait tout de suite reconnu la fausseté, et qu'il le fît changer de direction.

Chaque jour, un crieur proclamait ces mots à la porte du cadi des cadis : « Y a-

t-il quelqu'un qui ait une réclamation à exercer soit contre l'empereur, dont la personne est dérobée à la vue de ses sujets, soit contre quelqu'un de ses agents, de ses officiers et de ses sujets en général? Pour tout cela je remplace l'empereur, en vertu des pouvoirs qu'il m'a conférés et dont il m'a investi. » Le crieur répétait ces paroles trois fois. En effet, il est établi en principe que l'empereur ne se dérange pas de ses occupations, à moins que quelque gouverneur ne se soit rendu coupable d'une iniquité évidente, ou que le magistrat
suprême n'ait négligé de rendre la justice 109.
et de surveiller les personnes chargées de l'administrer. Or, tant qu'on se préserva de ces deux choses, c'est-à-dire tant que les décisions rendues par les administrations furent conformes à l'équité, et que les fonctions de la magistrature ne furent confiées qu'à des personnes amies de la justice, l'empire se maintint dans l'état le plus satisfaisant.

On a vu que le Khorassan était limi-

trophe des provinces de l'empire. Entre le Sogd (la Sogdiane) et la Chine proprement dite, il y a une distance de deux mois de marche, et cet espace consiste dans un désert impraticable et dans des sables qui se succèdent d'une manière non interrompue, n'offrant ni eau, ni rivières, ni habitations. Voilà pourquoi les guerriers du Khorassan ne songent pas à envahir les provinces de la Chine (180).

La Chine, du côté du soleil couchant, a pour limite la ville appelée Madou, sur les frontières du Tibet. La Chine et le Tibet sont dans un état d'hostilités continuelles (181). Quelqu'un de ceux qui ont fait le voyage de Chine nous a dit y avoir
110. vu un homme qui portait sur son dos du musc dans une outre; cet homme était parti de Samarkand, et avait franchi à pied la distance qui sépare son pays de la Chine. Il était venu de ville en ville jusqu'à Khanfou, place où se dirigent les marchands de Syraf. Le pays où vit la chèvre qui fournit le musc de Chine, et

le Tibet, ne forment qu'une seule et
même contrée. Les Chinois attirent à eux
les chèvres qui vivent près de leur terri-
toire; il en est de même des habitants
du Tibet. La supériorité du musc du Ti-
bet sur celui de la Chine tient à deux
causes: la première est que la chèvre qui
produit le musc trouve, sur les frontières
du Tibet, des plantes odorantes (182),
tandis que les provinces qui dépendent de
la Chine n'offrent que les plantes vulgaires.
La seconde cause consiste en ce que les
habitants du Tibet laissent les vessies dans
leur état naturel, au lieu que les Chinois 111.
altèrent les vessies qui se trouvent à leur
portée. Ajoutez à cela que le musc chi-
nois nous vient par la mer, et que, dans le
trajet, il contracte une certaine humidité.
Quand les Chinois laissent le musc dans
sa vessie, et que la vessie est déposée
dans un vase bien fermé (183), il arrive
dans le pays des Arabes ayant les mêmes
qualités que le musc du Tibet.

Le premier de tous les genres de musc

est celui que la chèvre dépose en se frottant contre les rochers des montagnes, au moment où la matière s'est amassée dans son nombril, et qu'elle s'y est réunie sous forme d'un sang frais, comme se rassemble le sang lorsqu'il survient un ulcère. Quand l'instant de la démangeaison est arrivé, et que l'animal en est incommodé, il se frotte contre les pierres, au point que sa peau se fend, et que ce qui est en dedans coule; mais à peine la matière est sortie que la plaie se dessèche, et que la peau se ferme; dès lors la matière s'amasse de nouveau.

Il y a au Tibet des hommes qui font métier d'aller à la recherche du musc, et qui possèdent, à cet égard, des connais-
112. sances particulières. Quand ils ont trouvé du musc, ils le ramassent, le réunissent ensemble et le déposent dans des vessies. Ce musc est réservé pour les princes. Le musc a acquis son plus haut mérite, quand il a eu le temps de mûrir, dans la vessie, sur l'animal même; il l'emporte alors sur

les autres muscs, de même que les fruits qui mûrissent sur l'arbre l'emportent sur les fruits qu'on cueille avant leur parfaite maturité.

Du reste, on va à la chasse des chèvres avec des filets dressés ou avec des flèches. Quelquefois on enlève la vessie de l'animal avant que le musc soit mûr. En ce cas, quand on retire le musc de dessus l'animal, il a une odeur désagréable qui dure un certain temps, jusqu'à ce qu'il ait séché; mais, du moment que le musc est sec, ce qui n'a lieu qu'après beaucoup de temps, il change, et alors il devient véritablement du musc.

La chèvre qui produit le musc est comme nos chèvres, pour la taille, la couleur, la finesse des jambes, la division
des ongles, les cornes d'abord droites, en- 113.
suite recourbées. Elle a deux dents minces et blanches aux deux mandibules; ces dents se dressent sur la face de la chèvre; la longueur de chacune n'est pas tout à fait la distance qui existe entre l'extrémité du

pouce et l'extrémité de l'index; ces dents ont la forme de la dent de l'éléphant. Voilà ce qui distingue cet animal des autres espèces de chèvre (184).

La correspondance qui a lieu entre l'empereur de la Chine et les gouverneurs des villes ainsi que les eunuques, se fait sur des mulets de la poste, qui ont la queue coupée, comme les mulets de la poste chez nous. Ces mulets suivent certaines routes déterminées d'avance (185).

Les Chinois, outre les diverses particularités que nous avons décrites, ont celle de pisser debout. Tel est l'usage du peuple parmi les indigènes. Quant aux gouverneurs, aux généraux et aux personnes notables, ils se servent de tubes de bois verni, de la longueur d'une cou-
114. dée; ces tubes sont percés des deux côtés, et le côté supérieur est assez large pour pouvoir y introduire le bout de la verge. On se met donc sur ses pieds quand on veut pisser; on tourne le tube loin de soi, et on y décharge l'urine. Les Chinois pré-

tendent que cette manière d'uriner est plus salutaire au corps, et que toutes les maladies auxquelles est sujette la vessie, notamment la pierre, viennent uniquement de ce qu'on s'accroupit pour pisser, ajoutant que la vessie ne se décharge complétement qu'autant qu'on fait l'opération debout (186).

Ce qui fait que les hommes, chez les Chinois, se laissent pousser les cheveux sur la tête, c'est que, lorsqu'un enfant vient au monde, on se dispense de lui arrondir la tête et de la redresser, comme cela se pratique chez les Arabes (187). Les Chinois disent que cela contribue à faire perdre au cerveau son état naturel et altère le sens commun. La tête d'un Chinois présente un aspect difforme; les cheveux qui la couvrent cachent ce défaut (188). 115.

Les Chinois se divisent en tribus et en familles, comme les tribus des enfants d'Israël et des Arabes. On a égard à cela dans les choses de la vie. En Chine, un homme n'épouse pas une personne qui lui

est proche et qui est de la même famille; il est obligé de chercher ailleurs. En principe, un homme ne se marie pas dans sa tribu (189); c'est comme lorsque, chez les Arabes, un homme de la tribu de Temym ne se marie pas dans la tribu de Temym, ni un homme de la tribu de Rebyé dans la tribu de Rebyé, mais que les hommes de Rebyé se marient dans la tribu de Modhar, et les hommes de Modhar dans la tribu de Rebyé. Les Chinois disent que c'est un moyen d'avoir de plus beaux enfants (190).

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR L'INDE.

On voit, dans le royaume du Balhara, et dans les autres provinces de l'Inde, des hommes se brûler sur un bûcher. Cet usage vient de la croyance des Indiens à la métempsycose, croyance qui a pris racine dans leur cœur, et qui ne leur laisse pas le moindre doute.

Parmi les rois de l'Inde, il y en a qui,

lorsqu'ils montent sur le trône, se font 116.
cuire du riz, et à qui on sert ce riz sur des feuilles de bananier. Le roi a auprès de lui trois ou quatre cents de ses compagnons, qui se sont attachés à sa personne volontairement et sans y être forcés; après qu'il a mangé du riz, il en présente à ses compagnons; chacun d'eux s'approche à son tour et en prend une petite portion qu'il mange. Tous ceux qui ont mangé de ce riz sont obligés, quand le roi meurt, ou qu'il est tué, de se brûler jusqu'au dernier, le jour même où le roi est mort; c'est un devoir qui ne souffre pas de délai, et il ne doit rester de tous ces hommes ni la personne ni des vestiges (191).

Lorsqu'un homme a pris la résolution de se brûler, il se présente à la porte du gouverneur et lui demande la permission de se détruire; puis il parcourt les marchés. Pendant ce temps, on allume un 117.
bûcher d'un bois sec et pressé, et plusieurs hommes sont occupés à le faire brûler, jusqu'à ce qu'il soit devenu semblable à la cor-

naline pour l'incandescence et les flammes qui en sortent. Alors l'homme se met à courir dans les marchés, ayant devant lui des cymbales, et entouré de sa famille et de ses proches. Quelqu'un lui place sur la tête une couronne de basilic dans laquelle on a entrelacé des charbons ardents; en même temps, on lui verse sur la tête de la sandaraque, qui, mêlée au feu, produit l'effet du naphte. L'homme marche, la tête en feu; on sent sur son chemin l'odeur de la chair qui brûle, et pourtant il marche comme si de rien n'était, et on n'aperçoit sur lui aucun signe d'émotion; enfin il arrive devant le bûcher et il s'y précipite; bientôt il n'est plus que cendres.

Un voyageur dit avoir vu un homme qui, au moment de se jeter dans le bûcher, prit son khandjar, le plaça au-dessus de son cœur, et se fendit de sa main jus-
118. qu'au-dessous du bas-ventre. Ensuite, il introduisit sa main gauche dans l'ouverture et, la dirigeant vers le foie, il tira tout ce qui se trouva à sa portée; pendant

ce temps, il conversait comme à l'ordinaire; puis il coupa avec son khandjar un morceau de son foie, qu'il jeta à son frère; il voulait montrer par là son mépris de la mort et son insensibilité à la douleur. Enfin il se précipita dans le bûcher, et se rendit dans le sein de la malédiction divine (192).

L'homme qui a fait ce récit ajoutait qu'il trouva dans les montagnes de cette partie du monde un peuple de race indienne qu'on peut comparer à nos kenyfyés et à nos djelydyés (193), pour le goût des choses frivoles et insensées; il existe une espèce de rivalité entre ces hommes et ceux de la côte. A tout instant quelqu'un de la côte se rend dans la montagne et adresse une espèce de défi aux habitants, pour voir qui supportera mieux les mutilations volontaires. Les hommes de la montagne vont aussi défier ceux de la côte.

Un jour, un homme de la montagne se rendit dans ce but sur la côte. Aussitôt les

habitants s'assemblèrent autour de lui, les
119. uns comme spectateurs, les autres pour prendre parti. L'homme proposa à ceux des habitants qui avaient la prétention de lutter avec les montagnards, d'imiter tout ce qu'il ferait, ou bien, s'ils ne pouvaient en venir à bout, de s'avouer vaincus. Ensuite il s'assit à l'extrémité d'un bois de cannes semblables à nos roseaux pour la souplesse. La racine de ces cannes est comme celle du aldan, mais plus épaisse. Quand on tire la tête de ces cannes, elles cèdent à l'effort et se ploient jusqu'à terre; mais, dès qu'on les rend à elles-mêmes, elles reviennent à leur première direction. Cet homme ayant invité les assistants à tirer à eux une de ces cannes, quelqu'un prit la tête d'une canne épaisse, et la fit approcher de terre. Alors le montagnard attacha les mèches de ses cheveux à cette canne, en les serrant fortement; puis il prit son khandjar, qui flamboyait comme le feu, et dit aux assistants : « Je vais me couper la tête avec ce khandjar. Lorsque

ma tête sera séparée du tronc, lâchez la canne à l'instant même. Au moment où la canne reprendra son ancienne place, entraînant ma tête avec elle, vous me verrez rire, et vous entendrez un petit bruit que 120.
je ferai en riant. » Aucun homme de la côte n'osa suivre cet exemple.

Ce récit nous a été fait par un homme dont le témoignage ne peut pas être révoqué en doute (194). La chose est d'ailleurs connue de tout le monde, d'autant plus que la partie de l'Inde où le fait s'est passé est assez rapprochée du pays des Arabes, et que nous avons continuellement des nouvelles de cette contrée.

Lorsqu'une personne avance en âge, soit homme, soit femme, et que ses sens s'appesantissent, elle prie quelqu'un de sa famille de la jeter dans le feu ou de la noyer dans l'eau; tant les Indiens sont persuadés qu'ils reviendront sur la terre. Dans l'Inde, on brûle les morts.

L'île de Serendyb renferme la montagne des pierres précieuses, les pêcheries

de perles, etc. Autrefois il n'était pas rare, dans cette île, de voir un homme du pays s'avancer dans le marché, tenant à la main un *kri* (195), c'est-à-dire un khandjar particulier au pays, d'une fabrication
121. admirable et parfaitement aiguisé. Cet homme s'attaquait au marchand le plus considérable qui se trouvât sur son passage; il le prenait à la gorge, faisait briller le khandjar devant ses yeux, puis il le tirait hors de la ville. Tout cela se passait au milieu de la foule des assistants, et cependant il n'était au pouvoir de personne de réprimer cet excès; car, si on essayait d'arracher le marchand à cet homme, il tuait le marchand, puis il se tuait lui-même. Quand le voleur avait tiré le marchand hors de la ville, il lui proposait de se racheter; quelqu'un venait avec une forte somme d'argent, et le marchand était mis en liberté. Cela dura pendant un certain temps. Mais, à la fin, le trône échut à un prince qui ordonna de saisir, n'importe par quel moyen, tout Indien qui au-

rait une telle audace. L'ordre fut exécuté. A la vérité, l'Indien tua le marchand et se tua lui-même; ce cas se reproduisit plusieurs fois, et un grand nombre d'indigènes et de marchands arabes trouvèrent ainsi la mort. Mais on finit par se lasser; ce genre d'attaque cessa, et les marchands n'eurent plus à craindre pour leur per- 122.
sonne.

Les pierres précieuses rouges, vertes et jaunes sont tirées de la montagne qui domine l'île de Serendyb. La plus grande partie des pierres qu'on découvre sont apportées par l'eau, dans le moment du flux de la mer. L'eau fait rouler ces pierres de l'intérieur des cavernes, des grottes et des lieux où tombent les torrents. Des hommes sont chargés de veiller à la récolte des pierres, au nom du roi. D'autres fois, l'on extrait les pierres du fonds de la terre, comme on fait pour les mines; alors la pierre est attachée à des matières pierreuses et il faut l'en séparer.

Le royaume de Serendyb a une loi, et

des docteurs qui s'assemblent de temps en temps, comme se réunissent, chez nous, les personnes qui recueillent les traditions du prophète (196). Les Indiens se rendent auprès des docteurs, et écrivent, sous leur dictée, la vie de leurs prophètes et les préceptes de leur loi.

On remarque, dans l'île de Serendyb, une grande idole d'or pur, à laquelle les navigateurs ont attribué des dimensions excessives; il y existe aussi des temples qui ont dû coûter des sommes considérables.

On trouve, dans l'île de Serendyb, une
123. communauté de juifs qui est nombreuse. Il y a également des personnes des autres religions, notamment des dualistes (les manichéens). Le roi de Serendyb laisse chaque communauté professer son culte (197).

En face de cette île, il y a de vastes *gobb*, mot par lequel on désigne une vallée, quand elle est à la fois longue et large, et qu'elles débouche dans la mer (198). Les navigateurs emploient,

pour traverser le gobb appelé gobb de Serendyb, deux mois et même davantage, passant à travers des bois et des jardins, au milieu d'une température moyenne. C'est à l'embouchure de ce gobb que commence la mer de Herkend. Ce pays est d'un séjour fort agréable; on y a une brebis pour la moitié d'un dirhem; on a pour le même prix, et en assez grande quantité pour contenter plusieurs personnes, une liqueur cuite, composée de miel d'abeille mêlé avec des grains de dâdy frais, etc. (199).

Les habitants passent la plus grande partie de leur temps à faire combattre
des coqs et à jouer au *nard* (jeu de tric- 124.
trac) (200). Les coqs, dans ce pays, sont grands et ont des ergots très-forts. On attache aux ergots de petits khandjars bien aiguisés; ensuite on lâche les coqs l'un contre l'autre. Les joueurs parient de l'or, de l'argent, des champs, des plantes, etc. Aussi un coq qui a la supériorité sur les autres vaut une somme importante.

Il en est de même du jeu de trictrac. On y joue continuellement, et pour des sommes considérables. C'est au point que, parmi les hommes qui ont l'esprit léger ou fanfaron, ceux qui appartiennent à la classe inférieure et ceux qui n'ont pas d'argent jouent quelquefois leurs doigts de la main. Pendant qu'ils jouent, on tient à côté un vase contenant de l'huile de noix ou de l'huile de sésame; car l'huile d'olive manque dans le pays; le feu brûle par dessous. Entre les deux joueurs est une petite hache bien aiguisée. Celui des deux
125. qui est vainqueur prend la main de l'autre, la place sur une pierre et lui coupe le doigt avec la hache; le morceau tombe, et en même temps le vaincu trempe sa main dans l'huile, qui est alors extrêmement chaude et qui lui cautérise le membre. Cette opération n'empêche pas ce même homme de recommencer à jouer. Quand les deux joueurs se séparent, l'un et l'autre ont quelquefois perdu tous leurs doigts. Il y a des joueurs qui prennent

une mèche et la trempent dans l'huile, puis la posent sur un de leurs membres et y mettent le feu. La mèche brûle, et on sent l'odeur de la chair qui se consume; pendant ce temps l'homme joue au nard et ne laisse paraître aucune marque de douleur.

Une corruption effrénée règne dans ce
pays parmi les femmes comme parmi les
hommes. On voit quelquefois un mar-
chand nouvellement débarqué faire des
avances à la fille du roi, et celle-ci, au su
de son père, va trouver le marchand dans
quelque endroit boisé. Les hommes gra-
ves, parmi les marchands de Syraf, évi-
tent d'expédier des navires dans cette con- 126
trée, particulièrement quand il s'y trouve
des jeunes gens.

L'Inde est sujette au *yessaré*, mot qui signifie « pluie. » L'été, la pluie tombe dans le pays pendant trois mois de suite, sans discontinuer ni la nuit ni le jour; c'est comme un hiver qui ne souffre aucune interruption (201). Les Indiens ont soin,

avant cette époque, de faire des approvisionnements. Lorsque le yessaré arrive, ils s'enferment dans leurs maisons qui sont faites en bois; le toit est couvert de chaume, et elles sont ombragées par des plantes. Personne ne sort plus que dans un cas d'extrême nécessité. Seulement, c'est pendant cette saison que les artisans vaquent le mieux à leurs travaux. Quelquefois, l'humidité fait pourrir la plante des pieds. C'est le yessaré qui fait la richesse du pays; s'il vient à manquer, les habitants meurent de faim. En effet, ils sèment du riz; ils ne connaissent pas d'autres grains, et ils n'ont
127. pas d'autre ressource pour manger. Le riz, pendant les pluies, se trouve dans les *haramat*, mot qui signifie «champs de riz;» il est couché par terre, et l'on n'a pas besoin de l'arroser ni de s'en occuper; lorsque le ciel commence à devenir serein, le riz parvient à sa plus grande croissance, et se multiplie à proportion (202). Dans l'hiver il n'y a pas de pluie.

Les Indiens ont des hommes voués à la religion et des hommes de science, qu'on nomme *brahmes;* ils ont des poëtes qui vivent à la cour des rois, des astronomes, des philosophes, des devins, des hommes qui font lever les corbeaux (203), etc. On trouve parmi eux des devins et des faiseurs de tours qui viennent à bout de choses extraordinaires. Ces observations s'appliquent surtout à Canoge, vaste contrée formant l'empire du Djorz (204).

On remarque dans l'Inde une population connue sous le nom de *baykardjy* (205). Ces hommes vont nus, et leur chevelure leur couvre le corps et les parties naturelles; ils se laissent pousser les ongles, de manière à former des espèces de pointes; ils n'en ôtent que les morceaux qui se
brisent. Ils vivent à la manière des moines 128.
errants; chacun d'eux a à son cou un fil auquel est attaché un crâne humain. Quand ils sont pressés par la faim, ils s'arrêtent devant la porte d'un indigène, et aussitôt les habitants leur apportent du riz cuit,

charmés de cette visite. Ces hommes mangent le riz dans le crâne; quand ils sont rassasiés, ils s'en vont, ne demandant plus à manger que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

Les Indiens ont divers usages, par lesquels ils prétendent se rendre agréables au Dieu très-haut, et dont le Créateur est à une distance incommensurable (206). Par exemple, on bâtit, le long des chemins, des khans pour les voyageurs, et on y entretient des marchands de légumes à qui les passants achètent ce qui leur est nécessaire; de plus, on fonde une rente pour l'entretien d'une courtisane du pays qui est à la disposition des voyageurs. C'est là une des choses par lesquelles les Indiens
129. croient se faire des mérites auprès de Dieu (207).

Il y a, dans l'Inde, des courtisanes qu'on nomme *les courtisanes du Bodda*. Quand une femme a fait un vœu et qu'il lui naît après cela une jolie fille, elle la conduit au *Bodda*, nom de l'idole qui est

adorée dans le pays, et elle lui voue sa fille. Ensuite elle loue, pour sa fille, une maison dans le marché; elle suspend à la maison un voile, et elle fait asseoir sa fille sur un siége, de manière à ce qu'elle se trouve sur le passage, soit des indigènes, soit des étrangers, dont la religion ne condamne pas ces sortes d'actions. Tout homme, pour une somme déterminée, a pouvoir sur cette femme; mais, à mesure que celle-ci a amassé quelque argent, elle le remet aux ministres de l'idole pour être employé aux frais d'entretien du temple (208). Remercions Dieu, et louons-le de ce qu'il nous a élevés au-dessus des infidèles et nous a préservés de leurs vices.

Quant à l'idole appelée *Moultan*, aux environs de Mansoura, on y vient en pélerinage à plusieurs mois de distance (209). 130.
On y apporte de l'aloès indien surnommé *al-camrouny*, de Camroun, nom du pays dont il est originaire; c'est un aloès de première qualité. On apporte donc cet



aloès, et on le remet aux ministres de l'idole pour qu'il serve dans les fumigations. Quelquefois cet aloès vaut deux cents dinars le manna. On peut marquer cet aloès avec un cachet; le cachet s'empreint dans l'objet, tant il est tendre. Les marchands l'achètent de ces ministres (210).

On trouve dans l'Inde des personnes qui, par principe de religion, se rendent dans les îles qui se forment dans la mer (211) et y plantent des cocotiers; elles se louent pour tirer de l'eau des puits, et, quand un navire passe dans le voisinage, cette eau sert à l'approvisionner. Il part de l'Oman des hommes pour les îles où croît le cocotier; ils apportent avec eux des outils de charpentier et les autres outils ana-
131. logues; ils coupent le nombre de cocotiers qui leur est nécessaire, et, quand le bois est sec, ils le débitent en planches. En même temps, ils filent les fibres du cocotier, et en font des cordes qui servent à coudre ces planches ensemble. Avec les planches, on forme le corps du navire et

les mâtures (212) ; avec les feuilles, on tisse les voiles ; avec les fibres, on fait les câbles. Quand le navire est achevé, on le remplit de cocos, et on retourne dans l'Oman où se vend la cargaison. Ces expéditions procurent de grands bénéfices, vu que, pour tout ce qui entre dans le voyage, on n'a pas besoin de recourir à personne.

PAYS DES ZENDJ.

Le pays des Zendj est vaste. Les plantes qui y croissent, telles que le *dorra*, qui est la base de leur nourriture, la canne à sucre et les autres plantes, y sont d'une couleur noire. Les Zendj ont plusieurs rois en guerre les uns avec les autres ; les rois ont à leur service des hommes connus
sous le titre de *almokhazzamoun* (ceux qui 132.
ont la narine percée), parce qu'on leur a percé le nez. Un anneau a été passé dans leur narine, et à l'anneau sont attachées des chaînes. En temps de guerre, ces hommes marchent à la tête des combattants ; il y a

pour chacun d'eux quelqu'un qui prend le bout de la chaîne et qui la tire, en empêchant l'homme d'aller en avant. Des négociateurs s'entremettent auprès des deux partis; si l'on s'accorde pour un arrangement, on se retire; sinon, la chaîne est roulée autour du cou du guerrier; le guerrier est laissé à lui-même; personne ne quitte sa place (213), tous se font tuer à leur poste. Les Arabes exercent un grand ascendant sur ce peuple; quand un homme de cette nation aperçoit un Arabe, il se prosterne devant lui et dit : « Voilà un homme du pays qui produit la datte; » tant cette nation aime la datte, et tant les cœurs sont frappés.

Des discours religieux (214) sont prononcés devant ce peuple; on ne trouverait chez aucune nation des prédicateurs aussi constants que le sont ceux de ce peuple dans sa langue. Dans ce pays, il y a des hommes, adonnés à la vie dévote, qui se
133. couvrent de peaux de panthères ou de peaux de singes; ils ont un bâton à la

main, et s'avancent vers les habitations; les habitants se réunissent aussitôt; le dévot reste quelquefois tout un jour jusqu'au soir, sur ses jambes, occupé à les prêcher et à les rappeler au souvenir de Dieu, qu'il soit exalté! Il leur expose le sort qui a été éprouvé par ceux de leur nation qui sont morts. On exporte de ce pays les panthères zendjyennes, dont la peau, mêlée de rouge et de blanc, est très-grande et très-large (215).

La même mer renferme l'île de Socothora, où pousse l'aloès socothorien. La situation de cette île est près du pays des Zendj et de celui des Arabes. La plupart de ses habitants sont chrétiens; cette circonstance vient de ce que, lorsque Alexandre fit la conquête de la Perse, il était en correspondance avec son maître, Aristote, et lui rendait compte des pays qu'il parcourait successivement. Aristote engagea Alexandre à soumettre une île nommée
Socothora, qui produit le *sabr*, nom d'une 134
drogue du premier ordre, sans laquelle un

médicament ne pourrait pas être complet (216). Aristote conseilla de faire évacuer l'île par les indigènes, et d'y établir des Grecs, qui seraient chargés de la garder, et qui enverraient la drogue en Syrie, dans la Grèce et en Égypte. Alexandre fit évacuer l'île et y envoya une colonie de Grecs. En même temps, il ordonna aux gouverneurs de provinces, qui, depuis la mort de Darius, obéissaient à lui seul, de veiller à la garde de cette île. Les habitants se trouvèrent donc en sûreté, jusqu'à l'avénement du Messie. Les Grecs de l'île entendirent parler de Jésus, et, à l'exemple des Romains, ils embrassèrent la religion chrétienne. Les restes de ces Grecs se sont
135. maintenus jusqu'aujourd'hui, bien que, dans l'île, il se soit conservé des hommes d'une autre race (217).

Il n'a pas été parlé, dans le livre premier, du côté de la mer qui est à droite du navire, lorsqu'on sort des côtes de l'Oman et du pays des Arabes pour entrer dans la grande mer. Le livre premier ne traite

que du côté de la mer qui est à gauche, et qui renferme les mers de l'Inde et de la Chine; en effet, l'Inde et la Chine étaient l'objet spécial de la personne d'après laquelle ce livre a été rédigé.

La mer qui sort de l'Oman et qui est à la droite de l'Inde, baigne (sur la côte méridionale de l'Arabie), le pays du Schehr où croît l'encens, ainsi qu'une portion du territoire des peuples de Ad, de Himyar, de Djorhom et des Tobbas. Ces peuples parlent des dialectes arabes mêlés d'expressions adyennes et fort anciennes, dont la plus grande partie est ignorée des Arabes (218). Ils n'habitent pas de bourgs, et mènent une vie grossière et misérable. Leur pays s'étend jus- 136.
qu'au territoire d'Aden, sur les côtes du Yémen. La mer s'avance ensuite vers Djidda, et de Djidda vers Aldjar, jusqu'aux côtes de Syrie. Elle se termine à Colzom, à l'endroit où il est dit dans l'Alcoran que Dieu a posé une barrière entre les deux mers (219). La mer, en

cet endroit, change de direction, et baigne la terre des Berbers. Le côté vers lequel se porte la mer, et qui est situé à l'occident, fait face au Yémen; la mer va baigner le pays des Abyssins, d'où on exporte les peaux des panthères berbériennes; ce sont les peaux les plus belles et les plus propres. La mer baigne aussi Zeyla, territoire où l'on recueille l'ambre ainsi que le dzabal, qui est le dos de la tortue.

Les navires de Syraf, lorsqu'ils se dirigent du côté qui est situé à droite de la mer de l'Inde, et qu'ils entrent dans la mer de Colzom, s'arrêtent à Djidda. Les
137. marchandises qui sont destinées pour l'Égypte sont transportées de Djidda dans des navires particuliers à la mer de Colzom. Les navires de Syraf n'osent pas s'avancer sur cette mer, à cause des difficultés de la navigation et du grand nombre de rochers qui sortent de l'eau. Ajoutez à cela que, sur les côtes, il n'y a ni gouverneurs, ni lieux habités. Un navire qui vogue sur cette mer a besoin de chercher,

pour chaque nuit, un lieu de refuge, de peur d'être brisé contre les rochers; il marche le jour, mais il s'arrête la nuit (220). Cette mer, en effet, est brumeuse et sujette à des exhalaisons désagréables. On ne trouve rien de bon au fond de l'eau ni à la surface. Cette mer est loin de ressembler aux mers de l'Inde et de la Chine. Les mers de ces pays recèlent dans leur sein la perle et l'ambre, et leurs montagnes fournissent des pierreries et des mines d'or; les animaux portent à leur bouche de l'ivoire; la terre produit l'ébène, le bois de brésil (baccam), le bambou (khayzoran), l'aloès, le camphre, la mus-
cade (djouzboua), le girofle, le sandal, et 138
les autres substances parfumées ou d'une odeur saisissante. Les oiseaux sont le perroquet et le paon; les bêtes qu'on y chasse sont la civette et la chèvre produisant le musc. On ne finirait pas, si on voulait énumérer tous les avantages qui distinguent ces contrées.

L'ambre est une substance que la mer

rejette sur ses rives. Elle commence à se montrer dans la mer de l'Inde, sans qu'on sache quel est son véritable point de départ. L'ambre de première qualité est celui qui est jeté sur les côtes de Barbera et du pays des Zendj, ainsi que sur les côtes du Schehr et de la portion de l'Arabie qui l'avoisine. C'est l'ambre en forme d'un œuf rond et bleuâtre.

Les habitants de ces contrées vont la nuit sur leurs côtes, lorsque la lune jette ses lueurs; ils ont des chameaux qui connaissent l'ambre, et qui sont dressés à la recherche de cette substance. Ils montent sur leurs chameaux, et, quand le chameau aperçoit un morceau d'ambre, il s'accroupit, aussitôt le cavalier descend et ramasse le morceau.

139. On trouve aussi à la surface de la mer des morceaux d'ambre d'un poids considérable (221). Ces morceaux sont presque aussi gros qu'un taureau, etc. Quand le poisson appelé *tâl* (222) aperçoit cet ambre, il l'avale; mais cet ambre, une fois arrivé dans

son estomac, le tue, et l'animal flotte au-dessus de l'eau. Il y a des gens qui savent à quelle époque viennent les poissons qui avalent l'ambre; ils se tiennent aux aguets dans leur barque; et, quand ils aperçoivent un poisson qui surnage, ils le tirent à terre avec des crochets de fer qu'on a enfoncés dans le dos de l'animal, et auxquels tiennent de fortes cordes; ils ouvrent le ventre de l'animal et en retirent l'ambre. La partie qui se trouve près du ventre de l'animal, et qui porte le nom de *mand* (223), répand une odeur infecte. Les vertèbres qui la surmontent se trouvent exposées chez les droguistes à Bagdad et à Bassora; mais la partie qui ne donne pas de mauvaise odeur est très-propre.

Avec les vertèbres du dos du poisson 140.
nommé *tâl*, on fait quelquefois des siéges sur lesquels l'homme peut s'asseoir à son aise. On dit que, dans un bour gsitué à dix parasanges de Syraf et appelé Altâyn, il y a des maisons d'une construction extrê-

mement ancienne; la toiture de ces maisons, qui sont légères, est faite avec les côtes de ce poisson. J'ai entendu dire à quelqu'un que jadis, tandis qu'il se trouvait auprès de Syraf, un de ces poissons vint échouer sur la côte. Il alla voir l'animal et trouva des personnes qui étaient montées sur son dos à l'aide d'une échelle légère. Les pêcheurs, quand ils prennent un de ces poissons, l'exposent au soleil, et le coupent par morceaux. A côté est une fosse où se ramasse la graisse; quand la chaleur du soleil a fait fondre la graisse, on puise dans la fosse; on met la graisse dans des vases et on la vend aux maîtres de navires. Cette graisse est mêlée avec d'autres matières, et on en frotte les vaisseaux qui vont sur la mer; elle sert à couvrir les traces des sutures et à boucher les
141. trous (224). La graisse de ce poisson se vend fort cher.

La formation de la perle est un ouvrage de la sagesse de Dieu, dont le nom soit béni. Le Dieu très-haut dit dans l'Al-

coran : « Louanges à celui qui a créé tous les êtres par paires, tant ceux qui germent dans le sein de la terre, que ceux qui appartiennent à l'espèce humaine, sans compter ceux que l'homme ne connaît pas (225). »

La perle se présente d'abord sous la
forme de la graine de l'aser; elle en a la
couleur, la forme, la petitesse, la légè-
reté, la finesse et la faiblesse; elle vol-
tige faiblement sur la surface de l'eau, et
elle tombe sur les flancs des barques des
plongeurs. Peu à peu elle se fortifie, elle
grossit et prend la dureté de la pierre.
Quand elle a acquis du poids, elle s'at-
tache au fond de la mer, et elle se nourrit
de ce que Dieu seul connaît. Dans le prin-
cipe, on ne trouve dans la perle qu'un
morceau de viande rouge, qui ressemble 142.
à la langue à sa racine, n'ayant pas d'os,
ni de nerfs, ni de veines.

Du reste on ne s'accorde pas sur la formation de la perle. Quelques auteurs ont dit que le coquillage, lorsqu'il pleut,

monte jusqu'à la surface de l'eau, et ouvre la bouche pour recueillir les gouttes de la pluie ; ces gouttes se transforment en graines. D'autres auteurs soutiennent que la perle est engendrée par la coquille même ; c'est l'opinion la plus vraisemblable des deux ; en effet on trouve quelquefois la perle dans la coquille, sous forme d'un végétal qui tient à la coquille même ; on peut l'en séparer, et c'est ce que les marchands qui voyagent sur mer nomment la *perle cala* (226). Dieu seul sait ce qui en est.

Une des manières les plus singulières
d'acquérir de l'aisance, dont nous ayions
entendu parler, c'est ce qu'on dit d'un
Arabe du désert, qui vint autrefois à Bas-
sora, ayant avec lui une graine de perle
qui valait une grande somme d'argent.
Il se rendit chez un droguiste qu'il con-
143. naissait, et, lui montrant la perle dont il
ignorait la valeur, il le pria d'en faire l'es-
timation. Le droguiste répondit que c'était
une perle. L'Arabe demanda quelle était

sa valeur; le droguiste l'estima cent dirhems. L'Arabe trouva cela une forte somme et dit : « Y a-t-il quelqu'un qui voulût m'en donner ce prix? » A ces mots, le droguiste lui remit les cent dirhems, et, avec cet argent, l'Arabe acheta des provisions pour sa famille. Pour le droguiste, il porta la perle à Bagdad, où il la vendit une grande somme d'argent, ce qui lui permit de donner une plus grande extension à son commerce.

Le droguiste racontait qu'il fit quelques questions à l'Arabe, au sujet de la découverte de cette perle. L'Arabe répondit : « Je passais à Al-samman, dans la province du Bahreyn, à une petite distance de la mer. J'aperçus, sur le sable, un renard mort, ayant à la bouche quelque chose qui semblait le pincer. Je descendis de ma monture, et je vis une espèce de couvercle, dont la face intérieure jetait un éclat blanchâtre. Dans les écailles était cet objet rond que je pris avec moi. » Le droguiste 144.
comprit que, dans le principe, le coquil-

lage était descendu sur la côte pour respirer l'air : tel est, en effet, l'usage des coquillages. Un renard, qui passait par là, vit un morceau de viande dans le fond du coquillage, lequel avait en ce moment la bouche ouverte ; il se jeta aussitôt sur l'animal, et introduisit sa tête dans la coquille pour saisir le morceau de viande ; mais l'animal ferma ses deux écailles sur lui. Or, quand ce coquillage a fermé ses écailles sur un objet, on a beau le presser avec la main, il n'ouvre pas la bouche, quelque effort que l'on fasse. On est obligé de fendre les écailles avec un instrument de fer, dans toute leur longueur, tant l'animal est attaché à la perle, attachement qui ressemble à l'amour d'une mère pour son enfant. Quand le renard se sentit pincé, il se mit à courir, frappant la terre à droite et à gauche ; mais le coquillage ne le lâcha pas ; le renard mourut et le coquillage aussi. Voilà comment l'Arabe découvrit le coquillage ; il prit ce qui se
145. trouvait dans la coquille ; Dieu lui inspira

l'idée d'aller trouver le droguiste, et ce fut pour lui un moyen de se procurer des provisions.

Les rois de l'Inde sont dans l'usage de porter des pendants d'oreilles consistant en pierres précieuses montées en or; ils mettent à leur cou des colliers du plus grand prix, composés de pierres de la première qualité, rouges et vertes. Mais les perles sont ce qu'ils estiment davantage et ce qui est le plus recherché; c'est maintenant le trésor des souverains, leur principale richesse. Les colliers sont aussi portés par les officiers de l'armée et les grands personnages (227). Le principal d'entre eux sort soutenu sur le cou d'un homme du pays (228); il est vêtu d'un pagne et tient à la main un objet appelé *djatra* (229); cet objet est un parasol fait avec des plumes de paon, et avec lequel il se garantit des rayons du soleil. En même temps, ses serviteurs sont autour de sa personne.

Il y a, parmi les Indiens, une classe

d'hommes qui ne mangent jamais deux dans un même plat ni à la même table.
146. Cela leur paraît un péché et une chose déshonnête.

Quand il vient de ces hommes à Syraf, et qu'un des marchands notables de la ville les invite à un repas où l'on est quelquefois cent personnes, plus ou moins, le marchand est obligé de faire servir devant chacun d'eux un plat dans lequel il mange, sans que personne autre puisse y envoyer la main. Quant aux princes indiens et aux personnages considérables, il est d'usage, dans l'Inde, de mettre chaque jour devant eux des tables faites avec des feuilles de cocotier entrelacées ensemble; on fait, avec ces mêmes feuilles, des espèces d'assiettes et des plats. Au moment du repas, on sert les aliments sur ces feuilles entrelacées, et, quand le repas est fini, on jette à l'eau la table et les assiettes de feuilles avec ce qui reste d'aliments. On dédaigne de faire servir les mêmes objets le lendemain (230).

Autrefois, l'on portait dans l'Inde les dinars du Sind, dont chacun équivalait à 147.
trois dinars ordinaires et davantage (231). On y portait l'émeraude qui vient d'Égypte (232), montée en forme de cachets, et enfermée dans des boîtes. On y portait encore le *bossad*, qui est le corail, ainsi que la pierre nommée *dahnadj* (233). Ce commerce a maintenant cessé.

La plupart des princes indiens, les jours de réception publique, laissent voir leurs femmes aux hommes qui font partie de la réunion, qu'ils soient du pays, ou qu'ils viennent de pays étrangers; aucun voile ne les dérobe aux regards des assistants (234).

Voilà ce que j'ai entendu raconter de plus intéressant, dans ce moment-ci, au milieu des nombreux récits auxquels donnent lieu les voyages maritimes; je me suis abstenu de rien reproduire des récits mensongers que font les marins, et auxquels les marins eux-mêmes n'ajoutent pas foi. Il vaut mieux se borner aux relations

fidèles, bien que courtes. C'est Dieu qui dirige dans la droite voie.

148. Louanges à Dieu, le maître des mondes! Que ses bénédictions soient sur les meilleures de ses créatures, Mahomet et sa famille tout entière! Dieu nous suffit. O le bon protecteur et la bonne aide!

Collationné avec le manuscrit sur lequel cette copie a été faite, au mois de safar de l'année 596 (novembre 1199 de J. C.). Que Dieu nous conduise au bien!

FIN DU TOME PREMIER.

